

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

FOREIGN AFFAIRS
AND INTERNATIONAL
TRADE

AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU COMMERCE
INTERNATIONAL

Chair:

The Honourable A. RAYNELL ANDREYCHUK

Présidente :

L'honorable A. RAYNELL ANDREYCHUK

Wednesday, March 7, 2012
Thursday, March 8, 2012

Le mercredi 7 mars 2012
Le jeudi 8 mars 2012

Issue No. 9

Fascicule n° 9

Third and fourth meetings on:

Establishment of a “Charter of the Commonwealth”

Troisième et quatrième réunions concernant :

La création d’une « charte du Commonwealth »

WITNESSES:
(*See back cover*)

TÉMOINS :
(*Voir à l’endos*)

STANDING SENATE COMMITTEE
ON FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE

The Honourable A. Raynell Andreychuk, *Chair*

The Honourable Percy E. Downe, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

- | | |
|--|---|
| * Cowan
(or Tardif)
De Bané, P.C.
Finley
Fortin-Duplessis
Johnson | Mahovlich
Martin
Nolin
Robichaud, P.C.
Smith, P.C. (<i>Cobourg</i>)
Wallin |
| * LeBreton, P.C.
(or Carignan) | |

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Finley replaced the Honourable Senator Stratton (*March 7, 2012*).

The Honourable Senator Martin replaced the Honourable Senator Segal (*March 7, 2012*).

The Honourable Senator Stratton replaced the Honourable Senator Finley (*March 7, 2012*).

The Honourable Senator De Bané, P.C., replaced the Honourable Senator Jaffer (*March 2, 2012*).

The Honourable Senator Johnson replaced the Honourable Senator Raine (*March 1, 2012*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

Présidente : L'honorable A. Raynell Andreychuk

Vice-président : L'honorable Percy E. Downe

et

Les honorables sénateurs :

- | | |
|---|---|
| * Cowan
(ou Tardif)
De Bané, C.P.
Finley
Fortin-Duplessis
Johnson
LeBreton, C.P.
(ou Carignan) | Mahovlich
Martin
Nolin
Robichaud, C.P.
Smith, C.P. (<i>Cobourg</i>)
Wallin |
| * Membres d'office | |

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Finley a remplacé l'honorable sénateur Stratton (*le 7 mars 2012*).

L'honorable sénateur Martin a remplacé l'honorable sénateur Segal (*le 7 mars 2012*).

L'honorable sénateur Stratton a remplacé l'honorable sénateur Finley (*le 7 mars 2012*).

L'honorable sénateur De Bané, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Jaffer (*le 2 mars 2012*).

L'honorable sénateur Johnson a remplacé l'honorable sénateur Raine (*le 1^{er} mars 2012*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, March 7, 2012
(19)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met at 4:28 p.m., this day, in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable A. Raynell Andreychuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, De Bané, P.C., Downe, Fortin-Duplessis, Johnson, Mahovlich, Nolin, Robichaud, P.C., Smith, P.C., (*Cobourg*), Stratton and Wallin (11).

In attendance: Natalie Mychajlyszyn and Brian Hermon, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 7, 2012, the committee continued its examination on the establishment of a “Charter of the Commonwealth” as agreed to by the Commonwealth Heads of Government meeting in Perth, Australia, in October 2011 and its implications for Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 8.*)

WITNESSES:

Commonwealth Parliamentary Association — Parliament of Canada:

Russ Hiebert, M.P., Chair;

Joe Preston, M.P., Member.

As individuals:

Richard Bourne, Senior Fellow, Institute of Commonwealth Studies, School of Advanced Study, University of London (by video conference);

Arthur Donahoe, Former Secretary General of the Commonwealth Parliamentary Association (by video conference);

Nick Hare, Former Commonwealth Deputy Secretary (Development Cooperation).

Mr. Hiebert and Mr. Preston each made a statement and, together, answered questions.

At 4:57 p.m., the committee suspended.

At 5:17 p.m., the committee resumed.

Messrs. Bourne, Donahoe and Hare each made a statement and, together, answered questions.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 7 mars 2012
(19)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd’hui, à 16 h 28, dans la pièce 160-S de l’édifice du Centre, sous la présidence de l’honorable A. Raynell Andreychuk (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, De Bané, C.P., Downe, Fortin-Duplessis, Johnson, Mahovlich, Nolin, Robichaud, C.P., Smith, C.P. (*Cobourg*), Stratton et Wallin (11).

Également présents : Natalie Mychajlyszyn et Brian Hermon, analystes, Service d’information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 7 février 2012, le comité poursuit son étude sur la création d’une « charte du Commonwealth » tel que convenu par les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth à la réunion tenue à Perth, en Australie, en octobre 2011, ainsi que les implications de cette charte pour le Canada. (*Le texte intégral de l’ordre de renvoi figure au fascicule n° 8 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Association parlementaire du Commonwealth — Parlement du Canada :

Russ Hiebert, député, président;

Joe Preston, député, membre.

À titre personnel :

Richard Bourne, boursier principal, Institut des études du Commonwealth, École des études supérieures, Université de Londres (par vidéoconférence);

Arthur Donahoe, ancien secrétaire général de l’Association parlementaire du Commonwealth (par vidéoconférence);

Nick Hare, ancien sous-secrétaire du Commonwealth (Coopération au développement).

MM. Hiebert et Preston font chacun une déclaration puis, ensemble, répondent aux questions.

À 16 h 57, la séance est suspendue.

À 17 h 17, la séance reprend.

MM. Bourne, Donahoe et Hare font chacun une déclaration puis, ensemble, répondent aux questions.

At 6:16 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le greffier suppléant du comité,

Daniel Charbonneau

Acting Clerk of the Committee

À 18 h 16, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, March 8, 2012
(20)

[English]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met at 10:35 a.m., this day, in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable A. Raynell Andreychuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, De Bané, P.C., Downe, Finley, Fortin-Duplessis, Johnson, Nolin, Robichaud, P.C., Smith, P.C., (*Cobourg*) and Wallin (10).

In attendance: Natalie Mychajlyszyn and Brian Hermon, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 7, 2012, the committee continued its examination on the establishment of a "Charter of the Commonwealth" as agreed to by the Commonwealth Heads of Government meeting in Perth, Australia, in October 2011 and its implications for Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 8.*)

WITNESSES (by video conference):

Commonwealth Secretariat:

Kamalesh Sharma, Secretary-General.

Organisation internationale de la Francophonie:

Pierre de Cocatrix, Chief of Cabinet of the Secretary General;

Eric Pelletier, Advisor responsible for Cooperation.

Mr. Sharma made a statement and answered questions.

At 11:33 a.m., the committee suspended.

At 11:40 a.m., the committee resumed.

Mr. de Cocatrix and Mr. Pelletier made statements and answered questions.

OTTAWA, le jeudi 8 mars 2012
(20)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui, à 10 h 35, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable A. Raynell Andreychuk (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, De Bané, C.P., Downe, Finley, Fortin-Duplessis, Johnson, Nolin, Robichaud, C.P., Smith, C.P. (*Cobourg*), et Wallin (11).

Également présents : Natalie Mychajlyszyn et Brian Hermon, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 7 février 2012, le comité poursuit son étude sur la création d'une « charte du Commonwealth » tel que convenu par les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth à la réunion tenue à Perth, en Australie, en octobre 2011, ainsi que les implications de cette charte pour le Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 8 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS (par vidéoconférence) :

Secrétariat du Commonwealth :

Kamalesh Sharma, secrétaire général.

Organisation internationale de la Francophonie :

Pierre de Cocatrix, chef de cabinet du secrétaire général;

Eric Pelletier, conseiller chargé de la coopération.

M. Sharma fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 11 h 33, la séance est suspendue.

À 11 h 40, la séance reprend.

MM. de Cocatrix et Pelletier font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

At 12:35 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 12 h 35, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Line Gravel

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, March 7, 2012

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 4:28 p.m. to study and report on the establishment of a “Charter of the Commonwealth” as agreed to by the Commonwealth Heads of Government meeting in Perth, Australia, in October 2011, and its implications for Canada.

Senator A. Raynell Andreychuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: We have had a delay due to the fact that our witnesses are members of Parliament in the House of Commons and there was a vote. I am told there is another vote by the house, so our witnesses have very limited time. With the concurrence of the committee, I am suggesting that we start. They will do their presentations and as many questions as they can.

I would ask the witnesses to give me a heads up when they have to leave. You can signal that you need to go down to the other place. We cannot extend after that because we have another panel by video conference at distance, so we have to keep to our timetable also.

We are the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade. We are seized with a study and a report on the establishment of a charter of the Commonwealth as agreed to by the Commonwealth Heads of Government Meeting in Perth, Australia in October, 2011 and its implications for Canada.

We were asked by the minister to do a consultation on the feasibility, advisability, and any other advice we can give with respect to a proposed charter for the Commonwealth.

Before us today are Mr. Russ Hiebert, Member of Parliament and Chair of the Canadian Branch of the Commonwealth Parliamentary Association Canada, and Mr. Joe Preston, a Member of Parliament and on the executive representing the Canadian region on the Commonwealth Parliamentary Association.

The Commonwealth Parliamentary Association is not unknown to the members here, as several of us have been long-standing members of the executive and of the Canadian Branch of the Commonwealth Parliamentary Association.

We are told that a charter might have some benefit to the CPA, but perhaps you would also have some thoughts from your work as to the advisability of a charter of the Commonwealth, in what form, and of what use it might be to parliamentarians that you represent. Welcome to the Senate.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 7 mars 2012

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd’hui, à 16 h 28, pour étudier et en faire rapport la création d’une « charte du Commonwealth » tel que convenu par les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth à la réunion tenue à Perth, en Australie, en octobre 2011, ainsi que les implications de cette charte pour le Canada.

Le sénateur A. Raynell Andreychuk (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Nous avons eu un retard parce que nos témoins sont des députés de la Chambre des communes et qu’il y a eu un vote. On me dit qu’il y aura un autre vote à la Chambre, de sorte que nos témoins ont très peu de temps. Avec l’accord du comité, je propose de commencer la séance. Les témoins feront leurs exposés et répondront au plus grand nombre de questions possible.

J’aimerais que les témoins me fassent signe lorsqu’ils devront quitter la salle. Faites-nous savoir à quel moment vous devrez vous rendre à l’autre endroit. Nous ne pouvons pas prolonger la séance, parce que nous recevons un autre groupe de témoins à distance, par vidéoconférence, de sorte que nous devons respecter notre horaire.

Nous sommes le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international. Nous avons été mandatés pour faire une étude ainsi qu’un rapport sur la création d’une charte du Commonwealth, tel que convenu par les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth à la réunion tenue à Perth, en Australie, en octobre 2011, ainsi que les implications de cette charte pour le Canada.

Le ministre responsable nous a demandé de faire une consultation sur la faisabilité et l’opportunité de cette entreprise et de fournir tout autre conseil que nous pourrions formuler respectivement à une proposition de charte du Commonwealth.

Comme témoins aujourd’hui, nous recevons M. Russ Hiebert, député et président de la section canadienne de l’Association parlementaire du Commonwealth, ainsi que M. Joe Preston, député siégeant à l’exécutif qui représente la région canadienne à l’Association parlementaire du Commonwealth.

L’Association parlementaire du Commonwealth n’est pas une entité inconnue de nos membres, puisque bon nombre d’entre nous ont été des membres à long terme du comité exécutif et de la section canadienne de l’Association parlementaire du Commonwealth.

On nous dit qu’une charte pourrait présenter certains avantages à l’APC, mais vous voudrez certainement nous présenter votre point de vue là-dessus en fonction du travail que vous faites, à savoir s’il est opportun de créer une charte du Commonwealth, sous quelle forme, et quelle en serait l’utilité pour les parlementaires que vous représentez. Je vous souhaite la bienvenue au Sénat.

Russ Hiebert, M.P., Chair, Commonwealth Parliamentary Association — Parliament of Canada: Honourable senators, I would like to thank you for asking my fellow CPA member and I to address the committee as part of the study on the establishment of a charter of the Commonwealth and its implications for Canada.

First, I will pass along some background on the CPA and on interest in the establishment of a Commonwealth charter. As many of you know, the Commonwealth Parliamentary Association, or the CPA, dates back to 1911 when it was founded as the Empire Parliamentary Association. Since this time, we have seen the CPA evolve. It adopted its current name in 1948 and its membership has expanded to include 175 legislative bodies worldwide, encompassing approximately 17,000 parliamentarians at the federal, provincial and territorial levels.

The CPA provides a valuable means through which legislators in the Commonwealth countries can consult each other on a regular basis, foster cooperation and mutual understanding, and promote good parliamentary practice. The CPA works to promote and enhance parliamentary democracy by building knowledge and understanding of democratic governance among Commonwealth countries. It organizes conferences, seminars and workshops, publishes and disseminates parliamentary information, promotes effective management of legislatures and encourages the exchange of knowledge and skills among its members.

Canadian parliamentarians play a strong role in carrying out this educational mandate. As one of the Commonwealth's relatively older parliamentary democracies, we have the ability to share our experiences, successes and challenges with emerging and developing democracies.

The richness of Canada's experience as a parliamentary democracy allows our legislators to share their insights on a broad spectrum of issues, helping other Parliaments to make well thought out and effective decisions. Now I would like to turn to the development of the draft charter we are currently considering.

The latest meeting of the Commonwealth Heads of Government took place in Perth, Australia in October of 2011, and I accompanied the Prime Minister to that meeting. In Perth, it was agreed that a charter of the Commonwealth be established. The Commonwealth has no constitution, per se, and as such its core principles and values have been set out in a number of different documents. Forty years ago the purpose of the Commonwealth was outlined in the 1971 Singapore Declaration as being to promote world peace and support the United Nations, individual liberty and egalitarianism, opposition to racism, opposition to colonialism, the

Russ Hiebert, député, président, Association parlementaire du Commonwealth — Parlement du Canada : Honorables sénateurs, je vous remercie d'avoir demandé à mon collègue qui est membre de l'APC et à moi-même de témoigner devant le comité dans le cadre de l'étude sur la création d'une charte du Commonwealth et des implications de cette charte pour le Canada.

D'abord, j'aimerais vous donner un peu de contexte sur l'APC et parler de l'intérêt que nous aurions à créer une charte du Commonwealth. Comme vous êtes nombreux à le savoir, l'Association parlementaire du Commonwealth, ou l'APC, date de 1911, année à laquelle elle a été fondée sous le nom de l'Association parlementaire de l'Empire. Depuis ce temps, l'APC a connu divers changements. Elle a adopté son nom actuel en 1948, et le nombre de ses membres s'est élargi pour inclure 175 corps législatifs à l'échelle du monde, ce qui représente environ 17 000 parlementaires au niveau fédéral, provincial et territorial.

L'APC offre une tribune précieuse grâce à laquelle des législateurs des pays du Commonwealth peuvent se consulter à intervalle régulier, promouvoir la collaboration et une entente mutuelle et faire la promotion de bonnes pratiques parlementaires. L'APC œuvre à la promotion et à l'amélioration de la démocratie parlementaire en favorisant la connaissance et la compréhension de la gouvernance démocratique parmi les pays du Commonwealth. L'APC organise des conférences, des séminaires et des ateliers, et elle publie et diffuse de l'information parlementaire, elle œuvre à la promotion de la gestion efficace des assemblées législatives et encourage l'échange de connaissances et des compétences parmi ses membres.

Les parlementaires canadiens jouent un rôle important dans la réalisation de ce mandat éducatif. En tant que l'une des plus vieilles démocraties parlementaires du Commonwealth, relativement parlant, nous avons la capacité de partager nos expériences, nos succès et nos défis avec les démocraties émergentes et en voie de développement.

La richesse de l'expérience du Canada en tant que démocratie parlementaire permet à nos législateurs de faire part de leurs connaissances sur toute une variété de questions, aidant ainsi d'autres parlements à prendre des décisions efficaces et bien réfléchies. Je voudrais maintenant vous parler de l'élaboration de l'ébauche de charte que nous étudions à l'heure actuelle.

La dernière réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth s'est tenue à Perth, en Australie, en octobre 2011, et j'y ai accompagné le premier ministre. À Perth, on a convenu de la création d'une charte de Commonwealth. Le Commonwealth ne dispose pas de constitution en tant que telle, par conséquent, ses principes et ses valeurs de base ont été consignés dans une série de documents différents. Il y a 40 ans, l'objectif du Commonwealth a été décrit dans la déclaration de Singapour de 1971 comme suit : promouvoir la paix et l'ordre dans le monde à l'appui de l'action des Nations Unies, l'égalité des droits et la liberté individuelle,

eradication of poverty, ignorance, disease and economic inequality, free trade, institutional cooperation, multilateralism and the rejection of international coercion.

Twenty years later, the Harare Declaration of 1991 reaffirmed much of the Singapore Declaration, and another 20 years on we are again revisiting the question of what the Commonwealth stands for.

I believe the willingness of the Commonwealth to ask itself this critical question about its raison d'être is a reflection of its maturity and depth as an organization. From our perspective, the Eminent Persons Group recommendation that a charter of the Commonwealth be established was welcome news. This endeavour to create a unifying document for the organization, and the broader project of renewal within the Commonwealth, are extremely important pursuits. The draft charter before us outlines the values and aspirations of the Commonwealth. These values include: peace and security, economic growth and development, multilateral global relationships, democracy, good governance and the rule of law, equality and human rights, and the strengthening of civil society and the media, among others.

These are fundamental principles and we believe that Canadian parliamentarians, and indeed parliamentarians from across the Commonwealth, can play an important role in implementing and upholding them. Canadian parliamentarians are already on the forefront of promoting the very values and aspirations expressed in the proposed charter. There are sections of the new charter that I believe move the Commonwealth forward and I would like to mention a few of them.

The draft charter talks in article 10 about the "sharing of legal materials" and in article 15 about mutual support where "peace building is needed." Canadian parliamentarians are already assisting other members of the Commonwealth by sharing our knowledge and experience with them. The draft charter makes explicit the need for such cooperation, and I can only see it growing in the future. Then there is article 23 of the draft charter which states:

... in the face of serious or persistent violations of the values expressed in this charter, silence on the part of Commonwealth is not an option.

It remains to be seen what the reaction to this article will be during the consultation period. As it is written, it would seem to impose upon Canada, as a member of the Commonwealth, a positive obligation to speak out when the charter of the Commonwealth is being breached. A number of questions pose themselves in this regard. Must Canada speak with the Commonwealth as a collective body or can it speak on its own?

l'opposition au racisme, l'opposition au colonialisme, l'éradication de la pauvreté, de l'ignorance, des maladies et de l'inégalité économique; favoriser le libre-échange, la coopération institutionnelle, le multilatéralisme et rejeter la coercition internationale.

Vingt ans plus tard, la déclaration Harare de 1991 réaffirmait une bonne partie de la déclaration de Singapour, et dans vingt ans, nous réexaminons encore une fois ce que représente le Commonwealth.

Je pense que le fait que le Commonwealth veuille bien se poser cette question primordiale relativement à sa raison d'être reflète sa maturité en tant qu'organisation. De notre point de vue, nous accueillons la recommandation visant la création d'une charte du Commonwealth par le Groupe de personnalités éminentes. Cette initiative visant à créer un document unificateur pour l'organisation ainsi que le projet plus vaste de renouvellement au sein du Commonwealth sont des activités extrêmement importantes. L'ébauche de charte qui nous est présentée présente les valeurs et les aspirations du Commonwealth. Ces valeurs comprennent notamment : la paix et la sécurité, la croissance et le développement économique, des relations mondiales multilatérales, la démocratie, la bonne gouvernance et la primauté du droit, l'égalité des sexes et les droits de la personne, le renforcement de la société civile et des médias.

Il s'agit de principes fondamentaux, et nous croyons que les parlementaires canadiens et qu'en fait les parlementaires de l'ensemble des pays du Commonwealth peuvent jouer un rôle important pour mettre en application et faire respecter ces principes. Les parlementaires canadiens sont déjà des chefs de file dans la promotion des valeurs et des aspirations exprimées dans la charte proposée. Je pense que des articles de la nouvelle charte permettent au Commonwealth de progresser, et j'aimerais vous en présenter quelques-uns.

L'ébauche de la charte soulève dans l'article 10 le « partage de documents juridiques », tandis que l'article 15 porte sur l'entraide lorsque « des efforts de consolidation de la paix sont nécessaires. » Les parlementaires canadiens assistent déjà d'autres membres du Commonwealth en partageant leurs connaissances et leur expérience avec eux. L'ébauche de la charte rend explicite la nécessité d'une telle coopération, et je pense qu'elle ne pourra que croître dans l'avenir. Il y a ensuite l'article 23 de l'ébauche qui stipule que :

... face à des violations graves et persistantes des valeurs énoncées aux présentes, le silence du Commonwealth n'est pas une option.

Reste à savoir quelle sera la réaction à cet article au cours de la période de consultation. Telle qu'il est rédigé, il semblerait imposer au Canada, à titre de pays membre du Commonwealth, une obligation positive de prendre la parole lorsque la charte du Commonwealth fait l'objet de violation. Un certain nombre de questions se posent à cet égard. Le Canada doit-il parler conjointement avec le Commonwealth en tant qu'organe

Will it matter if the Commonwealth country in question has agreed to the terms of the charter or not? What will constitute a serious and persistent violation?

As with other areas of international relations, it may take time for a body of precedence in this area to accumulate. The Eminent Persons Group has also recommended that a commissioner for democracy, the rule of law and human rights should be appointed to provide well-researched and reliable information simultaneously to the Secretary General and the Chairperson of Commonwealth Ministerial Action Group on serious or persistent violations of democracy, the rule of law and human rights in member states, and to indicate approaches for remedial action.

Until now, this role has largely been played by the Secretary General, but it is clear that an arm's length officer — not unlike our Auditor General or Information Commissioner — would be better positioned to investigate violations and make recommendations. Clearly, this new commissioner will need a code of conduct to work with, and the proposed charter is a logical place for such a code to be enumerated and agreed to by all member nations.

Going forward, the charter could provide an innovative roadmap to help Commonwealth countries target areas for improvement, channeling our shared history and heritage towards a shared future of effective, democratic governance. I also believe that this exercise also presents us with a valuable opportunity to not only renew and reinvigorate the organization, but also to develop a vision for where the Commonwealth should go in the future. The already enumerated objectives in the draft charter — such as increasing respect pour individual rights and building our democracies — have always been worthy goals of the Commonwealth. They will continue for into the future, as they should.

However, as was pointed out by one member of the Eminent Persons Group, simply restating the all right enumerated objectives and aspirations of the Commonwealth does not by itself add value. If the charter is to have real value and relevance, it must embrace a vision that moves our member nations forward in areas where we are not already focused.

The Eminent Persons Group report suggested that at national consultations like these — such as the one your committee is currently engaged in — proposed recommendations for the Commonwealth Heads of Government should be considered.

Therefore, I would like to propose as a recommendation that we place a greater emphasis on two economic objectives that are enumerated to some extent in the Singapore Declaration, which I have already referred to, but have not received as much attention in our recent Commonwealth discussions and initiatives as they might.

collectif ou bien doit-il parler de son propre chef? Serait-ce important que le pays du Commonwealth visé ait accepté ou non les termes de la charte? Et comment définira-t-on une violation grave et persistante?

Comme dans d'autres secteurs des relations internationales, il peut s'écouler un certain temps avant que des précédents dans ce secteur s'accumulent. Le Groupe de personnalités éminentes a également recommandé qu'un commissaire à la démocratie, à la primauté du droit et aux droits de la personne soit nommé pour fournir, de façon simultanée, de l'information documentée et fiable au secrétaire général et au président du Groupe d'action ministériel du Commonwealth sur les violations graves et persistantes des principes de la démocratie, de la primauté du droit et les droits de la personne dans les États membres et à proposer des mesures correctives.

Jusqu'à maintenant, ce rôle a essentiellement été joué par le secrétaire général, mais il est clair qu'un agent indépendant — semblable à notre vérificateur général ou au commissaire à l'information — serait mieux placé pour faire enquête sur les violations et formuler des recommandations. Manifestement, ce nouveau commissaire devra se doter d'un code de conduite, et la charte proposée est le document logique où devrait figurer ce code et auquel devront adhérer toutes les nations membres.

À l'avenir, la charte pourrait servir de feuille de route innovatrice pour aider les pays du Commonwealth à cibler des secteurs d'amélioration, à canaliser notre histoire et notre patrimoine communs vers un avenir partagé où règnera une gouvernance démocratique efficace. Je crois également que cet exercice représente pour nous une importante possibilité non seulement de renouveler et de redynamiser l'organisation, mais également de développer une vision de ce que devrait entreprendre le Commonwealth dans l'avenir. Les objectifs énumérés précédemment dans l'ébauche de la charte — comme un respect accru pour les droits individuels et la construction de nos démocraties — ont toujours été des objectifs louables du Commonwealth et ils continueront de l'être dans l'avenir, comme il se doit.

Toutefois, comme l'a signalé un membre du Groupe de personnalités éminentes, le fait de tout simplement réaffirmer les objectifs et les aspirations du Commonwealth ne constitue pas en soi une valeur ajoutée. Si la charte doit porter une véritable valeur et pertinence, elle doit embrasser une vision qui fait avancer les nations membres dans des secteurs qui n'ont pas déjà été ciblés.

Le rapport du Groupe de personnalités éminentes stipule que des consultations nationales comme celles-ci — c'est-à-dire comme celles menées actuellement par le comité — devraient examiner les recommandations proposées aux chefs de gouvernement du Commonwealth.

Par conséquent, j'aimerais proposer comme recommandation que nous mettions davantage l'accent sur deux objectifs économiques qui sont énumérés dans une certaine mesure dans la déclaration de Singapour, que j'ai déjà mentionnés, mais qui n'ont pas reçu autant d'attention qu'ils l'auraient méritée dans les récentes discussions et initiatives du Commonwealth.

The two objectives are free trade and, under the rule of law, the protection of property rights, particularly copyrights, patents and trademarks. Promoting and protecting property rights across the Commonwealth will facilitate investment in and prosper all our member nations. A Commonwealth-wide focus on freeing trade may produce positive results for Canada and our fellow Commonwealth nations that we would not achieve through our current bilateral negotiation model. A new focus on free trade and property rights will lead to greater economic opportunities for the whole of the Commonwealth and a brighter future for all our people.

I would welcome your questions.

The Chair: Thank you.

Mr. Preston, do you wish to add anything?

Joe Preston, M.P., Member, Commonwealth Parliamentary Association — Parliament of Canada: I will speak briefly. Mr. Hiebert covered most of the conversation about the development of the charter. I thank you for the work you are doing in having the look at the development of the charter.

It has been said in the documents that we must do as much as we can from a consultation point of view to develop the charter. He mentioned the Singapore Declaration and the declaration from Harare. He did not mention the Latimer Principles but he did mention others that the Commonwealth have brought forward over time to measure ourselves and, if you will, to encode ourselves. We need to keep those in line.

However, as member of the Commonwealth Parliamentary Association, I have a view of the charter being the value set of what the Commonwealth will look like. As a parliamentarian in the Commonwealth Parliamentary Association, it will be our job to work among the other value-setters, the members of the Parliament in the other nations, who come along with the charter, and help them in areas of new democracies and new parliaments do that job, as well as help them with the education process as the Commonwealth Parliamentary Association has for 100 years.

We must also be there somewhat — as was mentioned — as referees, to point out when we can do better and when other parliamentarians can do better. We do that one-on-one — it is our belief that is the best education piece there is, and the true role of parliamentarians in the Commonwealth Parliamentary Association.

I will leave that now to your questions.

Les deux objectifs sont le libre-échange et, selon le principe de la primauté du droit, la protection des droits de propriété, et surtout des droits d'auteur, des brevets et des marques de commerce. La promotion et la protection des droits de propriété dans l'ensemble des pays du Commonwealth faciliteront l'investissement dans les pays membres et la prospérité de toutes ces nations membres. Le fait de mettre l'accent sur la libéralisation du commerce à l'échelle du Commonwealth pourrait se traduire par des résultats positifs pour le Canada et les nations sœurs du Commonwealth qu'il nous serait impossible d'atteindre par l'entremise de nos modèles de négociation bilatérale actuels. Un nouvel accent sur le libre-échange et les droits de propriété se traduira par de plus amples possibilités économiques pour l'ensemble du Commonwealth et un meilleur avenir pour tous nos peuples.

Je suis prêt à répondre à vos questions.

La présidente : Merci.

Monsieur Preston, avez-vous quelque chose à ajouter?

Joe Preston, député, membre, Association parlementaire du Commonwealth — Parlement du Canada : Je vais brièvement prendre la parole. M. Hiebert a couvert la plupart des conversations sur la création d'une charte. Je vous remercie pour le travail que vous faites en examinant l'élaboration d'une charte.

Il a été signalé dans les documents que nous devons faire tout ce qui est possible de faire du point de vue des consultations pour élaborer la charte. M. Hiebert a évoqué la Déclaration de Singapour et la Déclaration de Harare. Toutefois, il n'a pas mentionné les principes Latimer, mais il en a toutefois mentionné d'autres que le Commonwealth a mis de l'avant au fil du temps pour mesurer nos progrès et, si l'on veut, nous doter d'un code de conduite. Il ne faut pas rejeter ces principes.

Cependant, en tant que membre de l'Association parlementaire du Commonwealth, je crois que la charte énoncera l'ensemble de valeurs qui définira le Commonwealth. En tant que parlementaire membre de cette association, il nous appartiendra de collaborer avec d'autres parlementaires qui énoncent les valeurs d'autres nations, nations qui seront visées par cette charte, pour les aider à le faire à titre de nouvelle démocratie et de nouveaux parlements; nous continuerons aussi à les aider grâce à la démarche d'éducation que l'Association parlementaire du Commonwealth favorise depuis 100 ans.

Nous avons aussi un rôle d'arbitre à jouer, en quelque sorte, pour signaler les améliorations que nous pouvons apporter nous-mêmes et que d'autres parlementaires peuvent apporter. Nous procédons par jumelage, car il s'agit à notre avis de la meilleure méthode pédagogique, et ce rôle incombe véritablement aux parlementaires membres de cette association.

Je répondrai volontiers à vos questions.

The Chair: Mr. Hiebert, one of the criticisms heard in other countries is that it is not a charter; it is really about values and rights. If it is such, would the entire Commonwealth embrace it? If it does, how do you implement it when certain members fail?

Senator Segal before us said it would be a document that could be used for new entries. I think the preoccupation from others is: What if we do not live up to these values that we say? What is the implementation? The record has been less than stellar in the past for implementation.

Therefore, how do you believe this charter, as you have described it, with the additions — and I thank you for the clarifications, which are innovative here before this committee. They are helpful. Regardless, how would we implement this since it is an aspirational document and not one capable of implementation?

Mr. Hiebert: As I referred to in my remarks, we do have other historic documents: The Singapore Declaration and the Harare Declaration. This charter updates that to some degree. At the end of the day, it is not a constitution with binding mechanisms. It is a charter. It is a restatement of values that we all believe each nation should support.

I believe by bringing it forward at a time when we are also considering adopting a commissioner that could enforce these values, we are basically saying we recognize that we might need a police officer to police how well we are doing here. However, we need a “Criminal Code” that will bind ourselves to certain standards. Instead of relying on the Singapore Declaration or the Harare Declaration, we are saying that we agree that this is the common code of conduct that we will participate in, and the commissioner will use that as guidance in terms of evaluating whether we are staying within the lines.

That is one of the benefits I see, in addition to the points I have already made. Although it is not binding, per se, we bind ourselves by signing on to it and I think that is a good thing. When we restate these are the principles that we all agree on, it is just helpful.

The Chair: It increases the moral suasion.

Mr. Hiebert: Yes, and it allows the citizens of the Commonwealth to go to their respective parliamentary leaders and say, “You signed on to this document that says I have freedom of expression, I have freedom of association, the freedom to participate in this democracy and, frankly, that is not exactly what you are letting me do right now.” Therefore, it is part the moral suasion, as you said.

The Chair: I have long list of questioners. Do you now know when you might be called back?

Mr. Preston: Ten minutes.

La présidente : Monsieur Hiebert, d’après certaines critiques émanant d’autres pays, il ne s’agirait pas vraiment d’une charte, mais plutôt d’un énoncé de valeurs et de droits. Si c’est bien le cas, est-ce que tous les pays du Commonwealth y adhèreraient? Sinon, comment pourrait-on la mettre en application sans l’adhésion de certains membres?

Le sénateur Segal nous a dit que la charte pourrait servir pour l’admission de nouveaux candidats. Mais d’autres se posent la question suivante : Qu’arrivera-t-il si nous ne respectons pas les valeurs énoncées dans la charte? Comment pourra-t-on l’appliquer? Par le passé, la mise en œuvre de tels énoncés n’a pas toujours été à la hauteur des attentes.

Dans ces conditions, comment la charte que vous avez décrite pourrait-elle voir le jour? Avec les ajouts que vous avez mentionnés et je vous remercie pour vos éclaircissements qui sont très instructifs et nous aident. Néanmoins, comment pourrait-on mettre en application la charte si elle se limite à une déclaration d’intention et ne peut pas être mise en œuvre?

M. Hiebert : Comme je l’ai mentionné tout à l’heure, il existe déjà des documents historiques du même genre : la Déclaration de Singapour et la Déclaration de Harare. Dans une certaine mesure, la charte les actualiserait. Mais finalement, il ne s’agit pas d’une constitution assortie de mécanismes contraignants, mais bien d’une charte. Elle réitère les valeurs qu’à notre avis toutes les nations doivent respecter.

En proposant cette charte au moment où on envisage de nommer un commissaire chargé de faire respecter ces valeurs, nous reconnaissons qu’il faudra peut-être nous doter d’un « agent de police » qui veillera au respect de ces valeurs. Toutefois, nous devons aussi nous doter d’un « code criminel » qui nous obligera à respecter certaines normes. Au lieu de nous reporter à la Déclaration de Singapour ou à la Déclaration de Harare, nous conviendrons de nous conformer à un code de conduite commun, sur lequel le commissaire se fondera pour évaluer nos actes.

C’est là, outre les arguments que j’ai déjà fait valoir, l’un des avantages de la charte à mon avis. Même si elle n’est pas contraignante en soi, elle le sera du fait que nous nous engagerons à la respecter en la signant, ce qui est une bonne chose. Il est utile de réitérer les principes sur lesquels nous sommes tous d’accord.

La présidente : Cela augmente le poids moral de ce document.

M. Hiebert : En effet, et cela permettra aux citoyens du Commonwealth de rappeler leurs élus à l’ordre, en leur disant : « Vous avez signé ce document qui affirme que j’ai droit à la liberté d’expression, à la liberté d’association, à la liberté de participer à cette démocratie, mais vous ne me permettez pas de le faire en l’occurrence. » En effet, la charte pourrait donner du poids à ces arguments.

La présidente : J’ai une longue liste de sénateurs qui ont demandé à intervenir. Savez-vous quand on risque de vous rappeler?

M. Preston : Dans dix minutes.

Senator Downe: I will defer to other members due to the long list and short time.

The Chair: I would not want you to do that.

Senator Downe: They only have 10 minutes, unless they come back. I will pass.

[Translation]

Senator Fortin-Duplessis: I have three short questions that are important. First, what is the measure of comparison between parliamentarians from the Commonwealth and the Commonwealth Secretariat?

Next, how can this proposed new charter facilitate closer cooperation between the two? And finally, as Canadian members of Parliament, are you satisfied with the level of effectiveness of the Commonwealth as a world organization?

[English]

Mr. Preston: The relationship between the Commonwealth and the Commonwealth Parliamentary Association is exactly as it sounds: The Commonwealth is made up of heads of state and governments. The Commonwealth Parliamentary Association, although complementary to that, is made up of parliamentarians from those states, some of them even being in opposition.

There is a drastic difference. If a charter were to be established, I see a far greater ability to work together because, as it stands now, obviously if I go somewhere from a Commonwealth Parliamentary Association, I am not representing government; I am representing our parliament. Through what we are calling "moral suasion," I can certainly have conversations one-on-one with other parliamentarians about ethical issues, but I cannot speak on behalf of our government at that place.

That would be where I would go with it.

Mr. Hiebert: You did a good job of explaining the difference. I will answer the second question, which was related to closer relations. Anything that would require governments to pay more attention to the values that bind us together will help parliamentarians, absolutely. Remember that they still have to play a role in passing legislation and a role in holding their respective governments to account. If they, too, can point to these documents — to this charter, or this updated values document — I absolutely think it strengthens their ability to do their job.

[Translation]

Senator Fortin-Duplessis: And you, as Canadian members of Parliament, are you satisfied with the level of effectiveness of the Commonwealth as a world organization?

Le sénateur Downe : Je cède la parole aux autres sénateurs étant donné la longue liste d'intervenants et le peu de temps dont nous disposons.

La présidente : Je ne vous en demande pas tant.

Le sénateur Downe : Ils n'ont que dix minutes, à moins qu'ils reviennent. Je passe mon tour.

[Français]

Le sénateur Fortin-Duplessis : J'ai trois brèves questions qui sont importantes. D'abord, quelle est la mesure de comparaison entre les parlementaires du Commonwealth et le Secrétariat du Commonwealth?

Ensuite, comment cette nouvelle charte proposée peut-elle faciliter une coopération plus étroite entre les deux? Et enfin, comme députés canadiens, êtes-vous satisfaits du niveau d'efficacité du Commonwealth à titre d'organisation mondiale?

[Traduction]

M. Preston : La relation entre le Commonwealth et l'Association parlementaire du Commonwealth est simple : le Commonwealth regroupe des chefs d'État et de gouvernement, tandis que l'association a un rôle complémentaire et se compose de parlementaires de ces différents États, dont certains siègent même dans l'opposition.

C'est une différence fondamentale. S'il y avait une charte, nous serions beaucoup plus à même de collaborer parce qu'à l'heure actuelle, en tant que membre d'une Association parlementaire du Commonwealth, je ne représente aucun gouvernement; je représente notre Parlement. Grâce à cette pression morale, à cette force de persuasion, je peux discuter des questions éthiques en tête à tête avec d'autres parlementaires, mais je ne peux pas parler au nom de notre gouvernement.

Voilà ce que je pourrais faire.

M. Hiebert : Vous avez bien expliqué la différence. Permettez-moi de répondre à la deuxième question qui faisait référence à des relations plus étroites. Je suis persuadée sans l'ombre d'un doute que tout ce qui obligera les gouvernements à respecter davantage les valeurs qui nous sont communes nous aidera en tant que parlementaires. Faut-il rappeler qu'il incombe aux parlementaires d'adopter les lois et de demander des comptes à leur gouvernement respectif. Or, si les parlementaires pouvaient invoquer ces documents, cette charte ou cet énoncé de valeur actualisée, je suis convaincu que cela les aiderait à mieux faire leur travail.

[Français]

Le sénateur Fortin-Duplessis : Et vous, en tant que députés canadiens, est-ce que vous êtes satisfaits du niveau d'efficacité du Commonwealth à titre d'organisation mondiale?

[English]

Mr. Preston: Yes, I believe I have seen democracy in different formats around the world by being a member of this organization, but I think it is a forward-thinking, forward-striding organization and can be called that.

Mr. Hiebert: I agree. I think it does a lot; certainly at the CPA level, we do an awful lot. We not only visit countries but bring many parliamentarians to Canada to help educate them about what it means to be a parliamentarian. The feedback we always get is an expression of incredible gratitude for the work we do.

I think they are effective organizations. Do I think they have greater potential? Absolutely; I think there is much more that could be accomplished through these organizations and this document will help along those lines.

Senator D. Smith: I am also on the CPA executive. Last week we had here Professor Schabas, an expert in international law at Middlesex University in the U.K. with particular expertise in human rights. He actually has a Canadian background. In commenting on it, he made favourable remarks about the references in the draft to bona fide democracies with free elections and also human rights being enforced by the rule of law. He mentioned three areas he thought were missing. I will state them and you might want to jot them down.

The first was the UN concept that came out in 2001 of the responsibility to protect, which is basically an obligation on states to protect vulnerable populations and minorities from ethnic cleansing and things like that.

Second, he raised the fact that there was no reference to Aboriginal rights in there.

Third was the importance of international justice and accountability for atrocities. As an example, he made reference to the International Criminal Court.

Those are the three areas he felt were missing. Perhaps you could comment.

The Chair: I understand our witnesses have five minutes so you may wish to answer quickly.

Mr. Hiebert: The first one, the UN concept of the responsibility to protect, is a worthy recommendation to consider. It would be a good addition and would fit well with the document.

Item three, accountability for atrocities, is a little more challenging. We are talking about expanding the power of the Commonwealth to move to this commissioner, which is a significant step beyond where we have been in the past. If you look at the history of the organization, there have been relatively few times when the CMAG group of foreign ministers has taken steps to push people outside of the organization or hold them to

[Traduction]

M. Preston : Oui, j'ai vu différents genres de démocraties dans le monde depuis que je suis membre de cette organisation qui est à mon avis, une organisation d'avant-garde et tournée vers l'avenir.

M. Hiebert : Je suis d'accord. À l'Association parlementaire du Commonwealth (APC), nous faisons beaucoup de choses. En plus de nous rendre dans différents pays, nous invitons de nombreux parlementaires au Canada pour les aider à mieux comprendre le rôle d'un parlementaire. Nos invités nous sont toujours extrêmement reconnaissants de notre travail.

Je crois que ce sont des organisations efficaces. Pourraient-elles en faire plus? Absolument. Elles pourraient faire beaucoup plus et ce document les aiderait à le faire.

Le sénateur D. Smith : Je fais aussi partie du bureau de l'APC. La semaine dernière, nous avons reçu M. Schabas, un spécialiste du droit international à l'Université de Middlesex, au Royaume-Uni. Il est spécialisé dans le domaine des droits de la personne et a vécu au Canada. En commentant le projet de charte, il a vanté les références qu'on y fait à des démocraties véritables caractérisées par des élections libres et le respect des droits de la personne garanti par la primauté du droit. Il a également signalé trois choses qui manquent dans ce document à son avis. Je vais les énoncer et vous pouvez si vous le souhaitez les noter.

La première lacune était l'absence de la doctrine onusienne de la responsabilité de protéger, énoncée en 2001. Il s'agit essentiellement de l'obligation qu'ont les États de protéger les populations vulnérables et les minorités contre le nettoyage ethnique et des actions de genre.

La deuxième omission est le fait qu'il n'y a aucune référence aux droits des Autochtones.

La troisième omission est qu'on ne souligne pas l'existence d'organisations internationales de justice devant lesquelles les auteurs d'atrocités seront tenus de rendre des comptes. Il a donné comme exemple la Cour pénale internationale.

Voilà les trois choses qui manquaient à son avis. Vous voulez peut-être les commenter.

La présidente : Je pense que nos témoins n'ont que cinq minutes, si bien que je vous invite à répondre brièvement.

M. Hiebert : La première recommandation, relative à la doctrine onusienne de la responsabilité de protéger est tout à fait valable. Ce serait un ajout justifié qui s'insérerait bien dans le document.

La troisième lacune, la responsabilité des atrocités, posera plus de difficulté. Nous voulons élargir les pouvoirs du Commonwealth et nommer un commissaire, ce qui serait un progrès important par rapport au passé. Dans toutes les années d'existence de cette organisation, il y a eu peu de cas où les ministres des Affaires étrangères du Groupe d'action ministériel du Commonwealth ont essayé d'exclure des gens de l'organisation ou d'exiger des comptes

account. I do not think it is realistic to try to move to an International Criminal Court standard in one step. That is going a little too far.

Mr. Preston: They are all admirable things to add. As you continue with this process, you will have other people come forward with other things that may be left out on the boundaries. That is the answer. The reason we are having this good look at this charter as we move forward is to try to include things that could fit. Would all these fit at the end of the day? I am not 100 per cent sure, but let us keep doing the digging. It is good to look at answers from other sources.

The Chair: I will ask Senator De Bané and Senator Johnson to put their questions. If we have time, I will have the answers, but if not, I would appreciate them in a written form.

Senator De Bané: Mr. Hiebert, the heads of Commonwealth countries agreed to the EPG's charter recommendation. In the 2011 CHOGM communiqué, leaders stated, and Canada of course agreed to it, that there should be a charter of the Commonwealth as proposed by the Eminent Persons Group, embodying the principles contained in previous declarations, drawn together in a single consolidated document that is not legally binding. Then, of course, the different countries were asked, as we are doing today, to study all that.

Your position is quite different from what I have read, which is part of the consensus.

Second, as you know, Prime Minister Mulroney was one of the main drivers of la Francophonie in 1986. He was a critical player to put that in place. They established la Francophonie, gave it many structures, and in their charter said the association of national Francophonie sections are recognized as the consultative body of the heads of state.

Do you not think that if you had such a legal underpinning to the parliamentary association of the Commonwealth where you would be recognized as the consultative body, it would help your parliamentary association?

Senator Johnson: What about the consultation process of the proposed charter? Have you started that? When would that start? I am talking about in the Commonwealth. Also, how is it going in this respect? What do you do if you do not get an agreement on a charter?

Mr. Preston: I will take that one from the executive committee of the Commonwealth Parliamentary Association. We have started the discussion there also. At the international level we are having that discussion, and again in Tonga in April there is another group of the executive where that will be a discussion we will have.

de leur part. Je ne crois pas qu'il soit réaliste, dans un premier temps, d'adopter la norme de la Cour pénale internationale. Ce serait aller un peu trop loin.

M. Preston : Tous ces ajouts seraient admirables. Au fur et à mesure que le processus avancera, d'autres personnes proposeront d'autres ajouts qui pourraient rester en marge de la charte. Voilà la solution. Si nous examinons attentivement ce projet de charte, c'est pour y insérer des éléments compatibles avec sa nature. Tous ces éléments seraient-ils compatibles avec l'esprit de la charte? Je n'en suis pas absolument sûr, mais je crois que nous devons continuer à fouiller la question. On peut aussi chercher des réponses dans d'autres sources.

La présidente : Je vais céder la parole au sénateur De Bané et au sénateur Johnson. S'il reste du temps, les témoins pourront y répondre, mais, sinon, je leur demanderais de nous les faire parvenir par écrit.

Le sénateur De Bané : Monsieur Hiebert, les chefs de pays du Commonwealth ont accepté la recommandation de charte du Groupe de personnalités éminentes. Dans un communiqué de la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth en 2011, les dirigeants du Commonwealth ont déclaré, avec bien sûr l'aval du Canada, qu'il devrait y avoir une charte du Commonwealth comme l'avait proposé le Groupe des personnes éminentes; cette charte reprendrait les principes contenus dans les déclarations antérieures et les regrouperait dans un seul document non contraignant. Par la suite, on a invité les différents pays intéressés à étudier la question, comme nous le faisons aujourd'hui.

Votre position s'écarte beaucoup de ce que j'ai lu, ce sur quoi il y a consensus.

Par ailleurs, vous savez sans doute que le premier ministre Mulroney a été un des principaux fondateurs de la Francophonie en 1986. Il a joué un rôle capital dans la création de cette entité. On a établi la Francophonie, on l'a dotée de nombreuses structures et d'une charte disant que l'Association des sections nationales de la Francophonie serait l'organisme consultatif des chefs d'État.

Ne croyez-vous pas que si l'Association des parlementaires du Commonwealth reposait sur ce fondement juridique et était reconnue comme l'organe consultatif du Commonwealth, cela lui donnerait plus d'importance?

Le sénateur Johnson : Qu'en est-il de la consultation au sujet du projet de charte? L'avez-vous amorcée? Quand sera-t-elle lancée au sein des pays du Commonwealth? Où en est-on? Qu'arrivera-t-il si on ne s'entend pas sur une charte?

M. Preston : Je vais répondre au nom du comité exécutif de l'Association parlementaire du Commonwealth. Nous avons également amorcé la discussion au niveau international, et il y aura à Tonga en avril une autre rencontre du comité exécutif où on en discutera.

At this moment we can have the discussion two ways, amongst ourselves and that organization or, as we are having it here, discussion within our own countries. As many of you have found, some of the best conversations take place on the sidelines at some of these meetings, with individual parliamentarians from other countries, asking them where they are on their consultation and reminding them of their need to go forward with it, too. It is not just us, but we will ensure we have discussions on the international stage about the consultation process for this charter also.

Mr. Hiebert: Consultations are happening in the U.K., Australia and other countries as well as what is happening here. I appreciate, again, the invitation to be here to speak and to address this issue. Thank you very much for your attention.

The Chair: Thank you, Mr. Hiebert and Mr. Preston. I am not compelled to apologize too much for the crispness, as you have the same tradition on the other side and you are just feeling the brunt of it as witnesses as opposed to members of Parliament. Thank you for your indulgence. Please add to your testimony, as I will ask the senators to add any further questions to continue this dialogue.

Next, we are delighted to hear from two witnesses via video conference, and one is here with us in Ottawa. We have a time limit of one hour, so I will ask our presenters to make short opening statements, because we would like to enter into a dialogue of questions and answers.

I am delighted that we have Mr. Richard Bourne, Senior Fellow, Institute of Commonwealth Studies at the School of Advanced Study at the University of London. Mr. Bourne, you wore many other hats, and certainly your relationship with the Commonwealth is well known at this table and elsewhere. Your human rights initiative is still one talked about and valued by colleagues across the world and within the Commonwealth.

We also have Mr. Arthur Donahoe, former Secretary General of the Commonwealth Parliamentary Association. Shall I tell them you are joining us from Florida? He is, as noted, the former Secretary General, Speaker of the Nova Scotia Legislature at one time, and served admirably for many years as our Secretary General in the Commonwealth Parliamentary Association.

From my own personal relationship with both the Commonwealth and the CPA, Mr. Donahoe, you worked very diligently to bring the two organizations together in consultations and dialogues, and that will be helpful to us.

Here in Ottawa with us is Mr. Nick Hare, Former Commonwealth Deputy Secretary (Development Cooperation). He has also been in many capacities serving Canada abroad and here — I believe in CIDA and DFAIT. Am I correct? Yes.

À l'heure actuelle, nous pouvons avoir deux types de discussion, d'abord entre nous et l'organisation, ou, comme c'est le cas maintenant, au sein de chacun de nos pays. Comme vous avez été nombreux à le constater, les meilleures discussions ont souvent lieu à l'extérieur des salles de ces réunions, avec les parlementaires d'autres pays, pour savoir où ils en sont au niveau de leurs consultations et leur rappeler qu'ils doivent aller de l'avant dans ce projet également. Nous ne sommes pas les seuls en cause, nous devons nous assurer de discuter du processus de consultation relatif à cette charte sur la scène internationale également.

M. Hiebert : En plus des consultations qui se font ici, il y a aussi des consultations au Royaume-Uni, en Australie et dans d'autres pays. Merci encore de nous avoir invités à vous parler de ce sujet. Merci beaucoup de votre attention.

La présidente : Merci, monsieur Hiebert et monsieur Preston. Je ne vous prie pas de nous excuser pour le temps des questions, puisque vous faites de même de l'autre côté. Vous en sentez simplement les effets en tant que témoins plutôt que de députés. Merci de votre indulgence. Vous pouvez ajouter d'autres éléments à votre témoignage, tout comme je demanderai aux sénateurs de vous envoyer d'autres questions afin de poursuivre ce dialogue.

Nous aurons maintenant le plaisir d'entendre deux témoins par vidéoconférence et un autre en personne, ici à Ottawa. Nous avons une heure pour les entendre, et je vais donc demander à nos témoins de faire de brèves déclarations préliminaires afin que nous puissions avoir du temps pour les questions et réponses.

Nous sommes ravis d'accueillir M. Richard Bourne, boursier principal, Institut des études du Commonwealth, École des études supérieures, à l'Université de Londres. Monsieur Bourne, vous avez occupé de nombreux autres postes et votre relation avec le Commonwealth est bien connue tant des membres du comité que d'autres organisations. Vos collègues de partout au monde et au sein du Commonwealth parlent encore de votre initiative en matière de droits de la personne.

Nous accueillons également M. Arthur Donahoe, ancien secrétaire général de l'Association parlementaire du Commonwealth. Devrais-je leur dire que vous nous présentez votre témoignage à partir de la Floride? Comme je l'ai dit, M. Donahoe est l'ancien secrétaire général, il a été président de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse à une certaine époque et il a admirablement servi pendant de nombreuses années notre association parlementaire du Commonwealth à titre de secrétaire général.

Je puis affirmer de par mon expérience personnelle au sein du Commonwealth et de l'APC, monsieur Donahoe, que vous avez travaillé avec beaucoup de diligence pour réunir les deux organisations dans des consultations et des dialogues. Cela nous sera très utile.

Nous avons avec nous ici, à Ottawa, M. Nick Hare, ancien sous-secrétaire du Commonwealth (Coopération au développement). Il a en outre occupé de nombreux postes au Canada et à l'étranger — au sein de l'ACDI et du MAECI. Est-ce exact? Oui.

We have three very important witnesses who really demand an hour of our time individually, but we are under a time constraint to deliver a report. Please forgive us that we have compressed you in the time. As old hands, you will know how to handle this rather well.

I will turn to Mr. Bourne for an opening statement, then to Mr. Donahoe and to Mr. Hare.

Gentlemen, welcome.

Richard Bourne, Senior Fellow, Institute of Commonwealth Studies, School of Advanced Study, University of London, as an individual: Thank you very much indeed, senator. I am very honoured to be invited to give this video evidence to the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade.

I should start by saying that I am no great enthusiast of the proposed charter — the draft that has been circulated — principally because it does not seem to go much further than the Trinidad and Tobago Affirmation agreed to by heads in 2009. In one or two specific respects, this draft charter goes backwards. There is nothing in this draft relating to freedom of expression and freedom of the press and the media. It is also weaker in the area of local democracy of concern for local government in our member countries.

The danger appears to be that quite a lot of time will be spent on a hortatory document of an aspirational nature. It does not do as the United Nations charter does, which is provide a list of duties and organizational structure. For example, it does not say that leaders of the Commonwealth normally meet every two years; that ministers of — for example — education and the law meet regularly, and foreign ministers as well; that there are structures, including a Commonwealth Secretariat, serving the political and economic needs; that there is a Commonwealth Foundation serving civil society; and that there are some extremely significant other Commonwealth bodies, such as the Commonwealth Parliamentary Association, Commonwealth Business Council, et cetera.

Therefore, in terms of clarifying for readers and particularly for younger members of the Commonwealth, I do not really feel it does that job very well. Again, I am a little worried about the pressures that seem to be applied to produce this document quickly. It is certainly getting some attention in your country and mine, but I am worried that, in many of the developing countries of the Commonwealth, it will not receive the same kind of attention and, therefore, there is a slight risk of a document being dumped down on a significant number of members, both states and peoples, in the Commonwealth.

Finally, in the short presentation, I would say that there seems to be some confusion between a document that is a document coming from the peoples of the Commonwealth and a document that is really just agreed upon by governments. These are two rather different things, and I think there is some confusion in the

Nous avons donc trois témoins très importants auxquels nous devrions consacrer à chacun une heure de notre temps, mais notre temps est limité et nous devons livrer un rapport. Veuillez nous excuser de comprimer vos comparutions. Compte tenu de votre longue expérience, je sais que vous saurez gérer la situation.

Je vais donner la parole à M. Bourne, pour sa déclaration, puis à M. Donahoe et à M. Hare.

Bienvenue messieurs.

Richard Bourne, boursier principal, Institut des études du Commonwealth, École des études supérieures, Université de Londres, à titre personnel : Merci beaucoup, sénateur. C'est un honneur pour moi d'être invité à témoigner par vidéoconférence devant le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international.

Je vous dirai d'emblée que je ne suis pas très enthousiaste à l'égard de la charte proposée — de l'ébauche qui a été distribuée — surtout parce qu'elle ne semble pas aller beaucoup plus loin que l'affirmation de la République de Trinité-et-Tobago signée par les chefs de gouvernement du Commonwealth en 2009. À certains égards, ce projet de charte constitue même un recul. La charte ne contient aucune mention de la liberté de parole, non plus que de la liberté de presse et des médias. Elle est également plus faible en ce qui concerne la préoccupation de démocratie locale relativement aux administrations locales de nos pays membres.

Le danger, c'est qu'on risque de consacrer beaucoup de temps à rédiger des recommandations ambitieuses. Contrairement à la Charte des Nations Unies, le projet de charte ne contient pas de liste d'obligations ni de structure organisationnelle. Par exemple, on ne précise pas que les dirigeants du Commonwealth se réunissent normalement tous les deux ans; que les ministres de l'Éducation et de la Justice — par exemple — se réunissent régulièrement, de même que les ministres des Affaires étrangères; qu'il existe des structures, dont un Secrétariat pour les pays du Commonwealth, pour répondre aux besoins d'ordre politique et économique; qu'il existe une Fondation du Commonwealth au service de la société civile; et qu'il existe d'autres organismes importants du Commonwealth, dont l'Association parlementaire du Commonwealth, et le Conseil des entreprises du Commonwealth.

Par conséquent, je ne trouve pas que le document soit particulièrement clair pour les lecteurs, et plus particulièrement pour les membres plus jeunes du Commonwealth. En outre, je m'inquiète un peu des pressions qui sont exercées pour que ce document soit produit rapidement. Votre pays et le mien y accordent certes une certaine attention, mais je crains que ce ne soit pas le cas dans de nombreux pays en développement du Commonwealth. Il y a donc un léger risque qu'un document soit imposé à un nombre important de membres, tant populations que nations, au sein du Commonwealth.

Enfin, pour être bref, je dirais qu'on semble confondre un document issu des populations du Commonwealth et un document qui reçoit simplement l'aval des gouvernements. Ce sont deux choses bien différentes, et il y a un manque de clarté dans le libellé, de sorte qu'on pourrait comprendre qu'il s'agit

wording, which suggests that this is a popular document agreed upon by the people. There is some wording mimicking the American Constitution, and it does not really reflect the reality, which is, on the whole, that this is something that has been put together initially by the Eminent Persons Group, secondly, by governments. Also, it does not really provide very much forward progress, in my view, for the Commonwealth as an international institution that is not very well understood.

I would like to see a very brief thing that could be of use to young people. A few years ago, the Commonwealth Foundation prepared something called *CommonGround* aimed at teenagers. There is a shortage, I believe, of easily understood material about the Commonwealth. However, I am a bit worried about this particular document.

Arthur Donahoe, Former Secretary General of the Commonwealth Parliamentary Association, as an individual: Honourable senators, I have been asked to present my views on the recommendation that a charter of the Commonwealth be established, and its implications for the Commonwealth Parliamentary Association from a Canadian perspective. Some of what I have to say will echo comments made in Mr. Hiebert's presentation earlier this afternoon.

The CPA, as I am sure you are all aware, marked its one hundredth anniversary last year. The Parliament of Canada has been an important member of the organization from its inception, and Canadian provincial and territorial legislatures have also been and continue to be active participants. At the intergovernmental level, Canada is the second largest contributor to the Commonwealth.

I certainly do not intend to trace the history of the CPA except to say that from modest beginnings, it has grown to an organization of over 17,000 members, with branches in over 170 parliaments and legislatures in most of the countries of the Commonwealth.

As it is funded by its member branches, it operates independent of them, but in collaboration with, the Commonwealth Secretariat, the Commonwealth Foundation, and other Commonwealth organizations.

CPA headquarters are located in London, from which the international activities of the organization are planned, coordinated and executed. I had the great privilege of serving as Secretary General, or CEO, of the CPA from 1992 until the end of 2001. I remain the only Canadian to have held that position.

During my time in London, I was frequently called upon to speak to visiting parliamentarians and outside groups about the Commonwealth and the CPA. Most often I would begin my remarks as follows: The Commonwealth is a voluntary association of sovereign, independent states, each responsible for its own policies, consulting and cooperating in the interests of their peoples and in the promotion of international understanding and world peace.

d'un document adopté par la population. Certaines parties du libellé imitent le texte de la Constitution des États-Unis, ce qui ne correspond pas à la réalité. Dans l'ensemble, il s'agit d'un document qui a été préparé initialement par le groupe de personnalités éminentes, puis par les gouvernements. En outre, le document ne permettra pas à mon avis au Commonwealth de réaliser de grands progrès en tant qu'institution internationale assez mal comprise.

Je préférerais un document très bref qui pourrait être utilisé auprès des jeunes. Il y a quelques années, la Fondation du Commonwealth avait préparé un document intitulé *CommonGround* à l'intention des adolescents. Il n'y a pas suffisamment de documents faciles à comprendre au sujet du Commonwealth. Toutefois, le projet de charte m'inquiète un peu.

Arthur Donahoe, ancien secrétaire général de l'Association parlementaire du Commonwealth, à titre personnel : Honorables sénateurs, on m'a demandé de présenter mon point de vue sur la recommandation de créer une charte du Commonwealth et sur les conséquences d'une telle charte pour l'Association parlementaire du Commonwealth, dans la perspective du Canada. Certaines de mes observations feront écho au témoignage que vous a présenté M. Hiebert cet après-midi.

Comme vous le savez tous, l'APC a célébré l'an dernier son centième anniversaire. Le Parlement du Canada a été un membre important de cette organisation depuis sa création, et les assemblées législatives des provinces et des territoires du Canada ont été et continuent d'être des participants actifs. À l'échelle intergouvernementale, le Canada est le deuxième contributeur en importance au Commonwealth.

Je n'ai certes pas l'intention de dresser un historique de l'APC, si ce n'est pour dire que malgré des débuts modestes, cette organisation compte maintenant plus de 17 000 membres et des filiales dans plus de 170 parlements et assemblées législatives dans la plupart des pays du Commonwealth.

L'association est financée par ses membres et fonctionne de façon indépendante du Secrétariat pour les pays du Commonwealth, de la Fondation du Commonwealth et des autres organisations du Commonwealth, mais en collaboration avec ces organismes.

Le bureau principal de l'APC est situé à Londres. C'est de là que les activités internationales de l'organisation sont planifiées, coordonnées et exécutées. J'ai eu l'énorme privilège d'être le secrétaire général, ou PDG, de l'APC de 1992 jusqu'à la fin de 2001. À ce jour, je suis encore le seul Canadien à avoir occupé ce poste.

Durant mes années à Londres, j'ai souvent été appelé à parler du Commonwealth et de l'APC à des parlementaires ou des groupes étrangers en visite. Je commençais généralement mes remarques comme suit : le Commonwealth est une association volontaire d'États indépendants et souverains qui sont responsables de leurs propres politiques et qui se consultent et collaborent pour le grand bien de leurs populations et dans l'intérêt de la compréhension internationale et de la paix dans le monde.

These words will be recognized as the opening sentence of the Harare Declaration to which Commonwealth heads of government had committed themselves just one year before I became CPA's Secretary General.

I would then go on to say that the Commonwealth has no charter, but that its members promise to adhere to certain fundamental principles set out in various declarations adopted over the years by Commonwealth heads, especially at Singapore in 1971 and Harare in 1991.

I have sometimes heard criticisms leveled at the Commonwealth that not all its member countries were living up to the principles to which they had agreed to abide. One of the shortcomings of the Harare Declaration was that it did not include a mechanism for sanctioning members who failed to abide by its terms. This defect was remedied at the 1995 Commonwealth Heads of Government Meeting, CHOGM, at Auckland when the Millbrook Commonwealth Action Programme was adopted and the Commonwealth Ministerial Action Group, or CMAG, was established. More recently, the Latimer House guidelines on the relationship between parliament, the executive and the judiciary, and stressing the importance of gender equality and the role of women in public life, have been agreed to.

Now, some 20 years after the adoption of the Harare Declaration, the Eminent Persons Group has recommended the establishment of a "Charter of the Commonwealth." I have had an opportunity to read the Eminent Persons Group's draft charter and believe that, for many reasons as set out in the group's report, adoption of such a document would be beneficial for the Commonwealth and its member countries. I will touch briefly on only two of these reasons.

First, the charter would act as a codification of the fundamental principles set out in the many Commonwealth declarations, and would be the culmination of work that has been evolving since at least 1971.

Second, as the Eminent Persons Group points out such a charter would enable the Commonwealth to become more people-oriented and provide enhanced relevance to an organization, which is not widely understood and appreciated by citizens of its member countries.

I also believe there is merit in considering the option referred to by the EPG to consider an expanded charter, to make it more of a constitutive document, which sets out the Commonwealth's objectives, founding principles, criteria for admission and continuance of membership, its organs, office bearers and decision-making process, and its external relations. Perhaps I am echoing some of the remarks my friend Richard Bourne has just made.

As the Eminent Persons Group recognized, to do this would require the widest possible consultation but inclusion of these matters would, in my view, result in a more comprehensive and unifying document. It may be that now is the time to do the

Vous reconnaîtrez là la première phrase de la Déclaration de Harare que les chefs de gouvernement du Commonwealth avaient signée un an à peine avant que je devienne secrétaire général de l'APC.

J'ajouterai que le Commonwealth n'a pas de charte, mais que ses membres promettent d'adhérer à certains principes fondamentaux énoncés dans diverses déclarations adoptées au fil des ans par les chefs de gouvernement du Commonwealth, surtout les déclarations de Singapour de 1971 et de Harare de 1991.

J'ai souvent entendu certaines critiques voulant que les pays membres du Commonwealth ne respectent pas tous les principes auxquels ils sont supposés adhérer. L'une des lacunes de la Déclaration de Harare est qu'elle ne comprenait aucun mécanisme pour sanctionner les manquements des membres. Cette lacune a été corrigée à la réunion de 1995 des chefs de gouvernement du Commonwealth, à Auckland, où on a adopté le programme d'action Millbrook du Commonwealth et créé le Groupe d'action ministérielle du Commonwealth. Plus récemment, on a adopté les directives de Latimer House sur les relations entre le Parlement, l'exécutif et le judiciaire, dans lequel on insiste aussi sur l'importance de l'égalité des sexes et le rôle des femmes dans la vie publique.

Quelque 20 années après l'adoption de la Déclaration de Harare, le Groupe de personnalités éminentes a maintenant recommandé la création d'une charte du Commonwealth. J'ai eu l'occasion de lire le projet de charte du Groupe de personnalités éminentes, et j'estime que, pour bon nombre des raisons énoncées dans le rapport du groupe, l'adoption d'un tel document serait à l'avantage du Commonwealth et de ses pays membres. Je vais aborder brièvement deux de ces raisons.

Premièrement, la charte aurait pour effet de codifier les principes fondamentaux énoncés dans bon nombre des déclarations du Commonwealth et constituerait le point culminant de l'évolution de ses travaux depuis au moins 1971.

Deuxièmement, comme l'a fait remarquer le Groupe de personnalités éminentes, une telle charte permettrait au Commonwealth d'être davantage axé sur le peuple et accroîtrait la pertinence d'une organisation qui n'est pas suffisamment comprise et appréciée par les citoyens de ses pays membres.

En outre, il vaudrait peut-être la peine d'envisager une option mentionnée par le GPE relativement à une charte plus élaborée, afin qu'elle devienne un document plus constitutif, dans lequel seraient énoncés les objectifs du Commonwealth, ses principes fondateurs, ses critères d'admissibilité et de maintien de l'adhésion, ses organes, sa structure bureaucratique et ses processus décisionnels, de même que ses relations externes. Mes remarques font sans doute écho au témoignage que mon collègue Richard Bourne vient de présenter.

Comme l'a reconnu le Groupe de personnalités éminentes, ce travail exigerait des consultations aussi étendues que possible, mais l'inclusion de ces sujets permettrait d'obtenir, à mon avis, un document plus global et unifiant. Le temps est peut-être venu

exercise in full. In any event, adoption of a charter would more easily guide and focus the organization's work, and further its aim of working in the words of former Commonwealth Secretary General Don McKinnon:

... as a trusted partner for all Commonwealth people; as a force for democracy and good governance; as a platform for global consensus building and as a source for practical help for sustainable development.

I will be pleased to try to answer any questions which committee members may have.

Nick Hare, Former Commonwealth Deputy Secretary (Development Cooperation), as an individual: I will endeavour to be reasonably brief, and I have cut out about five paragraphs. Nevertheless, I will stick to my text in certain moments. It has been 12 full years since I set foot in Marlborough House, where the secretariat is, so I might be dated in my views, but I am sure that will be acceptable in the Senate.

I was very impressed by the work undertaken by the Eminent Persons Group. It is an outstanding and far-reaching document. I felt for some time that this kind of in-depth study was long overdue. It is important that taxpayers need to be clear about the benefits of membership, and for that they need to have an understanding and knowledge about what the Commonwealth stands for, what its objectives and priorities are or should be, and what services are available. The EPG has raised these issues in spades.

However, it is very important that this charter be gotten right. This series of witnesses you are calling will help, but I am sure once the Commonwealth brings together the views from its various members, quite a different charter will be put before us.

The draft as it stands is an excellent document in terms of drawing together the many inspirational beliefs, values and aspirations that successive landmark meetings of heads have agreed upon. In its present form, I do not see it as the user friendly charter that is needed in this time, in the context of the spirit of reform the EPG promotes.

I agree with others that as a practical matter eight pages is too long to garner the attention it deserves in the context of promoting a revitalized Commonwealth. Our own oft cited Charter is only two legal-size pages and that is perhaps why it is often referred to.

Bear in mind the need for reaching consensus among all 54 member states. From personal experience, I have always found that short is always better in achieving a successful negotiation.

In the matter of inspirational versus aspirational — and I know the committee has discussed this — why not maximize the art of the Commonwealth possible by having just enough of the former

d'aller jusqu'au bout. De toute façon, l'adoption d'une charte permettrait de guider et de cibler plus efficacement le travail de l'organisation et de l'amener plus près de l'atteinte de son objectif, comme l'a dit l'ancien secrétaire général du Commonwealth Don McKinnon :

[...] être un partenaire de confiance pour toutes les populations du Commonwealth, un moteur de la démocratie et de la bonne gouvernance, une tribune en vue d'un consensus global et une source d'aide pratique pour le développement durable.

Je suis prêt à répondre à toutes les questions des membres du comité.

Nick Hare, ancien sous-secrétaire du Commonwealth (Coopération au développement), à titre personnel : Je vais essayer d'être assez bref, et j'ai retiré cinq paragraphes de mon exposé. Néanmoins, je m'en tiendrai à mon texte à certains moments. Voilà 12 ans que je suis arrivé à Marlborough House, où se trouve le secrétariat. Mes opinions peuvent sembler désuètes, mais je suis sûr qu'elles seront encore acceptables pour le Sénat.

J'ai été très impressionné par le travail entrepris par le Groupe des personnalités éminentes. Le résultat en est un document exceptionnel et visionnaire. Je pense depuis longtemps qu'une telle étude s'est trop fait attendre. Il est important que les contribuables comprennent clairement quel est l'avantage d'appartenir au Commonwealth et pour cela, ils doivent savoir et comprendre ce que représente le Commonwealth, quels sont ou devraient être ses objectifs et ses priorités et quels services il offre. Le GPE a abondamment discuté de ces questions.

Toutefois, il est très important que cette charte soit bien rédigée. Les témoignages que vous entendrez vous aideront, mais je suis sûr que lorsque le Commonwealth réunira les points de vue de ses différents membres, nous nous retrouverons avec une charte bien différente.

Le projet de charte, dans sa version actuelle, est un excellent document pour ce qui est de réunir les inspirations, les valeurs et les aspirations découlant des grandes réunions successives auxquelles ont participé les chefs de gouvernement. Mais dans sa forme actuelle, ce n'est pas le document convivial dont on a besoin à l'heure actuelle, dans le contexte de l'esprit de la réforme que préconise le GPE.

Tout comme d'autres, je reconnais que du point de vue pratique, un document de huit pages est trop long pour obtenir l'attention qu'il mérite dans le contexte de la revitalisation du Commonwealth. Notre propre charte, si souvent citée, ne contient que deux pages de grand format, et c'est peut-être pour cette raison qu'on en fait si souvent mention.

Il ne faut pas oublier que le consensus doit regrouper les 54 États membres. D'après mon expérience personnelle, un document court est toujours plus utile pour réussir une négociation.

Pour ce qui est d'opposer l'inspiration à l'aspiration — et je sais que votre comité en a discuté —, pourquoi ne pas maximiser l'art de ce qui est possible au Commonwealth en usant de juste

to inspire the promise of the latter. A clear annunciation of realistic aspiration objectives would also spark the interest in the badly needed debate around the Commonwealth's raison d'être, enjoyed by larger and better known international organizations.

I have two specific suggestions.

For each of them you can ask me to write the formulation of how they would appear in the final draft. The first relates to a practice in the Commonwealth which is both a blessing and a curse. You will have noticed that in the rendition you have with the eight pages, there are multiple quotes from many meetings. Basically, that means the Commonwealth is all things to all members. It is a bit of a syndrome which means that you cannot, in a 54-member organization — which likes to meet by consensus — keep adding things, because if you do not you will never get consensus. This brings me to my recommendation. As resources are the key to the art of the possible, the Commonwealth could do so much more if member governments ensure their resolutions were funded.

The charter, crass as it may sound, could help with this difficulty that impacts regularly on the secretariat's work and potentially on the Commonwealth's credibility. This is by including, on the aspirational side of the equation, a pledge whereby members undertook to provide the necessary means and support of those values and aspirations that heads of governments solemnly resolved to uphold.

I say that for a practical reason. Every time there is another decision taken by heads, or a proposal that is passed on to the secretariat, you need the resources to implement it. Everyone looks behind them and assumes those resources will come from someone else, some other party. You basically have a whole lot of broken promises as a result of this system.

Let us ensure that if we are going to do all these marvelous things that indeed they also pledge, when the time comes, resources for what they have undertaken the secretariat to do.

The second suggestion is I was very much struck by the quote by Her Majesty that was chosen by the Eminent Persons Group in the introduction to the report which said:

The Commonwealth is not an organization with a mission. It is rather an opportunity for its people to work together, to achieve practical solutions to problems.

This definition that has been used from Her Majesty speaks directly to the problem-solving nature of the mandates of the Commonwealth's functional cooperation programs, one of which I had responsibility for: the Commonwealth Fund for Technical Co-operation. It is a highly flexible mechanism that provides a

assez d'inspiration pour formuler la promesse de l'aspiration? L'énonciation claire d'aspirations réalistes pourrait également susciter un intérêt dans un débat trop attendu sur la raison d'être du Commonwealth, qui bénéficie à des organisations internationales mieux connues et de plus grande taille.

J'ai deux propositions précises.

Vous pouvez me demander de rédiger la formule qui pourrait apparaître dans le document final. La première proposition porte sur une pratique du Commonwealth qui est à la fois un bien et un mal. Vous aurez remarqué que dans le document de huit pages que vous avez entre les mains, on trouve de multiples citations tirées de diverses réunions. Ce que cela signifie, en fait, c'est que le Commonwealth essaie de satisfaire tous ses membres. C'est une sorte de syndrome du fait qu'une organisation qui compte 54 membres — et qui se réunit par consensus — ne peut pas continuer d'ajouter d'autres éléments, car sinon il sera impossible d'obtenir le consensus. Cela m'amène à ma recommandation. Puisque l'art du possible dépend des ressources, le Commonwealth pourrait faire bien davantage si les gouvernements membres veillaient au financement de leurs résolutions.

La charte, aussi grossière qu'elle puisse paraître, pourrait apporter une solution à ce problème qui touche régulièrement le travail du secrétariat et peut-être la crédibilité du Commonwealth. Elle comprend, à titre d'aspiration, une promesse par laquelle les membres s'engagent à fournir les moyens et l'appui nécessaires aux valeurs et aux aspirations que les chefs de gouvernement ont juré solennellement de faire respecter.

Je dis cela pour une raison pratique. Chaque fois qu'une nouvelle décision est prise par les chefs, aucune proposition n'est transmise au secrétariat, il faut les ressources nécessaires pour la mettre en œuvre. Tout le monde regarde ailleurs et présume que ces ressources viendront de quelqu'un d'autre, ou d'une autre partie. Ce système mène donc à un grand nombre de promesses non tenues.

Assurons-nous que pour faire toutes ces merveilleuses choses, on promet également, lorsque le temps est venu, les ressources nécessaires pour que le secrétariat puisse accomplir ce à quoi il s'est engagé.

Pour ma deuxième suggestion, j'ai été vraiment frappée par la citation de sa Majesté qui a été choisie par le Groupe des personnalités éminentes dans l'introduction du rapport et qui va ainsi :

Le Commonwealth n'est pas une organisation avec une mission. C'est plutôt une occasion pour que les peuples travaillent ensemble afin d'arriver à des solutions pratiques aux problèmes.

Cette définition utilisée par sa Majesté concerne directement la nature de résolution des problèmes des mandats des programmes fonctionnels de coopération du Commonwealth, comme celui dont j'ai été chargé, le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique. C'est un mécanisme très souple qui

wide range of targeted or gap-filling technical assistance, funded entirely on a voluntary basis by the entire membership which totals around \$40 million annually.

For many Commonwealth countries, in particular the smaller ones, the functional cooperation programs are considered one — if not the most important — benefit of membership, and the most valuable expression of the Commonwealth partnership. I was delighted to note how readily the EPG acknowledged this fact, as reflected in the following extract from the report in the charter on functional cooperation:

With so substantial a proportion of its membership being developed in countries, the Commonwealth is well placed in our view to position development in its broadest sense at the heart of its work.

A little further on it states:

The potential of the Commonwealth in this is unrivaled.

Well, bravo EPG; you got that absolutely right. Since the functional cooperation programs are seen as such a key benefit by so many countries and supported voluntarily by them directly, my suggestion is do you want to consider giving them greater prominence in the charter, than implied in the almost passing reference in paragraph 21 of the current draft which simply aspires to give practical assistance and technical aid, et cetera. Besides, Her Majesty would like that.

I would be happy to answer your questions.

Senator Downe: Mr. Bourne, I thank you for joining us today. You indicated the consultation on the charter may only be happening in a few countries. I see that you are the senior fellow on commonwealth studies; obviously you would know this; but why, in your opinion? Is it a matter of resources in the countries that are not participating in consulting their citizens or is it a lack of interest?

Mr. Bourne: It is two things, really. Both of those apply. One of the problems is the lack of existing knowledge about the Commonwealth so that people do not know where to start. Also, in very large countries — I am thinking of India in particular — there is a risk of having a small consultation in Delhi, when of course the population is spread over a very large area. I think there can be an equal and opposite kind of problem in very small states. As you know, the majority of Commonwealth member countries have populations of less than 1.5 million, and some of those are stretched over archipelagos in the ocean. I think there are considerable technical problems.

Although the aspiration to consult widely is a good one and the democratic one, and in keeping with the Commonwealth's often-espoused values, in reality, I am very concerned that this is not happening. In some countries maybe there is not enough government or indeed civil society push to make this happen. It is obviously very helpful when parliamentarians take a lead in consulting their constituents about these issues, but I am

prévoit toute une gamme de mesures d'aide technique ciblée ou ponctuelle, financé entièrement de façon volontaire par tous les membres à hauteur d'environ 40 millions de dollars par année.

Pour de nombreux pays du Commonwealth, surtout les plus petits, les programmes fonctionnels de coopération sont considérés comme l'un des plus importants, sinon le plus important, avantages d'être membre, et l'expression la plus utile du partenariat du Commonwealth. J'ai été ravi de constater que le GPE reconnaissait cet état de fait, comme on peut le voir dans l'extrait suivant du rapport provenant de la charte sur la coopération fonctionnelle :

Avec une part aussi importante de ses membres provenant de pays en développement, le Commonwealth est bien placé, d'après nous, pour placer au cœur de ses activités le développement au sens le plus large.

On peut lire un peu plus loin :

Le potentiel du Commonwealth à ce sujet est inégalé.

Eh bien, bravo au GPE, vous avez absolument raison. Puisque les programmes fonctionnels de coopération sont perçus comme étant un avantage si important par tant de pays et appuyé directement par ceux-ci, ma suggestion serait de songer à leur donner une plus grande place dans la charte, plutôt que de seulement y faire référence en passant au paragraphe 21 de l'ébauche actuelle qui aspire simplement à fournir de l'aide pratique et technique, et cetera. De plus, cela plairait à sa Majesté.

Je serai ravi de répondre à vos questions.

Le sénateur Downe : Monsieur Bourne, je vous remercie d'être ici aujourd'hui. Vous avez dit que les consultations au sujet de la charte ont peut-être seulement lieu dans quelques pays. Je vois que vous êtes chargé de cours principal sur les études du Commonwealth; évidemment, vous êtes au courant; mais pourquoi est-ce le cas, d'après vous? Est-ce une question de ressources pour les pays qui ne consultent pas leurs citoyens, ou est-ce un manque d'intérêt?

M. Bourne : Il y a deux raisons, vraiment. Ces deux-là sont vraies. L'un des problèmes est le peu d'information sur le Commonwealth, alors les gens ne savent pas où débiter. Aussi, dans les très grands pays — je pense à l'Inde en particulier —, il y a le risque de tenir de petites consultations à Delhi, alors que la population est répartie sur un très grand territoire. Je pense qu'il peut y avoir un problème aussi important et opposé dans les très petits États. Comme vous le savez, la majorité des pays membres du Commonwealth ont des populations de moins de 1,5 million de personnes, parfois réparties sur des archipels dans l'océan. Je pense que cela présente des problèmes techniques considérables.

Bien que l'aspiration de faire de vastes consultations soit bonne et démocratique, et corresponde aux valeurs souvent mises de l'avant par le Commonwealth, en réalité, je suis très préoccupé que cela n'ait pas lieu. Dans certains pays, peut-être que le gouvernement ou même la société civile n'ont pas une assez forte présence pour que les consultations aient lieu. Il est évidemment très utile que des parlementaires décident de consulter leurs

concerned that there is not a great deal of consultation and that a rather rushed schedule is perhaps pressing for a decision, in September of this year, it has been suggested, when actually the reality of consultation and the need then to achieve compromises and a new document, a shorter document or a different type of document, we may not have time for.

Senator Downe: I have a follow-up question. You indicated it could be a lack of existing knowledge among citizens about the role of the Commonwealth. Are the leaders of the Commonwealth just trying to enhance the organization or are they trying to define a role for the organization in a changing world?

We have a lot of overlapping responsibilities. We have an association here of mostly former colonies of the United Kingdom. Because most of these meetings require the head of government, in the case of Canada it is a wonder the Prime Minister is in the country — he has to attend the Asia Pacific Forum, NATO meetings, UN meetings, the G8, the G20, la Francophonie and Commonwealth. In most cases you cannot delegate a minister.

Is there any opportunity to reduce the number of these organizations? The Commonwealth is really duplicating in many cases what other organizations are doing.

Mr. Bourne: They are and they are not. Clearly, the Commonwealth and the Francophonie are two quite different organizations with different memberships. There is a small overlap, but it is only a small one.

In terms of NATO, obviously the great majority of Commonwealth states were effectively non-aligned during the Cold War, and only a very small number belonged to NATO.

You are correct; what you are putting your finger on is very important — namely, the burgeoning amount of international diplomacy that has developed. Circa 1950, the Commonwealth was almost alone as an international organization. The United Nations was still in its infancy, and although NATO was coming into existence, there was not this plethora of bodies demanding the attention of a head of government. In my view, the Commonwealth has got crowded out. You are right in saying that the Eminent Persons Group wanted to do two things. It wanted to re-energize the Commonwealth and help find it a new or more impressive and useful role in the 21st century, but at the same time trying to mobilize resources. I do not just mean money here, but public interest, political interest, the interest of leader writers on newspapers and opinion formers on television.

The whole EPG effort was designed to make the Commonwealth, to use the expression, fit for purpose, in the 21st century. It would be very sad if it falls down at early hurdles.

Almost half of the EPG recommendations were actually deferred at Perth. The contentious one, for a commissioner for democracy, the rule of law and human rights, I personally am

commettants à ce sujet, mais je m'inquiète qu'il n'y ait pas beaucoup de consultations et qu'un échéancier assez serré pousse peut-être à prendre une décision, en septembre de cette année, comme il a été suggéré, alors qu'on n'a peut-être pas le temps de faire de réelles consultations et d'en arriver à des compromis et à un nouveau document, un document plus court ou d'un type différent.

Le sénateur Downe : J'ai une autre question. Vous avez dit qu'il s'agissait peut-être d'un manque d'information de la part des citoyens au sujet du rôle du Commonwealth. Est-ce que les chefs du Commonwealth essaient simplement d'améliorer l'organisation ou est-ce qu'ils essaient de définir un rôle pour celle-ci dans un monde en transformation?

Il y a un grand chevauchement de responsabilités. Nous avons une association qui comprend surtout d'anciennes colonies du Royaume-Uni. Parce que la plupart de ces rencontres nécessitent la présence d'un chef de gouvernement, dans le cas du Canada, il est étonnant que le premier ministre puisse y assister, il doit participer au forum Asie-Pacifique, aux réunions de l'OTAN, de l'ONU, du G8, du G20, de la Francophonie et du Commonwealth. La plupart du temps, on ne peut y déléguer un ministre.

Aurait-on l'occasion de réduire le nombre de ces organisations? Dans de nombreux domaines, le Commonwealth fait la même chose que d'autres organisations.

M. Bourne : Oui et non. Évidemment, le Commonwealth et la Francophonie sont deux organisations assez différentes qui comprennent des membres différents. Il y a un peu de chevauchement, mais il est assez petit.

Quant à l'OTAN, évidemment la grande majorité des États du Commonwealth étaient des pays non alignés durant la guerre froide, et il n'y en a que quelques-uns qui appartenaient à l'OTAN.

Vous avez raison; vous mettez le doigt sur un point très important, c'est-à-dire le nombre croissant d'organisations internationales de type diplomatique. Dans les années 1950, le Commonwealth était presque la seule organisation internationale. Les Nations Unies étaient à leurs balbutiements, et bien que l'OTAN était en train de naître, il n'y avait pas toute cette série d'organisations qui demandaient l'attention des chefs de gouvernement. D'après moi, le Commonwealth s'est fait éclipser. Vous avez raison de dire que le Groupe des personnalités éminentes voulait faire deux choses. Il voulait redynamiser le Commonwealth et l'aider à trouver un nouveau rôle plus impressionnant et utile pour le XXI^e siècle, tout en essayant de mobiliser des ressources. Je ne parle pas que de l'argent, mais aussi de l'intérêt public, de l'intérêt politique, de l'intérêt des grands journalistes et des faiseurs d'opinions à la télévision.

L'effort du GPE visait à faire correspondre le Commonwealth aux objectifs du XXI^e siècle. Il serait très triste que ce projet s'écrase dès les premiers obstacles.

Près de la moitié des recommandations du GPE avaient été remises à plus tard lors de la réunion de Perth. J'espère qu'il se passera quelque chose avec la plus controversée, celle au sujet du

very keen to see something of that go through, because if it does not, it will help make the Commonwealth charter look rather void and hypocritical.

The Commonwealth is suffering from a lack of interest at heads-of-government level, possibly a lack of energy at the institutional level — Commonwealth Secretariat, Commonwealth Foundation — and also this terrible crowding out, the sheer competition of modern global diplomacy.

Senator Downe: You indicated the commissioner of democracy. That is the same mandate that the Council of Europe has — rule of law, democracy and human rights.

Senator D. Smith: I believe some of you were listening in to our interview with the members from the CPA here. I did go over some of these points. When I first looked at the draft charter, I thought that there are many good things in there, and for us I think the most important things are the definition of a bona fide democracy with free elections, and human rights have to be in there enforced by the rule of law.

A lot of it almost fell into platitude stuff. I would like to see the words down a bit. One of our witnesses, of whom I did make a couple of notes, made very good points, and said that one of the things that was missing was the responsibility to protect concept that came out of the UN in 2001, which was an obligation on states to protect vulnerable populations from ethnic cleansing and things like that. Of course, the Commonwealth never did anything when Idi Amin did what he did back in the 1970s, which was bad stuff, but he was not booted out either. At least, South Africa had the good sense to withdraw from the Commonwealth when the issue of apartheid had not been dealt with.

Another one is references to Aboriginal rights. I will not get into the International Criminal Court, which would be a very hard sell, but on those issues of responsibility to protect and Aboriginal rights being referred to in there, do you have any thoughts as to those two issues?

Mr. Bourne: Is that question addressed to me or to one of your other witnesses?

Senator D. Smith: Any of you can comment, if you see fit.

The Chair: Mr. Donahoe, I think that may be addressed to you, because it was in response to some experiences that the witness pointed out. You would have had that link between CPA and Commonwealth. Give it a go, and then whoever else wishes can jump in.

commissaire à la démocratie, à l'état de droit et aux droits de la personne, parce que si elle n'est pas adoptée, la charte du Commonwealth semblera assez vide et hypocrite.

Le Commonwealth souffre d'un manque d'intérêt de la part des chefs de gouvernement, peut-être d'un manque d'énergie au niveau institutionnel — le Secrétariat du Commonwealth, la Fondation du Commonwealth — et aussi du nombre croissant d'autres organisations, qui forment une concurrence directe dans la diplomatie mondiale moderne.

Le sénateur Downe : Vous avez parlé d'un commissaire à la démocratie. Je suppose que ce mandat ressemble à celui du commissaire du Conseil de l'Europe, à savoir la primauté du droit, la démocratie et les droits de la personne.

Le sénateur D. Smith : Je pense que certains d'entre vous ont entendu notre discussion avec les membres de l'Association parlementaire du Commonwealth. J'ai passé en revue certains de ces points. Lorsque j'ai lu le projet de charte pour la première fois, je me suis dit qu'il contenait toutes sortes de choses intéressantes. Pour nous, les aspects les plus importants sont la définition d'une véritable démocratie dans le cadre de laquelle il y a des élections libres, la protection des droits de la personne et la primauté du droit.

J'ai l'impression qu'il y a tout de même beaucoup de platitude. Par conséquent, j'aimerais que le texte soit remanié. Un de nos témoins, a fait des remarques très pertinentes, que j'ai prises en note; il a dit notamment qu'on ne retrouvait rien dans le document sur la responsabilité de protéger, concept établi par l'ONU en 2001, selon lequel les États ont l'obligation de protéger leurs populations vulnérables contre le nettoyage ethnique et autres types de crimes. Il est vrai que le Commonwealth n'a rien fait quand Idi Amin a fait ce qu'il a fait dans les années 1970, et ce n'était pas très reluisant. Il n'a pas été éjecté non plus. Au moins, l'Afrique du Sud a eu la décence de se retirer du Commonwealth à l'époque de l'apartheid.

Il y a également la question des droits des peuples autochtones. Je n'aborderai pas la question de la Cour pénale internationale, parce que je pense que je ferais face à trop de réticence, mais j'aimerais savoir ce que vous pensez de l'inclusion du concept de la responsabilité de protéger et de la protection des droits des peuples autochtones.

M. Bourne : Cette question s'adresse-t-elle à moi ou aux autres témoins?

Le sénateur D. Smith : Tous ceux qui le désirent peuvent y répondre.

La présidente : Monsieur Donahoe, je pense que la question vous est adressée. En effet, il s'agit d'une réaction à des expériences soulignées par le témoin. Vous avez sans doute servi de liaison entre l'Association parlementaire du Commonwealth et le Commonwealth. Je vous demanderais de répondre en premier, puis les autres pourront intervenir s'ils le désirent.

Mr. Donahoe: I just want to say that what is becoming a little clearer to me, and I just had a chance to turn my mind to this exercise in the last week or so, is that the document that is being considered is deficient in many respects.

Senator Smith referred to Idi Amin. There is no way that any head of state that behaved nowadays the way Idi Amin did then would last in the Commonwealth. The country would have been CMAG'd and suspended from membership in the Commonwealth. Things have improved considerably over the years.

As I tried to indicate in my remarks earlier, the Commonwealth is an evolving organization. It is a step in the right direction to adopt a charter, bearing in mind that the charter that is being considered is capable of being strengthened in many ways, including in the ways in which you mentioned, senator, putting in a concept of requirement to protect member countries and referring to the fact that in many countries Aboriginal rights are important and need protection.

[*Translation*]

Senator Fortin-Duplessis: I have a question for Mr. Donahoe and another one for Mr. Bourne. I will ask both my questions and each can think of his answer.

First, my question for Mr. Donahoe: in the 26 countries that make up the Commonwealth, there are countries that are well-developed and others that are less developed. In your opinion, what can the parliamentarians of these developed countries do to foster mutual aid and to contribute to making all these countries equal?

My question for Mr. Bourne is: if the Commonwealth Charter is not created perfectly and adopted, do you think the survival of the Commonwealth could be jeopardized?

[*English*]

Mr. Donahoe: During the course of my time with the CPA, I visited in a Namibia. We visited a vocational school. I had a badge on me which said, "Arthur Donahoe, CPA, London."

The principal of the school was showing us around and I started talking to him. He said, "Oh, you are from London." I said, "Well, I live in London now but I am a Canadian." "Oh, you are a Canadian! Come, come, let me show you something" and he took me to a classroom that was filled with computers and he said "These are the gifts of the Government of Canada through the Commonwealth."

His whole attitude changed towards me. If I might say so with due respect, Mr. Bourne, he originally thought I was British. In any event, this is just a small example of the way in which the developed Commonwealth countries assist those that are less

M. Donahoe : Cela ne fait qu'une semaine environ que je pense à cette question de charte, mais j'ai eu le temps de m'apercevoir que le document est lacunaire à bien des égards.

Le sénateur Smith a soulevé Idi Amin. De nos jours, si un chef d'État se comportait comme Idi Amin, il se ferait éjecter du Commonwealth. Le pays en question aurait été traduit devant le Groupe d'action du Commonwealth et son adhésion aurait été suspendue. Les choses se sont bien améliorées avec le temps.

Comme j'ai essayé de le dire dans mes remarques précédemment, le Commonwealth ne cesse d'évoluer. L'adoption d'une charte, c'est un pas dans la bonne direction, mais il faut comprendre que le document devra être amélioré de diverses façons, notamment comme l'a indiqué le sénateur, en y ajoutant le concept de la protection des pays membres et celui de la protection des droits des peuples autochtones, question qui est importante dans un grand nombre de pays.

[*Français*]

Le sénateur Fortin-Duplessis : J'ai une question pour M. Donahoe et une autre pour M. Bourne. Je vais poser mes deux questions et chacun aura le loisir de penser à sa réponse.

D'abord, ma question pour M. Donahoe : dans les 26 pays qui constituent le Commonwealth, il y a des pays qui sont bien développés et d'autres qui le sont un peu moins. À votre avis, que peuvent faire les parlementaires de ces pays développés pour favoriser l'entraide et contribuer à ce que tous les pays deviennent égaux?

Ma question pour M. Bourne est la suivante : si la charte du Commonwealth n'est pas créée parfaitement et adoptée, pensez-vous que la survivance du Commonwealth peut être mise en jeu?

[*Traduction*]

M. Donahoe : Lorsque je travaillais pour l'Association parlementaire du Commonwealth, j'ai eu l'occasion d'aller en Namibie. Là-bas, nous avons visité une école professionnelle. Moi, je portais un insigne sur lequel était inscrit : Arthur Donahoe, APC, Londres.

Le directeur de l'école nous faisait visiter les installations et nous discussions. C'est alors qu'il m'a demandé si je venais de Londres. Je lui ai répondu que je vivais à Londres, mais que j'étais en fait un Canadien. Quand il a appris que j'étais un Canadien, il m'a dit qu'il avait quelque chose à me montrer. Il m'a conduit dans une des salles de classe qui était remplie d'ordinateurs. Il m'a dit qu'il s'agissait de cadeaux du gouvernement du Canada donnés par le biais du Commonwealth.

Son attitude a changé du tout au tout. Avec tout le respect que je vous dois, monsieur Bourne, je dois vous préciser qu'il pensait que j'étais Britannique. En tout cas, je n'ai fait que vous citer un petit exemple du type d'aide que peuvent offrir les pays

developed. I am sure Mr. Hare, through his experience with the Commonwealth Secretariat, could tell hundreds of stories similar to the one I have just recounted.

Mr. Bourne: If I may answer, also, I completely agree with what Mr. Donahoe has said. The sense of mutuality and solidarity within the Commonwealth is real, particularly in practical matters of development assistance.

However, could the Commonwealth survive without a charter? Of course; it has survived a good many years without one so far. As Mr. Donahoe said when he was talking about the Commonwealth some years ago, he always made the point that this was a voluntary association that did not have a charter. I know that a charter is not a treaty, and the Commonwealth will still be a non-treaty body, but I think that, certainly, some governments that are a bit cautious in this area worry a little bit about making the charter more like a United Nations charter with obligations, commitments and an arrangement within the structure, which they would say is a move away from the rather flexible arrangements and evolutionary arrangements of the Commonwealth.

Mr. Donahoe has teased me about being British. I have to say I am from one of the two Commonwealth states that does not have a written constitution, and some of those from New Zealand and United Kingdom could argue that one of the advantages of not having a written constitution is that you can make changes all the time and where the Parliament is able to pass acts of Parliament. For example, in our case, we were able to achieve devolution for Scotland and Wales, which a written constitution might have made difficult.

Therefore, it is not an absolute no-brainer to say that the Commonwealth has to have a charter, but if we are to have one, I think it could be rather better than the one on the table.

[Translation]

Mr. Hare: My impression is that yes, the Commonwealth would survive without this charter, precisely for the reason that has just been given, that is that we did not have one at the beginning of the Commonwealth. Perhaps if we don't do our job well, there won't be another.

Regarding the Commonwealth role of establishing equality among countries, there is a relatively big program for a small organization like the Commonwealth. It provides technical assistance for the poorest small countries, those that are developing. You will see that at practically all meetings, since it is the only fund really dedicated to that, this issue is on the table. There are experts within the secretariat who are responsible for helping the most impoverished countries receive ad hoc aid, where big institutions like the World Bank are not able to, because for

développés du Commonwealth à ceux qu'ils le sont moins. Je suis sûr que M. Hare pourrait vous raconter des centaines d'anecdotes du même genre, qui datent de l'époque où il travaillait pour le Secrétariat du Commonwealth.

M. Bourne : Permettez-moi d'intervenir. Je suis tout à fait d'accord avec M. Donahoe. Ce sentiment de mutualité et de solidarité au sein du Commonwealth est bien réel, particulièrement en ce qui a trait aux questions pratiques d'aide au développement.

Par contre, il faut se poser la question suivante : le Commonwealth pourrait-il survivre sans une charte? Bien évidemment, puisque l'association a perduré pendant toutes ces années sans charte. Comme a dit M. Donahoe, quand il parlait du Commonwealth il y a un certain nombre d'années, il tenait toujours à préciser qu'il s'agissait d'une association sans charte à laquelle on adhère volontairement. Je suis conscient du fait qu'une charte, ce n'est pas un traité et que le Commonwealth continuera de n'être assujéti à aucun traité. Mais il y a des gouvernements, particulièrement précautionneux en la matière, qui s'inquiètent du fait que la charte pourrait ressembler de trop près à une charte onusienne, assortie d'obligations, d'engagements et d'arrangements structurels, ce qui, selon eux, changerait de façon trop marquée les arrangements évolutifs et plutôt souples qui caractérisent le Commonwealth aujourd'hui.

M. Donahoe m'a taquiné gentiment parce que je suis Britannique. Je dois préciser que je suis ressortissant d'un des deux États du Commonwealth n'ayant pas de constitution sur papier. Certains Néo-Zélandais et Britanniques vous diront qu'il est avantageux de ne pas avoir de constitution écrite notamment parce qu'il est alors possible de changer les choses en tout temps et parce qu'il est plus aisé pour le Parlement d'adopter des lois. Par exemple, dans notre cas, nous avons décentralisé au profit de l'Écosse et du Pays de Galles, ce qui aurait sûrement été très difficile si nous avions eu une constitution sur papier.

Par conséquent, le fait que le Commonwealth devrait se doter d'une charte, ce n'est pas une évidence. Mais je dirais que si c'est la voie qu'on désire emprunter, il faudrait apporter des améliorations au document.

[Français]

M. Hare : J'ai l'impression que oui, le Commonwealth survivrait sans cette charte, précisément pour les raisons qui viennent d'être données, c'est-à-dire que nous n'en avons pas au début du Commonwealth. Peut-être que si on ne fait pas notre travail comme il faut, on n'en aura pas une autre.

En ce qui concerne la vocation du Commonwealth d'établir une égalité parmi les pays, il existe un programme relativement important pour une petite organisation comme le Commonwealth. Il s'agit de l'assistance technique pour les petits pays les plus pauvres, ceux qui sont en développement. Vous verrez que dans toutes les réunions, pratiquement, comme il s'agit du seul fonds vraiment dédié à cela, cette question est mise sur la table. Il y a des experts à l'intérieur du secrétariat qui ont cette tâche d'aider les pays les plus démunis à recevoir de l'aide ponctuelle, là où les grandes

them, a project that is not worth two or three million dollars is not a real project. Our specialty is providing ad hoc aid to those who cannot obtain it easily.

[English]

Senator Johnson: Dr. Bourne, I found your comments very helpful and I am wondering if you could comment on what you spoke about with regard to the idea that the proposed charter needing to be strengthened to address concerns that you had with regard to young people. I find that a critical thing that has to be addressed in terms of our younger populations in all the Commonwealth nations.

My son attended a Commonwealth school in England — the London School of Economics — and met all kinds of Commonwealth students. I know from that experience how they felt about being part of the Commonwealth, but I think every generation has to be engaged again. That leads me to your other comment about the peoples of the Commonwealth and not the governments.

Mr. Bourne: I think that the understanding by young people of the Commonwealth in the kind of capacitive world in which we now live is vital to its future. At the moment, many schools in many countries say nothing to their students about the Commonwealth. Therefore, it could be very valuable to have a fairly-easily understood, short document at a level that young people will follow and be enthused by.

As I mentions, about three years ago, the Commonwealth Foundation produced such a document called *CommonGround*. It did not have the kind of distribution that I believe it should have had but it was aimed at precisely that purpose.

In terms of public awareness — and we are going a little bit way away from the charter here — there are a number of things, such as the Commonwealth Games. Frankly, they are more popular and more publicized than Commonwealth heads of government meetings, and can provide a springboard for understanding about today's Commonwealth.

There are a number of things. In Canada, I know there have been mock Commonwealth summit meetings. The same kinds of things have happened here in the U.K. However, again, they are not very widely distributed around the Commonwealth.

It is important to create opportunities for young people to engage with the ideas of the Commonwealth to realize the very substantial differences between being Prime Minister of Canada and being Prime Minister of Vanuatu or Kiribati, which are very small states. Although they are theoretically equal within the

institutions comme la Banque mondiale ne sont pas en mesure de le faire, parce que pour elles, un projet qui n'est pas de 2 ou 3 millions de dollars n'est pas un vrai projet. Notre spécialité est surtout de fournir de l'aide ponctuelle à ceux qui ne peuvent pas l'avoir facilement.

[Traduction]

Le sénateur Johnson : Monsieur Bourne, j'ai trouvé vos commentaires très utiles. Vous avez dit que la charte devrait être renforcée pour prendre en compte vos préoccupations par rapport aux jeunes. C'est une question qui est critique pour les nations du Commonwealth.

Mon fils a fait ses études dans un pays du Commonwealth, en Angleterre, à la London School of Economics. Là-bas, il a rencontré plein d'étudiants du Commonwealth. Je sais, grâce à l'expérience de mon fils, ce que ça voulait dire, pour les jeunes de cette époque-là, de faire partie du Commonwealth, mais je pense que pour chaque nouvelle génération, il faut cultiver ce sentiment d'appartenance. Ce qui m'amène à votre autre commentaire sur les peuples du Commonwealth et non les gouvernements.

M. Bourne : Je pense qu'il est vital pour la pérennité du Commonwealth que les jeunes d'aujourd'hui en comprennent le rôle au sein de notre monde tant axé sur les capacités. À l'heure actuelle, ce n'est que dans peu d'écoles dans le monde qu'on parle aux élèves du Commonwealth. Par conséquent, il serait très utile d'avoir un document court et facile à comprendre qu'on pourrait donner aux jeunes dans le but notamment de susciter de l'enthousiasme par rapport à l'organisation.

Comme je l'ai déjà dit, il y a trois ans environ, la Fondation du Commonwealth a publié un document comme celui que je viens de décrire, intitulé *CommonGround*. Malheureusement, il n'a pas été distribué à assez grande échelle, mais l'idée, c'est bel et bien d'enthousiasmer les jeunes.

Pour ce qui est de la visibilité de l'organisation, et là nous nous écartons un peu de la question de la Charte à proprement parler, il existe un certain nombre d'activités, comme les Jeux du Commonwealth. Très franchement, ils sont plus populaires et font l'objet de plus de médiatisation que les réunions des chefs de gouvernement du Commonwealth et peuvent servir de vitrine pour inciter les gens à se renseigner sur le rôle du Commonwealth d'aujourd'hui.

Il y a d'autres activités également. Au Canada, je sais qu'on a déjà organisé des sommets du Commonwealth fictifs. Ça s'est fait au Royaume-Uni également. Mais on ne peut pas dire que les pays du Commonwealth sont nombreux à entreprendre ce genre de choses.

Il est important de permettre aux jeunes d'en apprendre davantage sur le Commonwealth pour qu'ils comprennent à quel point il est différent d'être premier ministre du Canada et premier ministre du Vanuatu ou de Kiribati, deux très petits États. Théoriquement parlant, ces États sont égaux au sein du

Commonwealth, the huge disparity in resources between states of this degree of difference requires one to understand what diversity actually means.

Senator Johnson: Could we not take longer to do this if it is necessary? All three of you could answer that question. What is the pressure to do it so quickly, as was pointed out by Dr. Bourne?

Mr. Hare: I suspect it is public knowledge, is it not, as to why there is some pressure on it to be done quickly? I had better ask the question before I try to answer the senator.

The Chair: Are you talking about our study? Our study goes into the minister's hands where the foreign ministers have agreed to meet on a certain date. It is not a cut-off date in any sense, the heads of state meeting. We are responding to it and so will the minister. We are not the pressure point; we are the facilitator. I do not know, Mr. Hare, whether you can answer it, or Mr. Donahoe or Dr. Bourne, why there seems to be this need to do it in the coming year, why it is not a three-year exercise or something like that. We can speculate but I have no facts. I do not see any hands popping up.

Mr. Donahoe: I am very much out of the loop as far as current developments in the Commonwealth are concerned. I have been retired from the CPA for a little over 10 years. Until earlier this afternoon, I was not even aware that there was a deadline for the completion of the exercise that will lead up to the possible adoption of a charter.

The Chair: That is really not where our focus will be. They may set time frames for themselves; it is an efficient way to do it. It is something that will need to be done before the next heads of government meet. Obviously, we work back from that. The foreign ministers are given so much time and we were given the time. We may say that there should be more time for a parliamentary debate, but we are rather privileged, as I understand, to be the only parliamentary committee studying it anywhere in the Commonwealth. We have a pretty good start; we will answer it that way.

Senator Wallin: I have a quick comment for Mr. Bourne, who used a wonderful phrase. I thought if you could turn that phrase into a paragraph, it would help focus our minds. You talked about whether or not the charter for the Commonwealth is fit for purpose. Could you just expand on that for a moment?

Mr. Bourne: It is a question of what purpose is being aimed at here, and there have been different purposes. I believe the purpose in the mind of the former prime minister of Malaysia, who chaired the Eminent Persons Group, was to provide a description of the Commonwealth. Others have thought that it would be to provide some new aspirations. Others have said it is really just a collection of existing commitments, although that was what was claimed for the Trinidad and Tobago affirmation of principles back in 2009.

Commonwealth, et ce n'est qu'en prenant connaissance de l'énorme disparité en matière de ressources qui existe entre certains États du Commonwealth qu'on peut réellement comprendre ce qu'est la diversité.

Le sénateur Johnson : Ne serait-il pas possible de prendre le temps qu'il faut? Ma question s'adresse aux trois témoins. Pourquoi faut-il agir de façon si précipitée, comme l'a fait remarquer M. Bourne?

M. Hare : La raison pour laquelle il faut agir rapidement, ce n'est un secret pour personne. Non? Il vaut mieux que je pose la question avant de tenter de répondre à Mme le sénateur.

La présidente : Vous faites allusion à notre étude? Notre étude sera remise au ministre. Les ministres des Affaires étrangères ont décidé de se rencontrer à une date précise. Mais cette réunion des chefs d'État ne constitue en aucun cas une date butoir. Nous réagissons, comme le ministre. Les pressions ne viennent pas de nous; nous facilitons le processus. Je ne sais pas si MM. Hare, Donahoe ou Bourne pourront répondre. Pourquoi est-ce qu'il faut que ça se fasse au cours de la prochaine année? Pourquoi n'a-t-on pas opté pour une période de trois ans, par exemple? Il est facile de spéculer, mais je n'ai aucun fait à vous transmettre. Bon, il n'y a personne qui lève la main.

M. Donahoe Je ne suis pas du tout au courant de ce qu'il y a de nouveau au sein du Commonwealth. En effet, cela fait plus de 10 ans que j'ai pris ma retraite de l'Association parlementaire du Commonwealth. Pour tout vous dire, j'ai appris un petit peu plus tôt cet après-midi que l'exercice qui se soldera peut-être par l'adoption d'une charte était assorti d'une date butoir.

La présidente : Ce n'est pas là-dessus que nous allons nous attarder. Ils peuvent choisir d'établir des échéanciers s'ils le désirent; c'est une façon efficace de faire les choses. En tout cas, il faudra que ce soit fait avant la prochaine réunion des chefs de gouvernement. C'est à partir de cette date-là que nous organisons notre travail. On a accordé un certain laps de temps au ministre des Affaires étrangères; à nous aussi on a donné du temps pour mener notre étude. Certains diront peut-être qu'il faudrait consacrer plus de temps au débat parlementaire, mais j'estime que nous sommes assez privilégiés, car nous sommes le seul comité parlementaire au monde à étudier la question. Nous sommes avantagés en ce sens. Ce sera la réponse.

Le sénateur Wallin : J'aimerais m'adresser brièvement à M. Bourne, qui a fait un merveilleux petit commentaire. Je me suis dit que si vous étoffiez ce commentaire, ça nous permettrait de mieux cerner la question qui nous intéresse. Vous avez dit qu'il était important de déterminer si la charte du Commonwealth répond bien à l'objectif visé. Pourriez-vous aller au fond de votre pensée?

M. Bourne : L'idée, c'est de cerner l'objectif qui est visé, et c'est vrai qu'il y en a plusieurs. Pour l'ancien premier ministre de Malaisie, qui présidait le Groupe des personnalités éminentes, il s'agissait de fournir une description du Commonwealth. Pour d'autres, il s'agissait plutôt de formuler de nouvelles aspirations. D'autres encore estiment qu'il s'agit plutôt de l'énumération d'engagements qui ont déjà été pris, même si c'est ce qu'on disait en 2009 au sujet de l'affirmation des valeurs et des principes du Commonwealth faite à Trinité-et-Tobago.

To make the charter fit for purpose, as I say, it was seen by the EPG as part of a total package to modernize the Commonwealth. I think they were hoping also through this to generate more interest amongst the 54 member states and therefore to encourage governments but also the people to get more involved in the Commonwealth at a very competitive time for international institutions.

Senator De Bané: The strategic plan of the secretariat comprises the values pillar and the development pillar. What is the budget of the secretariat for the development pillar and all of the different programs — scientists, development aid, experts, et cetera? What is the budget that the secretariat has to implement its development pillar?

The Chair: That may be a bit of an unfair question because the witnesses, as you know, have stated on the record where they are and how many years ago they were involved. Mr. Hare may give it a try because development was his area. He may still be tracking it. If not, we will get it as background.

Mr. Hare: The overall budget for the development work in the secretariat is approximately \$40 million a year, of which Canada provides about half. The secretariat expenses on the other side of the fence are about \$25 million a year. I think that is correct. Do you mind if I turn my head to an expert over there?

Canada's expenditure on the official side of the coin, the secretariat costs, is about \$13 million.

Senator Mahovlich: Our earlier witness, Ross Hiebert, the Chair of the Commonwealth Parliamentary Association, mentioned that he would like to see in the charter a copyright bill and property rights. I have been a senator now for 14 years. We have been trying to amend a copyright bill and it still has not been done. I do not know about your country, Mr. Bourne, but if you are going to try to get a copyright bill, it will not be done for a while. Do you agree with me?

Mr. Bourne: Yes, senator. There are some things that are frankly too difficult to achieve consensus in 54 states. One of the problems with this charter is that, because of the difficulty in getting agreement on very tangible things, the charter has moved into the area of rather vague statements to which very little concrete action can be attached. This is one of the problems.

The Chair: To follow up on that, we have heard from one Eminent Person and we will hear from another. We have heard from government officials. There seems to be a difference of opinion on what the charter is. Is it for new entrants? Is it the rules to abide by? Is it a constitution to manage yourself and what you do? Is it aspirational?

Pour que la charte respecte ses objectifs, comme je l'ai dit, il a fallu qu'elle soit perçue par le GPE comme faisant partie d'un effort global de modernisation du Commonwealth. Je crois qu'il espérait également susciter davantage d'intérêt au sein des 54 États membres et, par conséquent, encourager non seulement les gouvernements, mais également la population à participer davantage au Commonwealth à une époque où les institutions internationales se livrent une grande concurrence.

Le sénateur De Bané : Le plan stratégique du secrétariat comprend le volet des valeurs et le volet du développement. Quels sont les budgets du secrétariat pour le volet du développement ainsi que tous les autres programmes, soit les chercheurs, l'aide au développement, les experts, et cetera? Quel est le budget du secrétariat nécessaire à la mise en œuvre du volet de développement?

La présidente : Il est un peu injuste de poser cette question aux témoins, comme vous le savez, ils ont déclaré officiellement où ils travaillent et depuis combien de temps. M. Hare peut peut-être tenter d'y répondre parce qu'il travaille dans le domaine du développement. Il pourrait donc assurer un suivi des sommes dépensées, sinon, nous essaierons d'obtenir ces renseignements à titre de données conceptuelles.

M. Hare : Le budget global pour le développement au secrétariat est d'environ 40 millions de dollars par année, et la moitié de cette somme provient du Canada. Par ailleurs, les dépenses du secrétariat sont d'environ 25 millions de dollars par année. J'estime ces données exactes. Est-ce que vous permettez que je consulte un expert assis dans la salle?

Les dépenses du Canada pour les activités officielles, soit les coûts du secrétariat, sont d'environ 13 millions de dollars.

Le sénateur Mahovlich : Nous avons reçu plus tôt un autre témoin, M. Ross Hiebert, président de l'Association parlementaire du Commonwealth, qui a déclaré souhaiter que la charte comprenne un projet de loi sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. Cela fait 14 ans que je suis sénateur, et nous avons essayé de modifier la loi sur le droit d'auteur, en vain. Je ne suis pas si familier avec votre pays, monsieur Bourne, mais j'imagine que même là-bas, cela prend du temps avant de pouvoir modifier le droit d'auteur. N'est-ce pas?

M. Bourne : Oui monsieur le sénateur. Honnêtement, il y a des choses qui sont trop difficiles à réaliser par consensus quand 54 États doivent prendre une décision. L'un des problèmes rattachés à la charte, c'est la difficulté d'obtenir un consentement sur des sujets tangibles, voilà pourquoi la charte présente actuellement un ensemble de déclarations vagues qui ne se rattachent pas à des mesures vraiment concrètes. C'est l'un des problèmes rencontrés.

La présidente : D'ailleurs, nous avons entendu l'une des personnes éminentes et nous en entendrons d'autres. Nous avons également entendu des représentants du gouvernement, et il semble qu'il y ait divergence d'opinion sur la définition de la charte. S'adresse-t-elle aux nouveaux adhérents? Établit-elle les règles à respecter? S'agit-il d'une constitution autogérée qui régit ce qu'on doit faire? A-t-elle comme objectif l'inspiration?

Perhaps one of the duties of this committee in its study would be to focus the heads of government, particularly through our minister, and ask, what do you want to do? You are trying too much within a charter.

Another question I would put is that there has been, and certainly not from Canada, Australia or U.K., but from other countries, those that are engaged, a feeling that it is really a charter of rights in disguise. That has set some countries not to be as enthusiastic on proceeding efficiently with this constitution. What advice should we give our foreign minister to move this project forward in a way that embraces all countries and does not look like an Australian drafted it and a Canadian is supporting it, but Vanuatu, Zambia and Kenya have a role in this and it is theirs? It is a broad question. What is the practical way we can point them to get something done with their good intentions?

Mr. Bourne: It is quite difficult. I was present at a consultation in London a week ago where it was plain that a number of participants thought it was or should be a charter of rights, but actually I do not think that was one of the key purposes, although, as I mentioned, compared with the predecessor document, there is actually some backsliding as compared with the 2009 Trinidad and Tobago affirmation of values and principles.

I see it more, as it currently exists, as a statement of what the Commonwealth's main aspirations are. It does not really say very much about how it will fulfill these aspirations. For example, the important existence of CMAG as a rules committee is not really covered in this draft. The role of other elements in the Commonwealth is not covered in the draft.

In order to get agreement it will be quite a hard negotiation. However, I think if a little bit more time was allowed and there was not this rush to get it all agreed by September of this year, a better kind of document — and possibly more than one document — could be achieved. I think maybe a short document that young people could understand, and a longer more constitutive document of the kind that Mr. Donahoe has referred to, could be achieved as well. However, at the moment I think we are falling between various stools.

Mr. Donahoe: I agree completely with what Mr. Bourne has just said.

Senator Downe: On funding, I wanted to be clear, you indicated that we are paying roughly half of the development funding — which I believe you said was \$20 million — and we are contributing \$13 to the Commonwealth Secretariat. That is a total of \$33 million.

Peut-être que le comité devra avoir pour tâche dans le cadre de cette étude de se concentrer sur les chefs de gouvernement, en particulier par l'entremise de notre ministre, et ainsi sonder leurs objectifs. Une charte ne peut pas en faire autant.

J'ai une autre question à poser. Certains pays bien engagés, excluant certainement le Canada, l'Australie, ou le Royaume-Uni, ont l'impression qu'il s'agit en fait d'une charte des droits déguisée. C'est ce qui a fait en sorte que certains pays n'ont pas eu le même degré d'enthousiasme quant à la rédaction efficace d'une constitution. Quel conseil devrions-nous donner à notre ministre des Affaires étrangères pour faire avancer le projet de façon à ce que tous les pays se sentent inclus? Nous ne voulons pas donner l'impression que c'est un Australien qui a rédigé la charte et qu'un Canadien l'a appuyé, mais plutôt que Vanuatu, la Zambie et le Kenya ont eu un rôle à jouer et que la charte les interpelle également? C'est une question assez large. Quel conseil peut-on leur donner pour qu'ils aient une approche pratique permettant des réalisations concrètes à partir de leurs bonnes intentions?

M. Bourne : C'est assez difficile. J'ai participé à une consultation à Londres il y a une semaine et il était clair qu'un certain nombre de participants estimaient que le document était ou devrait être une charte des droits, mais en réalité, je ne crois pas que ce soit l'un des objectifs clés. J'ai néanmoins mentionné que par comparaison avec le document précédent, il y avait en fait un certain recul au regard de l'affirmation de Trinité-et-Tobago de 2009 sur les valeurs et les principes.

Je la perçois davantage comme une déclaration des principales aspirations du Commonwealth. On ne dit pas grand-chose sur la façon dont on entend réaliser ces aspirations. Par exemple, l'existence fort importante du Groupe d'action ministérielle du Commonwealth, le GAMC, à titre de comité réglementaire, n'est pas vraiment indiquée dans l'ébauche. Le rôle d'autres entités du Commonwealth n'est pas indiqué non plus.

Pour en arriver à une entente, il faudra tenir une négociation assez serrée. Toutefois, j'imagine que s'il y avait davantage de temps accordé au processus et que si l'on n'était pas si pressé de s'entendre d'ici septembre de cette année, un document plus solide serait rédigé, voire probablement plusieurs documents. J'envisage un document court que les jeunes pourraient comprendre ainsi qu'une version plus longue qui correspondrait à la définition proposée par M. Donahoe, par exemple. Pourtant, pour l'instant, on se retrouve le bec à l'eau.

M. Donahoe : Je suis tout à fait d'accord avec les propos que M. Bourne vient de tenir.

Le sénateur Downe : Au sujet du financement, j'aimerais obtenir des précisions. Vous avez indiqué que le Canada payait environ la moitié du financement destiné au développement, si je ne m'abuse, cela correspond à 20 millions de dollars. Nous contribuons à hauteur de 13 millions de dollars au Secrétariat du Commonwealth. Donc, au total, notre contribution est de 33 millions de dollars.

Mr. Hare: I only have partial figures in front of me which relate to the development cooperation side of it. However, we do have, I think if I could ask —

Senator Downe: I am just curious as to what total funding Canada is contributing to the Commonwealth.

Mr. Hare: It would be about \$20 million.

The Chair: This is not the way we wish to proceed, Mr. Hare.

Senator Downe: I asked the question because the figure we heard earlier was —

The Chair: No, I think we should get those figures, but I do not think we should get them from the department through Mr. Hare.

Senator Downe: As long as we get the figures, because we have different figures now.

The Chair: Mr. Hare knows his development portfolio and tracks it well, but we will get the figures that are requested. Perhaps we should get all of that on record: the funding and where it goes and in what form. If we can request that from the department it would be helpful.

[Translation]

Senator Fortin-Duplessis: My question is for Mr. Hare. He left the Commonwealth Secretariat 12 years ago, and I imagine that when you spend a significant part of your life working somewhere you have an interest, you follow things. Have you noticed, over the past 12 years, whether the Commonwealth has improved or deteriorated?

Mr. Hare: There is always change. All of a sudden, we have a charter to discuss, and that is a certain type of change. I was very surprised, when I read this, that many of the issues we discussed 12 years ago are still present today. There seems to be a pretty clear will to address them or to find another way of operating.

However, I am not there. My little guide is this now, which is a big improvement. It covers practically all the issues within the Commonwealth, regarding cooperation and more.

One of my issues is that, if you look at the number of recommendations contained in the report, you get an idea of just how far we could go to change the Commonwealth if we so desired. But essentially, it remains the same institution that has done more or less the same job and is still just as useful. In my opinion, it is a jewel because the Commonwealth does things differently from other large international institutions.

Senator Fortin-Duplessis: My final question is directed to each of the witnesses. In your opinion, what are the strengths and weaknesses of the draft charter?

M. Hare : Je n'ai que les données partielles en main qui portent sur la coopération et le développement uniquement. Toutefois, je pourrais me renseigner et...

Le sénateur Downe : J'étais simplement curieux de savoir quel était le financement total accordé par le Canada au Commonwealth.

M. Hare : Ce serait environ 20 millions de dollars.

La présidente : Monsieur Hare, ce n'est pas la façon dont nous aimerions procéder.

Le sénateur Downe : J'ai posé la question parce que nous avons entendu un chiffre plus tôt qui était...

La présidente : Non, je crois que nous devrions obtenir ces données, mais je ne crois pas que le ministère devrait nous les transmettre par l'entremise de M. Hare.

Le sénateur Downe : Tant que nous obtenons les données, ça me va, parce que nous avons obtenu différents chiffres jusqu'à présent.

La présidente : M. Hare connaît le portefeuille du développement et il assure un très bon suivi, mais nous allons obtenir les données demandées. Peut-être que nous pourrions obtenir toutes les statistiques pour mémoire, soit le financement, son objet et sa forme. Ce serait utile que le ministère nous transmette ces renseignements.

[Français]

Le sénateur Fortin-Duplessis : Ma question s'adresse à M. Hare. Cela fait 12 ans que vous avez quitté le Secrétariat du Commonwealth, j'imagine que quand on passe une bonne partie de sa vie à travailler quelque part, on doit avoir un œil, on doit surveiller. Est-ce que vous avez remarqué, lors de ces 12 années, s'il y a eu une amélioration ou une détérioration au niveau du Commonwealth?

M. Hare : Il y a toujours une évolution. Tout à coup, nous avons une charte à discuter, et c'est une certaine forme d'évolution. J'étais fort surpris, lorsque j'ai lu ceci, que plusieurs des questions qu'on abordait il y a 12 ans sont toujours présentes aujourd'hui. Il semble y avoir une volonté assez précise d'y remédier ou de trouver une autre façon de travailler.

Cependant, je ne suis pas sur place. Mon petit guide maintenant c'est ceci, qui est un énorme avancement. Cela réunit pratiquement tout ce qu'il y a comme issu à l'intérieur du Commonwealth, tant au niveau de la coopération qu'aux autres.

Un de mes problèmes, c'est que si on regarde le nombre de recommandations qui sont contenues là-dedans, cela peut vous indiquer jusqu'à quel point on pourrait changer le Commonwealth si on le voulait. Mais au fond, cela demeure la même institution qui fait à peu près le même travail et qui est toujours aussi utile. À mon avis, c'est un joyau parce que le Commonwealth fait les choses différemment des autres grandes institutions internationales.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Ma toute dernière question peut s'adresser à chacun des témoins. Selon vous, quelles sont les forces et les faiblesses du projet de charte?

[English]

The Chair: We have about one minute for an answer before we must conclude, if anyone has a pithy comment to make. Mr. Hare has his hand up.

[Translation]

Mr. Hare: It is too long.

[English]

That is my pithy comment.

[Translation]

Senator Fortin-Duplessis: Too long to answer?

Senator Nolin: No, the document is too long.

[English]

The Chair: We have come to the end of our time. We are almost as large as the Commonwealth. We have covered — from London, from Florida and from Ottawa — three very different perspectives and experiences. However, I think the committee will agree with me that your collective understanding of the Commonwealth has been very helpful for us in our study. We may reach out to you for more information, but at this time thank you for taking the time. Your knowledge is very much appreciated.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, March 8, 2012

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 10:35 a.m. to study and report on the establishment of a “Charter of the Commonwealth” as agreed to by the Commonwealth Heads of Government meeting in Perth, Australia, in October 2011, and its implications for Canada.

Senator A. Raynell Andreychuk (*Chair*) in the chair.

[English]

The Chair: Today the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade is pursuing its examination on the establishment of a charter of the Commonwealth as agreed to by the Commonwealth Heads of Government Meeting in Perth, Australia in October 2011 and its implications for Canada.

[Traduction]

La présidente : Il reste environ une minute pour répondre avant que nous ne mettions fin à la séance. Quelqu’un veut-il présenter une observation concise? Monsieur Hare, je vois que vous avez levé la main.

[Français]

M. Hare : C’est trop long.

[Traduction]

Voilà mon observation concise.

[Français]

Le sénateur Fortin-Duplessis : Ce serait trop long à répondre?

Le sénateur Nolin : Non, le document est trop long.

[Traduction]

La présidente : C’est tout le temps dont nous disposions. Nous avons ratissé presque aussi large que le Commonwealth. Nous avons discuté de Londres, d’Ottawa, en passant par la Floride, et avons abordé trois perspectives et expériences très différentes. Je suis certaine que les membres du comité seront d’accord avec moi pour affirmer que votre compréhension collective du Commonwealth nous a été très utile dans notre étude. Il se peut que nous communiquions avec vous pour obtenir davantage de renseignements, mais pour l’instant, nous vous remercions du temps que vous nous avez consacré. Nous vous remercions chaleureusement d’avoir partagé vos connaissances avec nous.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 8 mars 2012

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd’hui, à 10 h 35, pour étudier, pour en faire rapport, la création d’une « charte du Commonwealth » comme convenu par les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth à la réunion tenue à Perth, en Australie, en octobre 2011, ainsi que les implications de cette charte pour le Canada.

Le sénateur A. Raynell Andreychuk (*présidente*) occupe le fauteuil.

[Traduction]

La présidente : Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international poursuit aujourd’hui son analyse de la création d’une « charte du Commonwealth » comme convenu par les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth à la réunion tenue à Perth, en Australie, en octobre 2011, ainsi que les implications de cette charte pour le Canada.

This morning, from London, via video conference, we have with us, from the Commonwealth Secretariat, the Secretary-General himself, Dr. Kamalesh Sharma.

Dr. Sharma, you are well known in Canada and your work in the secretariat is well known to us, as well as your eminent history, if I can call it that, the positions you have held in the past. We were delighted when you were appointed the Secretary-General. We look forward to working with you from our parliamentary point of view. We thought, as we were doing the consultation on behalf of Minister Baird for Canada, or at least the start of it, that we should touch base with the secretariat, because you were involved with the Eminent Persons Group, the heads of government, and now at this point. We need your information and advice and we have some questions for you.

Dr. Sharma, I am pleased that you put this as a priority. We thank you and appreciate this opportunity to meet directly with you on this. The floor is yours to give us any opening statements, and I know senators have questions. Welcome to the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade.

Kamalesh Sharma, Secretary-General, Commonwealth Secretariat: Thank you, chair. You are most kind to welcome me so warmly. I am delighted to be able to speak to the committee members, particularly as Canada and the Commonwealth have been joined at the hip from the very beginning, the London Declaration in 1949. Canada was one of those instrumental in creating the modern Commonwealth. As we have grown as an institution, Canada has been a main player as we have gone along, which created a secretariat for the first Secretary-General. In all the work that we have done on elections, we had strong support and financial backing and encouragement from Canada. I know that the contemporary importance you attach to the Commonwealth is reflected by the fact that Senator Hugh Segal was on the Eminent Persons Group and has been appointed now by the Prime Minister as special envoy for renewal. There are many other projects, contemporary ones, like creating a portal in which the Commonwealth family can interact with each other at all levels. I have gone to Waterloo myself personally and have spoken to high technology teams there and am delighted that Open Text is collaborating with us in developing this and Canada is taking a lot of interest in it.

Canada also came up with the suggestion that we should be ahead of the curve as far as education is concerned, which is a crucial sector for us, and the Commonwealth of Learning is based in Vancouver. It is useful to recall that many of the facets that are so public in the Commonwealth are actually contributions from

Ce matin, nous allons nous entretenir avec le secrétaire général du Secrétariat du Commonwealth, M. Kamalesh Sharma, qui se trouve à Londres.

Monsieur Sharma, votre réputation a atteint le Canada. Nous savons le travail que vous faites au secrétariat et nous connaissons la brillante carrière que vous avez eue auparavant, avec les divers postes que vous avez occupés. Lorsque nous avons appris votre nomination au poste de secrétaire général, nous en avons été ravis. Nous sommes impatients de collaborer avec vous, de notre point de vue de parlementaires. Alors que, au nom du ministre Baird, nous entamons les consultations que le Canada doit tenir, nous avons estimé devoir nous entretenir avec un membre du secrétariat, parce que celui-ci a collaboré avec le Groupe de personnalités éminentes et avec les chefs de gouvernement. Nous aimerions que vous nous donniez des informations et des conseils, et nous avons également quelques questions à vous poser.

Monsieur Sharma, je suis ravie que vous ayez accordé la priorité à cet entretien. Nous vous en remercions et tenons à vous dire combien nous apprécions cette occasion de discuter avec vous de ces questions. Nous sommes prêts à écouter tout commentaire préliminaire que vous souhaiteriez faire. Je sais que les sénateurs auront ensuite des questions à vous poser. Je vous souhaite donc la bienvenue à cette réunion du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international. La parole est à vous.

Kamalesh Sharma, secrétaire général, Secrétariat du Commonwealth : Je vous remercie, madame la présidente. Vous êtes très aimable de m'accueillir si chaleureusement. Je suis ravi de pouvoir m'adresser aux membres du comité, surtout que le Canada et le Commonwealth ont marché main dans la main depuis le tout début, depuis la déclaration de Londres de 1949. Le Canada est l'un des pays qui a joué un rôle déterminant dans la modernisation du Commonwealth. Lorsque notre institution s'est développée, le Canada a été un acteur important pendant notre cheminement, qui a abouti à la création d'un secrétariat pour le premier secrétaire général. Dans tous les travaux que nous avons consacrés aux élections, nous avons obtenu un appui énergétique, un soutien financier et les encouragements du Canada. La participation du sénateur Hugh Segal au Groupe de personnalités éminentes traduit bien l'importance que vous accordez aujourd'hui au Commonwealth. Votre premier ministre l'a d'ailleurs nommé envoyé spécial pour le renouvellement du Commonwealth. Nous avons de nombreux autres projets, comme la création d'un portail que tous les membres de la grande famille du Commonwealth pourraient utiliser pour interagir entre eux, à tous les niveaux. Je me suis rendu moi-même à Waterloo où j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des spécialistes des technologies de pointe. Je suis ravi que la société Open Text collabore avec nous à l'élaboration de ce portail et que le Canada montre beaucoup d'intérêt pour ce projet.

Le Canada nous a également suggéré de prendre une longueur d'avance dans le secteur de l'éducation, qui est crucial pour nous. Le Commonwealth of Learning a d'ailleurs son siège à Vancouver. Il y a lieu de rappeler que nombre des facettes du Commonwealth dont on parle tant en son sein sont des apports de votre pays. Le symbole

Canada. The symbol you see behind me, the flag of the Commonwealth, was a Canadian suggestion. Canada was also the country that came up with the format of our summits, which we call CHOGMs, that a retreat should be at the heart of the meeting of heads.

For all these reasons, both in the past, in the building of this institution, and in making it an institution of the 21st century, responsive to the needs of the times and for the citizens of the Commonwealth and the young people of the Commonwealth right now, more than 50 per cent of us, in all of these endeavours, the Commonwealth has been a partner. I am particularly gratified and delighted that I am able to speak to committee members and convey my appreciation in this way.

The Chair: Mr. Sharma, thank you for that opening statement. I will lead off with a number of questions.

We have been asked to do a consultation. The heads of government contemplated a national consultation and I think the wise decision was to leave it to each country to do it in their own way and to incorporate the people into it. We know that there have been initiatives in Britain and Australia. Australia has an interesting mechanism about international activity that the government has to respond to. Consultation nationally, they are equipped to do and they can do it efficiently. Canada does it more traditionally and that is why we are here. We are pleased there is a parliamentary wing to it.

Can you tell us whether in fact there are consultations going on in each and every one of the countries, and perhaps some of the models they are using? The time frames are rather short. If you have an initiative, one has to move efficiently or it dies on the Order Paper, as we say around here; however, if you really, truly are going to consult with the community, that is a process where you have to give due consideration to those who have to respond to you. You cannot simply say, "What do you think of the Commonwealth and how to change it?" You have to lay the groundwork and give them time to reflect, to answer back.

In some ways, the two questions are: Are there people doing it differently that we should know about? Is this going to be a true consultation from all countries or just a few? Are the time frames that you are looking at realistic?

Mr. Sharma: The suggestion was one of the recommendations that came from the Eminent Persons Group. The EPG wanted to heighten the impact, increase the profile and strengthen the networks of the Commonwealth. The EPG thought that the charter could be one of the ways in which this could be done. They were very clear what they wanted to achieve by this. They

que vous apercevez derrière moi, le drapeau du Commonwealth, est né d'une suggestion du Canada. C'est aussi le Canada qui a proposé la formule que nous avons adoptée pour nos sommets, que nous appelons les réunions des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth, qui sont centrées sur une retraite des chefs de gouvernement qui y participent.

Pour toutes ces raisons, à la fois liées au passé, à l'élaboration de cette institution et à sa modernisation pour en faire une institution du XXI^e siècle, attentive aux besoins actuels, à ceux des citoyens du Commonwealth et à ceux des jeunes du Commonwealth, qui constituent maintenant plus de la moitié de sa population, le Commonwealth a été un partenaire de votre pays. Je suis particulièrement fier et heureux de pouvoir m'adresser aux membres du comité et de leur exprimer ma gratitude.

La présidente : Je vous remercie de ces commentaires préliminaires, monsieur Sharma, et je vais commencer par vous poser une série de questions.

Nous avons été invités à tenir des consultations. Les chefs de gouvernement ont proposé que chaque pays membre du Commonwealth organise les siennes, et je crois savoir qu'ils ont décidé, fort sagement, de laisser chaque pays procéder à sa façon, en invitant sa population à y participer. Nous savons que la Grande-Bretagne et l'Australie se sont mises au travail. Cette dernière se distingue par des modalités intéressantes puisque son gouvernement est tenu de rendre compte de ses activités sur la scène internationale. L'Australie s'est aussi dotée de mécanismes de consultation à l'échelle nationale qui se sont avérés efficaces. Le Canada procède de façon plus traditionnelle et c'est la raison pour laquelle nous sommes ici. Nous sommes ravis que cette consultation comporte un volet parlementaire.

Pouvez-vous nous dire si chacun des pays membres du Commonwealth procède réellement à des consultations? Pouvez-vous nous décrire quelques-uns des modèles qu'utilisent les pays qui en tiennent? Comme les délais sont assez courts, un État qui lance une telle consultation doit veiller à ce qu'elle se fasse rapidement et efficacement pour éviter que son projet ne meure au *Feuilleton*, comme nous disons ici. Toutefois, si cet État tient réellement à consulter sa population, il doit lui accorder suffisamment de temps pour répondre. Vous ne pouvez pas vous contenter de dire « Que pensez-vous du Commonwealth et, à votre avis, comment le modifier? » Vous devez jeter les bases nécessaires et accorder aux gens le temps de réfléchir et de répondre.

Mes deux questions se résument donc comme suit : y a-t-il des pays qui procèdent d'une façon différente, que nous aurions avantage à connaître? Va-t-il s'agir d'une consultation réelle de tous les pays ou simplement de quelques-uns? Les délais que vous avez prévus sont-ils réalistes?

M. Sharma : La suggestion qui a été faite reprend l'une des recommandations du Groupe de personnalités éminentes. Celui-ci voulait accroître l'influence du Commonwealth, rehausser son profil et renforcer ses réseaux. Il a estimé que la charte pouvait être une des façons d'y parvenir. Les membres de ce groupe ont indiqué très clairement l'objectif qu'ils voulaient ainsi atteindre.

recognized that the strength of the Commonwealth has been its ability to respond according to circumstances and challenges of the time without being overly restricted or bound too closely by a set of directions, technicalities or terms of reference that would prevent this from happening.

The strength of the Commonwealth always has been that it moves forward with the times and takes decisions that are appropriate for the times, whatever the area may be.

They were very clear on the fact that it should not be a document that is legally binding. They wanted in this way to demonstrate that involving the people in the consultations makes it into a people's charter, as well as an intergovernmental charter. The heads have approved of it and have blessed it, but each country would then engage in any way they wish in order to bring the inputs back to the table.

We have many declarations, starting from the Singapore Declaration, Harare Declaration of 1991, Aberdeen Declaration, Latimer House Principles, and most recently consolidation of our values, as well as raising our values four years ago in Port of Spain called the Affirmation of Commonwealth Values and Principles.

All of these documentations are there. What the EPG did was to cull and select from these documents those portions that they felt would be useful in a consideration of this charter. That document already exists. It is for each member state to look at that document and see how useful it is.

We have been reminding member states that there is a deadline to all this, which is the end of March. I have written twice to the heads in this way. The first consideration of this will be when the officials of all member states meet in London in April. I know that many of the countries have started this process — the one in London, of course, I participated in, and that was done by having a free invitation for civil society and the NGOs to come and give their views on the charter. We heard all kinds of views: it should be shorter, it should be longer, it should not be duplicating things, it should be aspirational. I think in the end it will be required for the government here when they meet the officials to say, "This is the sense we get from our consultations." We will get a similar sense from the many other member states. They have been talking to me about how they wish to do it. There are too many member states for us to keep track of as to how they are doing it. Some of them felt they could do it online, put the charter online and let it be known. Many of them think a meeting with prominent NGOs in civil society, people in their countries, is something they would like to do.

Ils ont reconnu que la force du Commonwealth avait tenu à sa capacité à s'adapter aux circonstances et aux défis du moment, sans être trop bridé par un ensemble de directives, de formalités ou de mandats qui l'auraient paralysé.

Le Commonwealth a toujours tiré sa force de sa capacité à s'adapter à son époque et à prendre les mesures qui convenaient alors, quels que soient leurs domaines.

Les membres du Groupe de personnalités éminentes ont indiqué très clairement que cette charte ne devrait pas avoir de valeur juridique contraignante. Il s'agissait, à leurs yeux, de prouver que la participation des peuples aux consultations permettrait d'obtenir une charte des peuples, et pas seulement une charte intergouvernementale. Les chefs de gouvernement se sont empressés de faire leur cette idée, en laissant à chaque pays le choix des modalités pour recueillir les commentaires destinés à alimenter la discussion.

De nombreuses déclarations ont été faites, en commençant par celles de Singapour, puis celle de Harare en 1991, suivies des affirmations de principes d'Aberdeen, et de Latimer House, et plus récemment de la consolidation de nos valeurs et de leur réhaussement, il y a quatre ans, dans la déclaration de Port of Spain appelée Affirmation des valeurs et des principes du Commonwealth.

Tous ces documents sont disponibles. Le Groupe de personnalités éminentes s'est contenté de retenir dans ceux-ci les sections qui lui paraissaient avoir leur place dans la charte à l'étude. Ils ont ainsi obtenu un document que chaque État membre peut maintenant analyser pour déterminer son utilité.

Nous avons rappelé aux États membres qu'ils doivent avoir terminé cette analyse d'ici la fin mars. J'ai d'ailleurs écrit deux fois aux chefs de gouvernement pour le leur rappeler. C'est que les dirigeants de tous les États membres doivent se réunir en avril, à Londres, pour se pencher sur les résultats de cet exercice. Je sais que de nombreux pays ont déjà lancé ces consultations. J'ai bien sûr participé à celles qui sont en cours au Royaume-Uni. La société civile et les ONG y ont été invitées à venir librement faire part de leurs opinions sur la charte. Nous avons entendu toutes sortes d'avis. Certains estiment qu'elle devrait être plus courte, d'autres plus longues, qu'elle ne devrait pas faire double emploi, qu'elle devrait être ambitieuse. Il me semble que le gouvernement britannique devra alors indiquer aux représentants des autres États membres les idées qui se sont dégagées de ces consultations. Les représentants de nombreux États membres feront alors de même. Certains m'ont parlé de la façon dont ils souhaitent procéder. Ces États sont trop nombreux pour que nous puissions suivre la façon dont chacun s'y prend. Certains ont jugé bon de mettre la charte en ligne, et de laisser les gens en prendre connaissance. Nombreux sont ceux qui souhaiteraient organiser une réunion avec les principales organisations non gouvernementales de la société civile et avec les peuples de leur pays.

The Chair: Senators, I would like you to ask one question, and then I can put you on a second round.

[*Translation*]

Senator Fortin-Duplessis: Thank you very much, Madam Chair. Secretary-General Sharma, are you satisfied with the running and effectiveness of the Commonwealth Secretariat, as compared with other global and intergovernmental organizations?

[*English*]

Mr. Sharma: I think the Commonwealth has had a truly enormous impact, and since you have asked me that direct question, I must say that I am satisfied with the global value addition and the great global good that the Commonwealth has made. At the same time, all institutions in the world today are being asked what contribution they are making to the world in contemporary times. The exercise that we are currently engaged in, which was started in the secretariat, which was assisted enormously by the work of the EPG, is the exercise of reform and renewal so that we are more fixed for focus in contemporary times, are able to make a contribution that is expected by the people.

We have a fixed timeline in order to make recommendations in this regard. The leaders have given us the staging posts. The foreign ministers in New York, in September of this year, are going to consider our recommendations. One of the principal recommendations is to try and prioritize where you can make a global difference, deepen your work in that. Find other more innovative ways of doing other work, but we want to make an equal contribution across the spectrum in what we call the three Ds.

One is democracy, which the rule of law, human rights, institutions of democracy. Another is development because we know that development and democracy go hand in hand. If you strengthen one, you strengthen the other. Our member states work with enormous respect and trust for the contribution we can make, and we must be equal to be able to be asked to help them further. The third is diversity. We are in a compacting and globalizing world, and the Commonwealth is a unique organization in the variety that it contains, and in the world today there are so many dividing lines culturally that we can make a contribution of collective living in harmony and in peace with each other.

In all the three Ds, I think we have to make a greater contribution. We have been a great global good, but I feel we can be an even greater global good in contemporary times.

La présidente : Mesdames et messieurs les sénateurs, j'aimerais que vous vous en teniez à une question, et, si vous en avez d'autres, je vous inscrirai pour un second tour.

[*Français*]

Le sénateur Fortin-Duplessis : Merci beaucoup, madame la présidente. Monsieur le secrétaire général Sharma, êtes-vous satisfait de la gestion et de l'efficacité du Secrétariat du Commonwealth en comparaison avec d'autres organismes mondiaux et intergouvernementaux?

[*Traduction*]

M. Sharma : Je trouve que le Commonwealth a vraiment eu un impact énorme. Pour répondre à cette question directe, je dois vous dire, madame, que je suis satisfait de la valeur ajoutée imputable au Commonwealth, et du bien énorme qu'il a fait. En même temps, toutes les institutions à travers le monde sont maintenant tenues de dire quel est leur apport à notre monde contemporain. L'exercice que nous faisons actuellement, qui a débuté au secrétariat et qui a énormément bénéficié des travaux du Groupe de personnalités éminentes, en est un de réforme et de renouvellement qui doit nous permettre de nous concentrer davantage sur les questions de notre époque et de contribuer à leurs solutions, comme les peuples de nos États membres s'y attendent.

Il y a une date limite pour formuler des recommandations sur cette charte. Les chefs de gouvernement ont défini les grandes étapes. Lors de la réunion qu'ils tiendront en septembre de cette année, à New York, les ministres des Affaires étrangères vont étudier nos recommandations. L'une des plus importantes sera d'essayer d'accorder la priorité aux questions qui vous permettront, en les approfondissant, d'innover au niveau mondial. Vous pourrez trouver des modalités de travail plus innovantes dans d'autres domaines, mais nous tenons à un équilibre des apports à ce que nous appelons les trois « D ».

Le premier « D » est pour démocratie, qui implique la primauté du droit, le respect des droits de la personne et de disposer des institutions d'une démocratie. Le second « D » est pour développement, parce que nous savons que le développement et la démocratie vont de pair. Si vous en consolidez un, vous renforcez l'autre. Nos États membres travaillent en accordant un respect et une confiance énorme à l'apport que nous pouvons faire, et nous devons être à la hauteur pour que ces États membres puissent nous demander de les aider davantage. Le troisième « D » est pour diversité. L'univers dans lequel nous vivons se rétrécit et se mondialise, et le Commonwealth est une organisation unique par la diversité de ses membres. On observe dans notre monde contemporain tant de lignes de démarcation entre les cultures que nous pouvons contribuer à vivre tous ensemble dans l'harmonie et dans la paix.

Je trouve que, dans tous les domaines couverts par ces trois « D », notre apport doit être encore plus important. Nous avons eu des effets très bénéfiques au niveau mondial, mais j'estime que nous devrions en avoir d'encore plus importants à notre époque.

Senator Wallin: As you have heard everyone make a series of proposals that it should be shorter, it should be longer, as you said, aspirational, a mission statement, whether this document should provide rules for entrance or expulsion. I am wondering if, at the end of the day, it is not just the process itself that will help you achieve the desired goal, that you really just need to have people talking about this again in a world that is so competitive with so many other international bodies that reflect the same kind of objectives, the three Ds, as you have laid them out.

Mr. Sharma: The process certainly is most important. They wanted this process. They did not want to make a charter and then say here is the charter on a take-it-or-leave-it basis. We know the process of consultation will give all points of view and a variety of views. The challenge is for us to see the points of convergence on which we can move further. We have tried to help out by having for the civil society, even on our website, a copy of this. We are happy to receive their suggestions and make them available to member states as well.

Right now, since we are in the initial phases, the process has been welcomed by the peoples of our countries. They still themselves are wondering what they want to recommend as a group or as a result of this consultation. They want two, three weeks to do it, and I think we have to wait until the officials come in April and each country gives us a sense of the totality of opinion they want us to do and how it should be moved further.

Senator Finley: Thank you for your introduction. I do not want to sound antagonistic. I am not; I am a sweet guy. I have a problem listening, over the last few days, about how we are going to sit and work out what we are going to do, and working out what we are going to do will be probably how we are going to prioritize how we will do it. There seems to me a lot of talk, a lot of people wandering around, but so far I have not really understood.

As I say, I am not being antagonistic. It could be just my innate Scottish brain.

Where does the Commonwealth organization fit in a world where we already have a multitude of organizations and talking heads and people meeting together and issuing statements and what have you? I am always confused by someone who claims that their operation is "values based" because I am never quite sure, ever, what those values are.

I wonder if you could tell me where you see or where you think this Commonwealth organization fits in the world geopolitical structure.

Le sénateur Wallin : Vous avez donc entendu toutes sortes de propositions : le texte de la charte devrait être plus court, plus long, plus ambitieux, prendre la forme d'un énoncé de mission, définir les règles d'adhésion ou d'expulsion au Commonwealth. Je me demande si, au bout du compte, ce n'est pas tout simplement le processus lui-même qui vous aidera à atteindre l'objectif souhaité. Se peut-il que, dans cet univers très concurrentiel des organismes internationaux, qui aspirent tous aux mêmes objectifs, les trois « D », tout ce dont vous avez vraiment besoin est que les gens en parlent encore?

M. Sharma : Il ne fait aucun doute que le processus est de la plus haute importance. Les chefs de gouvernement voulaient ce processus. Il n'était pas question pour eux de rédiger une charte et de ne laisser aux gens que le choix de l'accepter ou de la rejeter. Nous savons fort bien que le processus de consultation va permettre d'entendre tous les points de vue possibles et une grande diversité d'opinions. La difficulté sera pour nous de dégager les points de convergence à partir desquels nous pourrions aller de l'avant. Nous avons tenté de fournir de l'aide en diffusant, y compris sur notre site web, une ébauche de cette charte à l'intention de la société civile. Nous sommes ravis de recevoir les suggestions que ses membres nous font et de les tenir à la disposition des États membres.

Alors que nous n'en sommes pour l'instant qu'aux premières phases de ce processus, celui-ci a été bien accueilli par les populations de nos pays membres. Elles en sont encore à se demander quelles recommandations elles veulent faire, comme groupe, à la suite de cette consultation. Elles veulent disposer de deux ou trois semaines pour le faire, et je crois que nous devons attendre que les dirigeants se réunissent en avril et que chaque pays nous donne une idée de l'ensemble des opinions qu'ils veulent que nous retenions et de la façon dont les choses devraient se dérouler.

Le sénateur Finley : Je vous remercie de cet exposé. Je ne veux pas avoir l'air hostile. Je ne le suis pas; je suis un brave homme. Depuis quelques jours, j'ai de la difficulté à saisir comment nous allons siéger et définir ce que nous allons devoir faire, probablement comment nous allons devoir attribuer des priorités aux tâches qui vont nous incomber. Il me semble que tout cela donne lieu à beaucoup de discussions, que beaucoup de gens s'y intéressent, mais que, jusqu'à maintenant, j'ai du mal à bien appréhender tout cela.

Je vous le répète, ce n'est pas de l'hostilité. Il se peut que ce soit tout simplement mon naturel écossais qui prend le dessus.

Quelle est la place d'une organisation comme le Commonwealth dans un monde où il y a déjà une multitude d'organisations, avec des gens qui se parlent et se réunissent pour faire des déclarations? Qu'est-ce qui vous distingue? Je ne suis jamais à l'aise quand quelqu'un prétend que ses activités reposent sur des valeurs parce que je ne suis jamais tout à fait sûr des valeurs dont il s'agit.

Je me demande si vous pourriez me dire, à votre avis, quelle est la place de cette organisation du Commonwealth dans la structure géopolitique mondiale.

Mr. Sharma: Thank you very much, senator. You are absolutely right to be questioning. This is a questioning we do among ourselves here as well.

Let me give you some examples whereby I hope the contribution we make globally becomes absolutely clear. There is a credible organization called the Mo Ibrahim Foundation, and that has a governance index for good governance and the rule of law for Africa, which is greatly respected. In the last ranking that this organization did, out of 54 African countries, of the first 8 in the rankings, 7 were from the Commonwealth. I would like to suggest to you that this cannot happen by accident. It is because of the sedimentation of the values of the Commonwealth over time that it has been possible, that in all the parameters that these countries are judged by it was possible in the first stage for 7 to be from the Commonwealth.

The second example I wish to give you is what has happened in various regions of the world. What we have been able to do in the Commonwealth has enabled the member states to do that for their own regions. For instance, in Africa, the new partnership for Africa in the NEPAD and the peer-review mechanism was something they were able to do because the locomotive function of the 18 countries from the Commonwealth were able to say this is what we have done in the Commonwealth, it works. The peer-review mechanism that exists here in the Commonwealth, which now is working very well in Africa, therefore, is related. CARICOM and the Commonwealth are almost overlapping. Almost all of the values and democracy templates that exist in the Caribbean owe to the Commonwealth too.

In the Pacific, I was told by many ministers that the Biketawa Declaration was actually a reworking of what the member states had done in the Commonwealth. When you referred to values-based organization and how it, this is how it works in practical terms for countries and in regions.

I want to give you a third example. In today's world, we have seen that you cannot have a world community that has failed states and weaknesses within itself, even if it is of a small country. Our uncivil society is globalizing as rapidly, innovatively and as imaginatively as the civil society is. We know that if you have one failed state, you can have piracy as a consequence, which becomes a global industry. Another one becomes a home for terrorist groups. A third one becomes a diversion for narcotics and a fourth one for small arms.

The Commonwealth throughout has been consistent in saying, as an organization for small states, that in all considerations of multilateralism and internationalism, you have to be equally mindful of everyone.

M. Sharma : Merci beaucoup, monsieur. Vous avez tout à fait raison de poser cette question. C'en est une que nous nous posons nous-mêmes.

Permettez-moi de vous donner quelques exemples qui, je l'espère, vont bien vous montrer que notre apport au niveau mondial est absolument clair. Il y a une organisation crédible qui s'appelle la Fondation Mo Ibrahim, qui publie un indice de la bonne gouvernance et de la primauté du droit dans les pays africains. C'est une publication très respectée. Dans le dernier classement de cette organisation, parmi les huit premiers des 54 pays d'Afrique, sept étaient membres du Commonwealth. Permettez-moi de vous dire que je ne pense pas que ce soit un accident. Ce résultat a été possible parce que les valeurs prônées par le Commonwealth se sont enracinées dans ces pays avec le temps. C'est pour cela que tous les critères utilisés pour classer ces pays ont permis à ces sept membres du Commonwealth de faire partie du groupe de tête.

Le second exemple que je peux vous donner porte sur ce qui se passe dans diverses régions du monde. Ce que nous avons pu faire dans le cadre du Commonwealth a permis aux États membres de faire la même chose dans leurs propres régions. C'est ainsi que les 18 pays africains qui sont membres du Commonwealth ont réussi à entraîner d'autres à leur suite pour qu'ils adhèrent au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, le NEPAD, et à son mécanisme d'examen par les pairs. Ils ont pu leur dire « Voici ce que nous avons fait dans le cadre du Commonwealth, et cela fonctionne. » Le mécanisme d'examen par les pairs, qui fonctionne maintenant très bien en Afrique, s'est inspiré de celui utilisé dans le cadre du Commonwealth. Les pays membres de la Communauté des Caraïbes, le CARICOM, sont pratiquement tous membres du Commonwealth. Pratiquement tous les modèles de valeur et de démocratie qu'on trouve dans cette région du monde sont également inspirés de ceux du Commonwealth.

De nombreux ministres m'ont expliqué que, dans le Pacifique, la déclaration de Biketawa s'inspire en vérité très largement de ce que les États membres ont fait au sein du Commonwealth. Lorsque vous parlez d'une organisation fondée sur des valeurs, et de son utilité, voici concrètement ce qu'elle donne dans divers pays et dans diverses régions du monde.

Permettez-moi de vous donner un troisième exemple. Nous avons constaté que, dans le monde d'aujourd'hui, la collectivité mondiale ne peut laisser des États échouer ou s'affaiblir, même si ce sont de petits États. La dimension rude et sans pitié de nos sociétés se mondialise de façon aussi rapide, novatrice et imaginative que le fait la société civile. Nous savons fort bien que si un État échoue, on peut voir apparaître la piraterie, qui devient une industrie de niveau mondial. Un autre état deviendra le siège de groupes terroristes; un troisième deviendra une plaque tournante du trafic de drogue, un quatrième fera de même pour les armes légères.

Le Commonwealth a toujours affirmé, comme organisation composée de petits États, que dans toutes les dimensions des relations multilatérales et internationales, il faut accorder le même niveau d'attention aux besoins de tous.

Now with regards to the G20, I want to pay tribute to Prime Minister Harper. In effect, it all started when he invited me and my counterpart from the francophonie to visit there and talk about how the Commonwealth can act as a bridge between the 90 per cent of the countries that are out of the G20 and talk to those who are 90 per cent of the world's GDP as to what their concerns are. Now we are the most credible organization and the one most engaged with the G20, the working group on development and at the political level. I have met the heads of government going forward, and now I have been told I am to be invited by Mexico.

There are many examples I can give simply to illustrate things. I see the problem you have. This is a problem that many observers have. We are not an organization that describes in its own title what we do. People simply have to know about us more, and I think we have a responsibility to do it. I appeal to you to kindly do it in Canada, because *The Globe and Mail* is something that you have access to, as is the CBC. We can do it as leaders of our own countries, as the Commonwealth family and the secretariat — all of us can work in making this much better known.

I am sorry, but it is an important question, so I am taking some time in answering it.

I must give a fourth example. People normally do not judge us by the effect we have had on other organizations. Under that question, the highly indebted poorer country methodology of the IMF was a Commonwealth idea that they adopted. The resilience and vulnerability study in today's world at the World Bank was a Commonwealth idea. The teachers' protocol accepted by UNESCO was a Commonwealth idea. The health workers protocol accepted by the World Health Organization was a Commonwealth idea.

We are a huge enabler of the world because of what we are. Our representativeness — whatever we say to ourselves is already a global idea and we must express this a little bit more deliberately moving forward.

Senator Finley: Thank you and thank you for your passion.

Senator D. Smith: We have had several witnesses. Some similar themes keep coming back. Some think it is a bit too long; some think there are several pages of platitudes in there — maybe the important stuff gets lost in the middle of platitudes and we should keep it simple.

Maintenant, en ce qui concerne le G20, je tiens à rendre hommage au premier ministre Harper. En effet, tout a débuté lorsqu'il a invité mon homologue de la francophonie et moi à lui rendre visite pour discuter de la façon dont le Commonwealth pourrait servir de pont entre les préoccupations exprimées par les 90 p. 100 des pays qui ne font pas partie du G20 et celles des pays qui génèrent 90 p. 100 du PIB mondial. Nous sommes maintenant l'organisation la plus crédible et l'une des plus impliquées avec le G20, dans le cadre de son groupe de travail sur le développement et au niveau politique. J'ai depuis rencontré les chefs de gouvernement et j'apprends maintenant que je vais être invité au Mexique.

Je pourrais très facilement vous donner de nombreux exemples pour illustrer l'utilité du Commonwealth. Je vois bien le problème qui se pose à vous. Il se pose également à de nombreux observateurs. Le titre de notre organisation n'est pas très explicite. Il faut tout simplement que les gens en sachent davantage sur nous. Je pense que c'est une responsabilité qui nous incombe. J'en appelle à votre bienveillance pour le faire au Canada, parce que, pour y parvenir, vous pouvez faire appel au *Globe and Mail* et à la CBC. C'est à la portée des dirigeants que nous sommes de pays membres du Commonwealth et à celle de son secrétariat. Nous pouvons tous travailler à mieux faire connaître le Commonwealth.

Je vous prie de m'excuser si je consacre un peu de temps à vous répondre, mais c'est une question importante.

Je me dois de vous donner un quatrième exemple. Normalement, les gens ne se forment pas une opinion sur nous en fonction des répercussions que nous avons sur les autres organisations. Dans ce domaine, la méthode qu'a adoptée le FMI pour travailler avec les pays pauvres très endettés l'a été à la suggestion du Commonwealth. L'étude sur la résilience et la vulnérabilité dans le monde contemporain faite par la Banque mondiale l'a été à l'initiative du Commonwealth. Le protocole concernant les enseignants qui a été accepté par l'UNESCO était une idée du Commonwealth. Celui visant les travailleurs de la santé, accepté par l'Organisation mondiale de la santé, était aussi une idée du Commonwealth.

De par notre nature, nous proposons quantité de bonnes idées au monde. Notre représentativité, quoi que nous en disions nous-mêmes, est déjà acceptée au niveau mondial et nous devons dorénavant le faire savoir un peu plus énergiquement.

Le sénateur Finley : Je vous remercie de votre réponse et de votre passion.

Le sénateur D. Smith : Nous avons déjà entendu plusieurs témoins. Quelques thèmes reviennent régulièrement. Certaines personnes estiment que le texte est trop long, d'autres qu'il y a plusieurs pages de lieux communs et que, peut-être, ce qui est important se perd au milieu de platitudes, et qu'il faudrait s'en tenir à l'essentiel.

I think the things that virtually everyone agrees are on that Commonwealth members should be bona fide democracies with fair elections, where you have basic human rights, freedoms of speech and things like that, that are enforced by the rule of law.

However, a couple things that have been pointed out as missing — we have heard of quite a few, but I would like to get your reaction on two in particular — are the responsibility to protect vulnerable populations and minorities, which was a UN declaration in 2001; and that there is no reference to Aboriginal rights here, which in Canada, of course, is a real issue.

What is the rationale for this deadline being so soon? I think a couple of points like the ones I just mentioned are things that we should try to work on and get in there. We seem to be under this deadline. I just do not understand why it has to happen so suddenly, which I think might prevent better discussion of these fundamental elements that should be in there.

Mr. Sharma: Certainly. I should emphasize that the concerns you have expressed — I can assure you — are already expressed in some of the Commonwealth declarations or the other to which the Commonwealth has subscribed. The idea of the charter was to consolidate this in a different way with participation of the people.

If you look at the affirmation of Commonwealth values and principles from Port-of-Spain, the kinds of things and concerns that you have mentioned are there.

The reason I think the heads gave us such a short period of time to attend to this is that they do not want to lose momentum. There were 106 recommendations. Of those, 30 were accepted. We are working for on another 50-odd with financial implications and others. However, they want this to be finished within at least one year of the decision being taken, which means the deadline has to be the September meeting of the foreign ministers in New York.

It was for the foreign ministers themselves to look at the state of play going forward. Canada as a country is represented in the task force of the ministers — Minister Baird is there. In June they will meet and take a view on where we are.

I can assure you that if there is a concern, for instance — and I am speculating now — that we need more time, I think many of the principles about which you are concerned would not be lost because they are already there. They are to be still expressed in the charter in a certain way; that is true. However, the way we move will be decided by the ministers. It is very difficult at this point in

Je crois que pratiquement tout le monde convient que les États membres du Commonwealth devraient être des démocraties authentiques, qui organisent des élections justes, dans lesquelles les droits fondamentaux de la personne sont respectés, tout comme la liberté de parole et des choses de ce genre, et que tous ces principes et ces droits devraient être enchâssés dans la législation.

Les gens que nous avons entendus nous ont toutefois signalé un certain nombre de lacunes, mais j'aimerais obtenir votre réaction sur deux en particulier. Il s'agit, pour l'une, de la responsabilité de protéger les populations vulnérables et les minorités, qui était inscrite dans une déclaration des Nations Unies de 2001 et, pour l'autre, de l'absence de référence aux droits des peuples autochtones ce qui, dans notre pays, pose évidemment un problème bien réel.

Pour quelle raison le délai qui nous est imposé est-il si court? Il me semble qu'il y a quelques points, comme ceux que je viens de vous mentionner, qui mériteraient qu'on prenne le temps de les étudier pour, ensuite, les inscrire dans la charte. Ce délai trop court nous en empêche. Je ne parviens pas à comprendre pourquoi il faut précipiter les choses; cela nous empêche d'avoir des discussions plus sérieuses sur ces questions fondamentales qui devraient figurer dans la charte.

M. Sharma : Je vous comprends fort bien. Je peux vous assurer que vos préoccupations sont déjà prises en compte dans certaines des déclarations du Commonwealth, ou dans d'autres auxquelles le Commonwealth a souscrit. L'idée de la charte était de consolider le tout d'une façon différente, avec la participation des peuples.

Si vous consultez la déclaration de Port of Spain, avec son affirmation des valeurs et des principes du Commonwealth, vous verrez que les questions que vous avez abordées y figurent et que vos préoccupations y sont prises en compte.

J'imagine que la raison pour laquelle les chefs de gouvernement ont fixé un délai si court pour cette consultation est qu'ils veulent profiter de la dynamique du moment. Le Groupe de personnalités éminentes a formulé 106 recommandations, dont 30 ont été acceptées. Nous travaillons sur une cinquantaine d'autres de natures variées qui ont des implications financières ou autres. Les chefs de gouvernement veulent néanmoins que ce travail soit terminé au moins un an avant que les décisions ne soient prises. C'est pourquoi le délai a été fixé pour que les consultations soient terminées pour la réunion des ministres des Affaires étrangères qui aura lieu en septembre à New York.

L'objectif est de permettre aux ministres des Affaires étrangères de faire le bilan et d'aller de l'avant. Le Canada est l'un des pays représentés au groupe de travail des ministres. Le ministre Baird y siège. Ces ministres vont se réunir en juin et voir où nous en sommes.

Je peux vous assurer que s'il s'avérait, par exemple, que nous manquions de temps, et je fais ici une hypothèse, nombre des principes dont vous vous préoccupez ne seraient pas négligés pour autant parce qu'ils sont déjà inscrits dans la charte. Ils vont continuer à y être présents sous une forme ou sous une autre. C'est certain. Toutefois, ce sont les ministres qui vont décider de la façon

time when member states are still consulting and wondering what it is they can say to each other when they meet in April to predict how this will pan out.

[*Translation*]

Senator Fortin-Duplessis: Secretary-General Sharma, do you support the Eminent Persons Group's second recommendation to establish a commissioner for human rights, democracy and the rule of law?

Do you see that as a helpful measure or as a duplication of powers?

[*English*]

Mr. Sharma: One thing is absolutely certain. The Commonwealth Ministerial Action Group has a strengthened mandate to look in a very scrutinizing way, as far as serious and frequent violations are concerned, at specific fields like political space — how open is it? — space for media — how open and free is it? — and the independence of the judiciary — how much a democratic constitution is being respected.

It is very clear that if I as Secretary-General, through my good officers, am to do justice to this mandate, I will have to strengthen significantly the resources that exist right now in the secretariat in the area that you have mentioned: democracy, human rights, and the rule of law. I am engaged in doing that right now.

Senator Wallin: I have a similar question to my colleagues on the theme that a lot of the EPG report seemed to be based on the sense that the Commonwealth was failing in its goals and purposes, and was losing relevance on issues like human rights, rule of law and democracy because of the behaviour of members and the inability to do much about that.

Mr. Sharma: Senator, I did answer that question in a way in the last answer that I gave. We have, as I said, in an earlier answer, created a sedimentation of values that are visible for the whole world and that has been our lasting contribution.

We are also now mandated to be more searching about how effective we are as an interlocutor with member states and helping them build their capacity and their institutions on a simple calculus. Earlier, we used to take, for instance, a military coup or the abrogation of a democratic constitution, which was akin to pointing out a train wreck after it happened. The heads and the ministers said, "While you are heading for that kind of catastrophe, why is it that we should not engage with you and work more with you?"

The whole act has now been lifted and so my good offices will become more purposeful. The amount of statements that I will make will be more and people have noticed that that is the case.

dont nous irons de l'avant. Il est très difficile actuellement, alors que les États membres en sont encore à l'étape des consultations et se demandent ce qu'ils pourront se dire entre eux quand ils se réuniront en avril, de prédire comment les choses vont se dérouler.

[*Français*]

Le sénateur Fortin-Duplessis : Monsieur le secrétaire général Sharma, favorisez-vous la deuxième recommandation du Groupe de personnalités éminentes qui propose la mise sur pied d'un bureau du commissaire pour les droits humains, la démocratie et la souveraineté des lois?

Cela vous sera-t-il utile ou voyez-vous cela comme un dédoublement de différents pouvoirs?

[*Traduction*]

M. Sharma : Il y a une chose tout à fait certaine. Le mandat du Groupe d'action ministériel du Commonwealth a été étoffé, dans les cas de violations graves et fréquentes, pour examiner de façon très approfondie divers aspects, comme le niveau de liberté du monde politique, du monde des médias, l'indépendance du pouvoir judiciaire et la mesure dans laquelle une constitution démocratique est respectée.

Il est tout à fait évident que si, à titre de secrétaire général, je dois faire appel à mon excellent personnel pour faire honneur à ce mandat, celui-ci ne suffira pas et il faudra accroître de façon importante les ressources du secrétariat dans les domaines que vous avez mentionnés, soit la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit. Je m'y consacre actuellement.

Le sénateur Wallin : J'ai une question de même nature que celles de mes collègues : une part importante du rapport du Groupe de personnalités éminentes semble reposer sur l'impression que le Commonwealth n'atteint plus ses objectifs et perd de sa pertinence dans des domaines comme les droits de la personne, la primauté du droit et la démocratie du fait du comportement de certains de ses membres, et de l'incapacité de l'organisation à y réagir de façon efficace.

M. Sharma : Madame le sénateur, j'ai déjà répondu en partie à cette question dans la dernière réponse que je vous ai donnée. Nous sommes parvenus à un enracinement des valeurs que le monde entier peut constater. C'est là notre contribution durable.

Maintenant, nous avons aussi le mandat de faire davantage de recherches sur notre efficacité comme interlocuteur des États membres, et de les aider à se doter, comme leurs institutions, de moyens en faisant un calcul simple. Auparavant, lors d'un coup d'État militaire ou d'une abrogation d'une constitution démocratique, il nous fallait des semaines pour réagir. Les chefs de gouvernement et les ministres ont dit « Alors que vous prenez cette orientation qui peut avoir des résultats catastrophiques, pourquoi ne pas entamer des discussions et collaborer plus étroitement avec vous? »

Je dispose maintenant d'une plus grande marge de manœuvre et cela va me permettre d'intervenir de façon plus résolue. Je serai amené à faire un plus grand nombre de déclarations, et les gens

The rapidity of the response with which we must act must increase. People have noticed that has happened in the Maldives. When the problem started there, my team was already on the ground. We had a teleconference of all the ministers who decided to send a delegation. In a matter of a few days, that delegation was there. The ministers met physically in London and approved my recommendation that we needed a special envoy. The envoys were there within a week. We are acting now with a sense of purpose and a sense of engagement and with a different rhythm than was the case previously because the member states themselves want to do it in this way.

In the end, the crucial thing is the ownership of an idea and the depth of the ownership of that idea by member states. Now we have it and, as a fateful servant of the member states, I am giving it implementation.

Senator Wallin: Thank you very much.

Senator Finley: My question is kind of a follow-up to that of my colleague Senator Wallin. I go to some of the recommendations from the eminent persons group. One of the things that they talk about, including, perhaps, in the charter or in the modus operandi, is the criteria for admission to and continuance of membership in the organization, which is not, as I understand it, a treaty organization.

How would you recommend writing a charter that would somehow bind the people or the nations that are part of this? How would the organization enforce, if you like, implementation of the decisions, or the judgments, or the criteria that you make? Do you follow what I am saying?

Mr. Sharma: Yes, I do, but the implementation agency that we have is really the ministerial action group.

The strength of the Commonwealth is that you follow, with goodwill, sincerity and commitment, voluntarily as a member state that which you have committed yourself to. It is because these member states did that in Africa, for instance, that they can be in the first stage in the manner in which they are.

In the charter, the heads made it absolutely clear that it will be a non-legal charter. In the end, it will be an aspirational document that points the way forward. That is a huge sign posting collectively by the civil society, by the private sector, by the government, as to what they want this great family of nations to be in the 21st century.

How much you want to observe that is left entirely to you, but I would suggest to you that the intention is very clear that the member states wish to do that. Our program for institutional

ont constaté que c'est déjà le cas. Il faut que nous soyons en mesure de réagir plus rapidement. Cela s'est vérifié dans le cas des Maldives. Lorsque la situation a commencé à se tendre dans ce pays, j'avais déjà une équipe sur le terrain. Nous avons organisé une conférence téléphonique de tous les ministres qui ont décidé d'y envoyer une délégation. Il n'a fallu que quelques jours à celle-ci pour être sur place. Les ministres se sont réunis en personne à Londres et ont approuvé ma recommandation de désigner un envoyé spécial. Celui-ci, avec les membres de son équipe, s'est rendu sur place en moins d'une semaine. Nous agissons maintenant en ayant le sentiment d'avoir un objectif précis et de nous impliquer, et plus rapidement que ce n'était le cas auparavant parce que les États membres eux-mêmes veulent procéder de cette façon.

Au bout du compte, ce qui importe est d'assumer les conséquences d'une idée et la mesure dans laquelle les États membres y tiennent. Nous avons maintenant cette idée et, comme fidèle serviteur des États membres, je procède à sa mise en œuvre.

Le sénateur Wallin : Merci beaucoup.

Le sénateur Finley : Ma question s'inscrit dans le prolongement de celle de ma collègue, le sénateur Wallin. Je me reporte à certaines recommandations du Groupe de personnalités éminentes. L'un des sujets qu'il aborde, y compris, peut-être, dans la charte ou au sujet de son mode de fonctionnement, est celui des critères utilisés pour admettre un État au sein de l'organisation, pour qu'il puisse continuer à en être membre puisque, si j'ai bien compris, le Commonwealth n'est pas une organisation régie par un traité.

Comment recommanderiez-vous de rédiger une charte qui lierait d'une façon quelconque les peuples ou les nations qui en font partie? Si vous préférez, comment cette organisation veillerait-elle à la mise en œuvre des décisions ou des jugements qu'elle a rendus, ou encore au respect des critères qu'elle a énoncés? Cela vous paraît-il clair?

M. Sharma : Oui, mais, chez nous, c'est le Groupe d'action ministériel qui est responsable de la mise en œuvre.

Ce qui fait la force du Commonwealth est que les États membres qui ont pris des engagements font tout en leur pouvoir pour les mettre réellement en œuvre. Ils s'y emploient de bonne foi, sincèrement et volontairement. C'est la raison pour laquelle les États membres du Commonwealth qui se sont comportés de cette façon, en Afrique par exemple, se trouvent dans la situation qui est la leur, celle de chefs de file.

Les chefs de gouvernement ont tenu à préciser très clairement dans la charte qu'ils n'entendent pas lui conférer de valeur juridique contraignante. Au bout du compte, ce sera un document ambitieux montrant la voie de l'avenir. Ce sera un symbole très fort énonçant les traits dominants que, collectivement, les sociétés civiles, les secteurs privés et les gouvernements veulent privilégier au XXI^e siècle pour la grande famille du Commonwealth.

La mesure dans laquelle un État voudra s'y tenir relèvera entièrement de lui, mais je me permets de vous dire que les États membres manifestent très clairement l'intention de le faire. Notre

strengthening includes, for instance, strengthening the election commissions, the human rights commissions, the way legislators work with Commonwealth parliamentary associations as a partner, or with grassroots democracy with the Commonwealth local government forum as a partner, walking together and helping our member states voluntarily and, above all, the help we give to the national human rights institutions. All of these demands are on us because the member states are serious about following the prescriptions which they have subscribed to.

Senator Finley: Thank you.

Senator D. Smith: To go back to the point I was making earlier about the deadline that is coming pretty soon, I think at the parliamentary level we are just getting rolling on getting input.

I think it is more important to take one more year to get it right rather than meet some public relations deadline, regardless of whether you have it right. I think it is more important to get it right. Some of these things, which are valid points, should be looked at. Hopefully, some of these fundamental elements should be in there. Does one more year really matter? I do not think it really does. I think it is more important to get it right.

Maybe you can react to that.

Mr. Sharma: The view that you have expressed is a view that we have also heard. It is possible that after a consideration of all the presentations that are made by member states, a recommendation may be made that we should give ourselves a little more time. There are many more recommendations that we approved and we will approve. A view will be taken on them and it is possible that the member states may say that in order to do a job that is seen by our people to have been a job which was equal to the challenge, let us give ourselves more time. Let us not rule that out by any means.

Senator Johnson: Thank you for appearing today. Your comments are extremely useful in our inquiry.

It was suggested to us yesterday that in the charter that you have worked on, you want to establish a Commonwealth spirit. You have talked about aspiration and that you want to make it a people's charter. Could you tell me bit about how you propose to engage youth in a more major way in the work being done to bring this charter about? Will it help build bridges?

Mr. Sharma: Thank you, senator, for raising something that is very close to my heart and something which is absolutely central to the Commonwealth societies. I have been to countries where I have put to them the question: How many people in your society

programme de renforcement des institutions comprend, par exemple, le renforcement des commissions électorales, des commissions des droits de la personne, des modalités de collaboration des législateurs avec les associations parlementaires du Commonwealth, comme partenaires, ou avec les éléments de base de la démocratie en ayant comme partenaire le forum des gouvernements locaux du Commonwealth, allant de l'avant ensemble et aidant nos États membres de façon volontaire et, par-dessus tout, venant en aide aux institutions nationales des droits de la personne. On attend tout cela de nous parce que les États membres tiennent sérieusement au respect des prescriptions auxquelles ils ont eux-mêmes adhéré.

Le sénateur Finley : Je vous remercie.

Le sénateur D. Smith : Pour en revenir au point que j'ai abordé plus tôt, celui de l'échéance qui arrive rapidement, je trouve que, au niveau parlementaire, nous commençons tout juste à recueillir des commentaires.

Il me paraît plus important de s'accorder un an de plus pour bien faire les choses que d'essayer de respecter des délais liés à des questions de relations publiques, que les choses aient été bien faites ou non. Je trouve plus important de bien faire les choses. Certaines de ces questions, qui sont tout à fait valides, méritent qu'on s'y attarde. J'espère bien que certains de ces éléments fondamentaux figureront dans la charte. Est-ce qu'une année de plus importe vraiment? Je ne le crois pas. Il me paraît plus important de bien faire les choses.

Qu'en pensez-vous?

M. Sharma : C'est un commentaire qu'on nous a déjà fait. Il se peut que, après avoir étudié tous les exposés des États membres, une recommandation nous accordant un peu plus de temps soit adoptée. Nous avons approuvé, et allons approuver beaucoup d'autres recommandations. Il va d'abord falloir les examiner et il est possible que des États membres estiment que pour faire un bon travail, qui soit aux yeux des peuples du Commonwealth à la hauteur du défi, il faille nous accorder un peu plus de temps. Ne rejetons aucunement cette hypothèse pour l'instant.

Le sénateur Johnson : Je vous remercie de comparaître aujourd'hui. Vos commentaires nous sont très utiles pour notre étude.

Un des témoins que nous avons entendu hier a émis l'hypothèse que la charte sur laquelle vous avez travaillé vise en vérité à insuffler un état d'esprit au Commonwealth. Vous avez parlé des aspirations et dit que vous voulez qu'elles deviennent la charte des gens. Pourriez-vous me dire un peu comment vous envisagez d'impliquer à grande échelle les jeunes dans le travail que vous faites pour aboutir à cette charte? Cela va-t-il aider à lancer des ponts?

M. Sharma : Je vous remercie, madame le sénateur, d'avoir abordé un point qui me tient à cœur et qui est un élément absolument central des sociétés du Commonwealth. Il m'est fréquemment arrivé, dans les pays où je me rendais, de demander

are 29 or under? I got the reply, "About 70 per cent." Our mental habit is to look at a society as consisting of adults with young people in it. However, most of our member societies have young people with adults in them and this is shrinking all the time. Whether or not youth gets a faithful representation in the charter — and I am sure that they will because most of the people being consulted are young people — we have an ambitious plan starting this year. It is a full spectrum of doing justice to the main population component of the Commonwealth, which is young people — and I must add here women as well. Today is International Women's Day. On the eve of Commonwealth week, I have been to an event where we have, once again, said that there is no more work more important to the Commonwealth than the centrality of women and young people.

There are various aspects of youth work. One that is extremely important is democratic leadership. I think if you have a deficit of leadership in societies, who is it that will take charge of the spirit of democracy? The second way is entrepreneurship and youth enterprise. We talk about young people and we encourage them not to be job seekers, but how do we empower them to be job creators? We have to look at our university and school systems and what we do from the beginning in order to make them feel like people who can stand on their own feet. Our banking bodies, trade bodies and industry bodies are very adult organizations. Whenever I travel, I visit them and I tell them you have an obligation to be conscious of what you are doing with the youth, for instance in the banks, commercial banks, to have credit lines without financial collateral and you figure out a way in which these projects must be a success.

There is youth professionalization, giving certificates to youth and youth mainstreaming, which is to tell cabinets and heads of government what is the litmus test of the money that you are spending and how much of it is going to empower young people and empower women. All of these are going to be addressed by us starting this year in a comprehensive way. You will be very happy to know that we are going to bring the affairs of young people in our organizations right into centre stage.

Senator Johnson: I am very pleased to hear this and thank you for mentioning the women. That was going to be my next question.

Senator De Bané: Mr. Sharma, as you know, the charter of la Francophonie recognizes formally that the National Association of Parliamentarians has been recognized as a consultative body of the heads of states and heads of governments.

combien de gens avaient 29 ans ou moins. J'ai obtenu la réponse. « Environ 70 p. 100. » Nous avons l'habitude de considérer la société comme étant composée d'adultes auxquels s'ajoutent des jeunes. Toutefois, dans la plupart des sociétés de nos États membres, nous avons plutôt une population de jeunes à laquelle s'ajoutent des adultes. Le pourcentage de ces derniers est en diminution constante. Que les jeunes soient pris en compte ou non de façon équitable dans la charte, et je suis sûr qu'ils le seront parce que la plupart des gens consultés sont des jeunes, nous avons un ambitieux programme qui démarre cette année. Celui-ci prévoit la gamme complète de mesures pour faire justice au principal élément de la population du Commonwealth, les jeunes. Et je dois ajouter les femmes également. C'est aujourd'hui la Journée internationale de la femme. À la veille de la semaine du Commonwealth, je suis allé participer à un événement auquel j'ai affirmé encore une fois qu'il n'y a pas de travail plus important à faire par le Commonwealth que de mettre les femmes et les jeunes au cœur de nos préoccupations.

Il y a divers aspects au travail dans l'intérêt des jeunes. L'un, qui est extrêmement important, est le leadership démocratique. On peut en effet se demander qui, dans les sociétés qui souffrent de déficit de leadership, insufflera l'esprit de la démocratie. Le second aspect de ce travail est l'entrepreneuriat, et en particulier les entreprises pour les jeunes. Nous parlons des jeunes et nous les incitons à ne pas devenir des chercheurs d'emploi, mais comment nous y prenons-nous pour leur donner les moyens d'être des créateurs d'emploi? Nous devons examiner le fonctionnement de nos systèmes scolaires et universitaires et les mesures que nous prenons dès le début pour qu'ils aient le sentiment d'être capables de se tenir debout par eux-mêmes. Nos institutions bancaires, nos établissements commerciaux et industriels sont des organisations d'adultes. Lorsque je voyage, je vais en visiter et je dis à leurs dirigeants qu'ils ont l'obligation d'être attentifs à ce qu'ils font pour les jeunes. Il faut par exemple que les banques commerciales soient prêtes à leur consentir des lignes de crédit sans exiger en retour de garanties financières, et qu'elles trouvent des moyens de faciliter la réussite des projets de ces jeunes.

Il y a aussi le phénomène de la professionnalisation des jeunes, à qui on donne des certificats, et de leur intégration. Il s'agit de demander aux membres des cabinets et aux chefs de gouvernement comment se mesure au bout du compte l'efficacité de l'argent qu'ils dépensent et quelle est la part de ces fonds qui va réellement permettre aux jeunes et aux femmes de s'assumer. C'est ce qui compte avant tout. À compter de cette année, nous allons aborder toutes ces questions dans leur globalité. Vous serez très heureux d'apprendre que nous allons mettre les questions concernant les jeunes au centre des débats au sein de notre organisation.

Le sénateur Johnson : Je suis ravie de l'entendre et je vous remercie d'avoir mentionné les femmes. Ma question suivante allait porter sur elles.

Le sénateur De Bané : Monsieur Sharma, comme vous le savez, la Charte de la Francophonie a reconnu officiellement que la National Association of Parliamentarians a dorénavant le statut d'organisme consultatif des chefs d'État et des chefs de gouvernement.

Could you envisage a formal recognition of the Commonwealth Parliamentary Association?

Mr. Sharma: The Commonwealth Parliamentary Association, or the CPA, is a very closely associated organization in the Commonwealth family. In fact I was at a reception only yesterday with them. We will be working closely in moving forward with a new agenda, because some of the messages that are given are appropriate for the secretariat or the Secretary-General to give but many of the messages need to be given at the peer level. How do you constitute your committees? How do you manage the chairmanship of your committees? How do you manage the composition and chairmanship of the most important of your committees, like public accounts and foreign policy? What is the position given to the chief of protocol in terms of not only protocol but the importance accorded to them when outside visits take place?

All of these are our messages that are most effectively given at peer-to-peer level. That is why I should also add that in the field of electioneering — and the next meeting of the Commonwealth election network will take place in June in Canada itself — which is another peer level body that we have constituted, with all the challenges that election commissioners have, should be met jointly in order to encourage and strengthen all of them with best practice and assistance. In this way the parliamentarians are an important body and the CPA has already been an allied organization for a very long time.

Senator Johnson: My other question was related to women. You mentioned it in your earlier remarks. Do you have anything to add on that score in terms of their future and their involvement? There are many involved now, are there not, considering it is March 8, International Women's Day?

Mr. Sharma: On International Women's Day, I have been reflecting on where we can add value globally. Discrimination against women is the oldest prejudice of mankind, and I use the word "mankind" advisedly. I think there is also good news apart from the intractable areas that we hear about all the time. The conscience of the world is awakening and it is across the board. For instance, when a body like Goldman Sachs says it wants a program called "10,000 women," that says a lot about what we call mainstreaming, which is not a patronizing or a window-dressing attitude towards women but a mainstreaming attitude as equal participants in your political life, in your economic life and in your social life.

We are engaged in the Commonwealth in looking at those areas where we can truly add value in a world where so much is already happening. One of those strengths already demonstrated in our case is called gender sensitive budgeting. We are the only

Pourriez-vous envisager que l'Association parlementaire du Commonwealth soit reconnue officiellement?

M. Sharma : L'Association parlementaire du Commonwealth est un organisme étroitement lié à toute la famille du Commonwealth. Pour tout vous dire, je suis allé à l'une de leurs réceptions hier. Nous allons collaborer étroitement pour faire progresser un nouveau programme, parce que certains des messages que donne cette association peuvent aussi fort justement être repris par le secrétariat ou par le secrétaire général, mais que nombre de ceux-ci doivent venir des dirigeants. Comment mettez-vous sur pied vos comités? Comment vous y prenez-vous pour désigner les présidents de vos comités? Comment faites-vous cela dans le cas de vos comités les plus importants, comme les comités des comptes publics et les comités sur la politique étrangère? Quelle place est réservée au chef du protocole de façon générale, mais aussi lorsque vous accueillez des visiteurs étrangers?

Ce sont tous là des messages qui sont plus efficaces quand ce sont des pairs qui les donnent à d'autres pairs. C'est pourquoi j'aimerais également ajouter, en ce qui concerne les campagnes électorales, que la prochaine réunion du réseau des élections du Commonwealth, un autre organisme composé de pairs que nous avons mis sur pied, aura lieu en juin au Canada. Ce sera l'occasion, avec tous les défis que les commissaires aux élections doivent affronter, de traiter conjointement les questions qui se posent dans ce domaine afin d'encourager et de favoriser tous les participants à adopter les meilleures pratiques en la matière et à fournir de l'aide. Les parlementaires constituent donc un corps important et l'Association parlementaire du Commonwealth s'est déjà comportée comme leur allié depuis longtemps.

Le sénateur Johnson : Mon autre question portait sur les femmes. Vous en avez parlé dans vos commentaires précédents. Avez-vous quelque chose à ajouter à leur sujet qui concerne leur avenir et leur implication? Beaucoup d'entre elles s'impliquent maintenant, n'est-ce pas, et en plus c'est aujourd'hui la Journée internationale de la femme puisque c'est le 8 mars?

M. Sharma : Au sujet de la Journée internationale de la femme, j'ai réfléchi aux domaines dans lesquels nous pouvons apporter globalement une valeur ajoutée. La discrimination contre les femmes est le plus ancien comportement préjudiciable du genre humain, et j'emploie sciemment l'expression « genre humain ». Je crois que, hormis les histoires insolubles dont nous entendons tout le temps parler, des progrès sont enregistrés. Les consciences se réveillent partout à travers le monde. C'est ainsi qu'un organisme comme Goldman Sachs déclare vouloir mettre sur pied un programme appelé « 10 000 femmes ». Cela en dit beaucoup sur ce que nous appelons l'intégration, qui est tout sauf une attitude condescendante ou de façade envers les femmes. Il s'agit de les traiter comme des participantes qui sont sur un pied d'égalité dans notre vie politique, économique et sociale.

Au Commonwealth, nous nous sommes déjà engagés à étudier les domaines dans lesquels nous pouvons réellement apporter une valeur ajoutée dans un monde où tant de choses se passent déjà. L'un de ceux dans lequel nous avons déjà fait preuve de

organization where the Ministers of Finance have met and discussed gender sensitive budgeting, not the Ministers for Women's Affairs.

The second strength we have is in legislation, particularly domestic violence, and helping to legislate at least getting that in place. A further strength for us is women's entrepreneurship. In a meeting in Bangladesh three Bangladeshi ladies came up to me and wanted their pictures taken separately. I sensed a plot and I got all the three of them together and asked them what was going on and why were they coming one by one, why could they not have come together. They were each flabbergasted and did not know that the other two had come to me as well. All three gave the same answer. They said but for the Commonwealth they would not be entrepreneurs today.

Obviously we are doing something right in women's entrepreneurship. These are three or four areas of strength we have. Rather than spreading ourselves too thinly we should make a big difference in the areas where we are able to, but also be strategic partners with the others.

I am not in favour of ruling out any area of engagement with women, but we can do it with others and bring value as a Commonwealth.

Senator De Bané: Mr. Sharma, the project under way, the charter and all that, is essentially to consolidate what already exists in different documents. Would it not be a good idea to seize that opportunity to formally recognize the linkage, the relationship of the CPA with the association of heads of states and government?

I have read all the documents. There is not a linkage between the parliamentary and the executive branch. In view of everything you have said, is it not a good idea to recognize that reality formally?

Mr. Sharma: The CPA is an accredited organization of the Commonwealth and there is already a linkage between the heads in programs, in summit and the CPA. In fact the CPA is unique in this respect by being afforded an opportunity to be present in meetings of the heads when many of the organizations are not.

Right now, with Sir Alan Haselhurst, I am also discussing that in future programs we can do more than we are doing already. We have decided in principle that the CPA should also be engaged at

dynamisme est celui que nous appelons la budgétisation sensible à la sexospécificité. Nous sommes la seule organisation dans laquelle les ministres des Finances, et non pas ceux chargés des affaires féminines, se sont réunis pour discuter de la budgétisation sensible à la sexospécificité.

Notre second point fort est l'adoption de législations, en particulier sur la violence familiale, puisque nous venons en aide aux États pour leur faire adopter ce genre de législation. Un autre domaine dans lequel nous sommes actifs est celui de l'entrepreneuriat des femmes. Dans une réunion qui se tenait au Bangladesh, trois femmes bangladaises sont venues me voir pour se faire prendre séparément en photo avec moi. J'ai eu l'impression qu'il s'agissait d'une conspiration et je les ai invitées à venir me voir toutes ensemble. Je leur ai alors demandé pourquoi elles venaient chacune à leur tour au lieu de venir ensemble. Elles étaient toutes sidérées, car elles ignoraient que les deux autres étaient venues me voir également. Toutes trois m'ont donné la même réponse. Elles m'ont dit que sans le Commonwealth elles ne seraient jamais devenues des entrepreneures.

Il est donc évident que nous faisons quelque chose d'utile pour l'entrepreneuriat des femmes. Nous sommes particulièrement efficaces dans trois ou quatre domaines. Au lieu de toucher un peu à tout, nous préférons être efficaces dans les domaines de nos compétences, mais également être des partenaires stratégiques des autres intervenants.

Je ne suis pas partisan d'éviter de nous impliquer avec les femmes dans un domaine quelconque, mais nous pouvons le faire avec les autres et, étant le Commonwealth, apporter une valeur ajoutée.

Le sénateur De Bané : Monsieur Sharma, le projet à l'étude, la charte et tout ce dont nous parlons, vise essentiellement à reprendre dans un seul document ce qui figure déjà dans plusieurs autres. Ne serait-ce pas là l'occasion de saisir la possibilité de reconnaître officiellement la relation entre l'Association parlementaire du Commonwealth et l'association des chefs d'État et de gouvernement?

J'ai lu tous ces documents. Ils ne font pas de lien entre le pouvoir parlementaire et le pouvoir exécutif. En tenant compte de tout ce que vous avez dit, ne serait-ce pas une bonne idée de reconnaître officiellement cette réalité?

M. Sharma : L'Association parlementaire du Commonwealth est une organisation accréditée du Commonwealth. Le rôle qu'elle joue dans nos programmes et les relations qu'elle entretient avec les chefs de gouvernement et avec les sommets sont déjà définis. En vérité, l'Association parlementaire du Commonwealth est la seule à bénéficier du privilège d'assister aux réunions des chefs de gouvernement, ce qui n'est pas le cas de nombre d'autres organisations.

Je discute actuellement avec sir Alan Haselhurst pour que nous puissions lui accorder à l'avenir une plus grande place qu'actuellement dans nos programmes. Nous avons déjà pris une

the people's forum, which meets simultaneously with the youth forum which also meets at that time, and with the business forum and make a contribution there.

We are very alive and active. As for the requirement of getting them engaged in Commonwealth activities right now, as the charter was mentioned once again and my time is drawing to a close, the senator said that a lot of what is to go into the charter is already available. This is true of course. If you look at the affirmation of our values and principles, at first look that really does contain anything you would wish to have in the charter.

The one difference is that this exercise is a popular exercise. Here the heads wanted to say that we want the charter to be described as a people's charter, because the people have been involved in it, and give the very clear signal that the Commonwealth is not an intergovernmental body. Let us recall that in 1965, when the secretariat was created — and Canada had a lot to do with it when that happened — the Commonwealth Foundation of civil society was created at the same time.

This was an extraordinary step of prescience and statesmanship to recognize civil society at a time when, in many societies, it was looked at with skepticism. Therefore, the leaders now are mindful of saying that this is not a charter that we have given ourselves as heads of government; this is a charter that the people, including us, have given ourselves. Therefore, it has a certain value of being a document of that nature, even if it tends to repeat the values which have been articulated earlier.

The Chair: Mr. Sharma, I want you to reflect on this point, because you keep saying it will be a people's charter. I think the countries of the Commonwealth have gone through a real transition from countries with dependencies to independence. Through that process, there have been struggles. There has been, from time to time, at the start of independence and during the course of their countries, the need to have a new constitution.

I think the people are well aware that they need to be consulted. There generally is a group that crafts it and drafts it with all the lawyers. Then it is generally parliamentarians and civil society who go out to the communities and discuss the constitution, what is in it, and then the people vote. I think they are used to that, whether you are in Vanuatu or Canada.

Here you are proposing a charter, a people's charter, where they do not get a vote, they do not have a say. How do you reach every citizen? It seems to me the validity of a charter, association

décision de principe, soit que l'Association parlementaire du Commonwealth soit également impliquée dans le forum des peuples, qui se réunit en même temps que le forum des jeunes et que le forum des entreprises, pour le faire bénéficier de sa contribution.

Nous sommes très dynamiques et très actifs. Quant à la nécessité de les impliquer immédiatement dans les activités du Commonwealth, et comme vous avez encore mentionné à nouveau la charte et que le temps dont je dispose tire à sa fin, monsieur le sénateur nous a dit que quantité de choses qui vont figurer dans la charte sont déjà disponibles. C'est bien évidemment exact. Si vous vous reportez à l'affirmation de nos valeurs et de nos principes, vous constaterez au premier coup d'œil que vous y trouverez réellement tout ce que vous voudriez voir dans une charte.

La seule différence est qu'il s'agit ici d'un exercice à l'intention des peuples. Les chefs de gouvernement voulaient indiquer que nous tenons à ce que cette charte puisse être appelée une charte des peuples, parce que les peuples auront été impliqués dans son élaboration, et parce que cela montre clairement que le Commonwealth n'est pas un organisme intergouvernemental. N'oublions pas qu'en 1965, lors de la création du secrétariat, la Fondation du Commonwealth qui a pour mandat de mobiliser la société civile a été créée en même temps, et que le Canada en a été largement responsable.

Ce fut une manifestation extraordinaire de prescience et un comportement de grands hommes d'État que de reconnaître alors la société civile, à une époque où, dans de nombreuses sociétés, c'était un sujet qui soulevait le scepticisme. C'est pourquoi les dirigeants prennent bien soin maintenant de dire qu'il ne s'agit pas d'une charte dont se sont dotés les chefs de gouvernement, mais d'une charte dont les peuples, nous y compris, se sont dotés eux-mêmes. Elle a donc une valeur par le simple fait de sa nature, même si elle tend à reprendre les valeurs qui ont été formulées dans d'autres documents.

La présidente : Monsieur Sharma, j'aimerais entendre vos commentaires sur ce point, parce que vous ne cessez de dire que ce sera une charte des peuples. Je crois que les pays membres du Commonwealth ont vécu une transition réelle puisqu'ils sont passés d'un état de dépendance à l'indépendance. Il y a eu des luttes tout au long de ce processus. Ces pays ont ressenti le besoin, à l'occasion, au début de leur indépendance et par la suite, d'avoir une nouvelle constitution.

Je crois que les peuples savent fort bien qu'ils doivent être consultés. En règle générale, un groupe de spécialistes prépare et rédige la nouvelle constitution avec une armée d'avocats. Ensuite, les parlementaires et la société civile lancent le débat dans les collectivités, relevant ce qui manque dans ce document, et ensuite les peuples votent. Je crois qu'ils sont habitués à cela, qu'ils se trouvent à Vanuatu ou au Canada.

Ici, vous proposez une charte, même une charte des peuples, sur laquelle ils n'auront pas à voter. Ils n'auront pas leur mot à dire. Comment voulez-vous joindre chaque citoyen? Il me semble que la

or document is important, but I think it can be embraced by the people. However, to say that the people will this charter leaves these gaps: they never voted for it, there has not been an education process, nor perhaps should there be.

What I have heard you to say today is perhaps it should not be a people's charter. It is a charter where, from time to time, leaders become accountable to their people that they have lived up to the principles. That is a totally different consultation, a totally different way of looking at what this charter could be and how meaningful it could be to the Commonwealth.

I throw that out for you to ponder, if you wish to reply later, but I have been struggling with how to reach Canadians. They, from time to time, know the good works of the Commonwealth, because you have acted. However, for us now to say let us have a charter that you embrace that is your charter is a task that does not lead to a conclusion where they will have ownership. They will only have ownership if they can say what their leaders are doing well.

In the international field, to use a model of consultation that works for constitutions is not a good fit, in my opinion. I am hoping that we will be part of a process to suggest what would give legitimacy to the heads of government in the Commonwealth in a process that renews the commitments, even though they are not binding. I think the only way it can be binding is by the heads of government looking for assurances and the people looking for accountability from their leader. That is my limited pondering, from all the witnesses, and the task that has been put on our shoulders here to try to help the Commonwealth in its renewal.

Mr. Sharma, you have done an excellent job, as you always do, in taking us to a high road in a commitment to the Commonwealth, and you have given us some ideas. I very much appreciate that you took the time, personally, to be part of this consultation. I thank you on behalf of the committee members.

Mr. Sharma: I am privileged. Thank you very much.

The Chair: Honourable senators, we have invited today the secretary-general and the adviser responsible for cooperation from la Francophonie. As our audience should know, Canada belongs both to the Commonwealth and la Francophonie. We have invited our colleagues in la Francophonie to come before us to speak about their charter, their organization. We have assured our witnesses that we will not be putting questions to them about the Commonwealth. It is a courtesy that one will not speak about the other.

As you know, the Commonwealth is our anglophone counterpart and la Francophonie is our French part. They have started and have been developed in different ways, but it is

validité d'une charte, d'une association ou d'un document est importante, mais je crois que les peuples peuvent s'en saisir et prendre leurs décisions. Toutefois, prétendre que, de par leur propre volonté, les peuples n'aborderont pas certaines questions dans cette charte alors qu'ils n'auront jamais eu à la voter, que rien n'aura été fait pour leur permettre d'avoir une opinion éclairée, et que, peut-être, ces questions ne devraient pas y figurer...

Ce que vous nous avez dit aujourd'hui revient peut-être à dire que ce ne devrait pas être une charte des peuples. C'est une charte dans laquelle les dirigeants sont, à l'occasion, tenus responsables devant leurs peuples du respect des principes. C'est là une consultation totalement différente, une façon totalement différente d'examiner la forme que pourrait prendre cette charte et la signification qu'elle pourrait avoir pour le Commonwealth.

Je soumets ceci à votre réflexion, et vous pourrez nous répondre plus tard si vous le souhaitez, mais je me suis demandé comment informer les Canadiens sur cette question. Ils réalisent, à l'occasion, que le Commonwealth fait du bon travail, parce que vous avez pris des mesures. Toutefois, à nos yeux, dire « Ayons une charte que vous allez considérer comme votre charte » ne garantit en rien qu'ils la feront leur. Ce ne sera le cas que s'ils ont l'occasion de dire ce que leurs dirigeants font de bien.

Faire ici appel, dans le domaine international, à un modèle de consultation convenant pour l'adoption de constitutions n'est pas la solution qui convient, à mon avis. J'espère que nous serons invités à proposer des modalités qui confèreraient une légitimité aux chefs de gouvernement du Commonwealth dans un processus renouvelant les engagements, même si ceux-ci ne sont pas contraignants. Je pense que la seule façon dont ils pourraient l'être serait que les chefs de gouvernement cherchent à obtenir des assurances et que les peuples cherchent à obtenir la responsabilisation de leurs dirigeants. C'est le résultat de ma réflexion limitée, après avoir entendu tous les témoins. La tâche qui nous a été confiée ici est d'essayer d'aider le Commonwealth à se renouveler.

Monsieur Sharma, vous avez fait un excellent travail, comme toujours, en nous proposant une solution exigeante sous forme d'engagement envers le Commonwealth, et vous nous avez donné des idées. Je vous suis reconnaissante d'avoir pris le temps de participer vous-même à cette consultation. Je vous remercie au nom des membres du comité.

M. Sharma : Ce fut un privilège. Merci beaucoup.

La présidente : Honorables sénateurs, nous avons invité aujourd'hui le secrétaire général et le conseiller chargé de la coopération de la Francophonie. Comme notre auditoire devrait le savoir, le Canada est membre à la fois du Commonwealth et de la Francophonie. Nous avons invité nos collègues de la Francophonie à comparaître pour nous parler de leur charte et de leur organisation. Nous nous sommes engagés à ne pas les questionner sur le Commonwealth. C'est la moindre des choses que de ne pas demander à l'un de parler de l'autre.

Comme vous le savez, le Commonwealth est le pendant de la dimension anglophone de notre pays, et la Francophonie le pendant de sa dimension francophone. Les deux organismes ont été mis sur

instructive to Canadians to learn lessons from one organization to the other. We as senators will pull the two together, and I assure our witnesses that we will not put them on the hot seat about the Commonwealth.

With that assurance, I am very pleased that have today from la Francophonie Mr. Pierre de Cocatrix, the Chief of Cabinet of the Secretary General; and Mr. Eric Pelletier, the advisor responsible for cooperation.

Gentlemen, we started our studies with our previous witnesses with any opening comments, and then we have very active senators who put many questions. Welcome.

[*Translation*]

Pierre de Cocatrix, Chief of Cabinet of the Secretary General, Organisation internationale de la Francophonie: Thank you very much, Madam Chair. It is an honour for me and my colleague Éric Pelletier to be joining the Senate of Canada by video conference today. We are pleased to provide you with some insight into the Charter of La Francophonie, as well as other information that may be helpful to you.

I would like to begin with a short presentation on the Organisation internationale de la Francophonie and a few introductory remarks, after which I will ask my colleague Éric Pelletier to briefly outline the institutions within the Organisation internationale de la Francophonie.

Then I would like to speak to you about the Charter of the Organisation internationale de la Francophonie, particularly the political activities undertaken by the Secretary General of La Francophonie, Abdou Diouf. My colleague will then discuss the cooperative efforts being led by the Secretary General of La Francophonie.

Madam Chair, would that approach be suitable?

The Chair: Perfect.

Mr. de Cocatrix: Great, I will begin. I wanted to give the senators some background information on the Francophonie itself. Of course, some senators are already quite familiar with what I am going to say, so I want to apologize in advance. It is important for you to know that the Francophonie is first and foremost an international organization made up of 56 member states, state and government members, as well as 19 observers, for a total of 75 states and governments.

The Francophonie zone represents almost 900 million French-speaking residents, and of those, 220 million speak French fluently. I would also point out that French is the ninth most-spoken

pied et se sont développés de façon différente, mais les Canadiens trouveront instructif de pouvoir tirer les leçons de ce qui se passe dans une organisation pour éventuellement les appliquer à l'autre. Les sénateurs que nous sommes feront la synthèse des deux témoignages, et je garantis à nos témoins que nous ne les mettrons pas mal à l'aise avec des questions sur le Commonwealth.

Cette garantie étant donnée, je suis ravie d'accueillir maintenant parmi nous M. Pierre de Cocatrix, le chef de cabinet du secrétaire général, et M. Éric Pelletier, le conseiller responsable de la coopération, tous deux de la Francophonie.

Messieurs, nous avons commencé l'audition des témoins précédents en écoutant leurs commentaires préliminaires. Ensuite, les sénateurs, qui s'intéressent vivement à ces sujets, ont posé de nombreuses questions. Nous vous souhaitons la bienvenue.

[*Français*]

Pierre de Cocatrix, chef de cabinet du secrétaire général, Organisation internationale de la Francophonie : Merci beaucoup madame la présidente, c'est un honneur d'être en vidéoconférence avec le Sénat du Canada, moi et mon collègue Éric Pelletier et c'est avec plaisir que nous voudrions vous donner quelques informations sur la Charte de la Francophonie, de même qu'un certain nombre d'informations qui pourront vous être utiles.

Je me propose de faire une brève présentation de l'Organisation internationale de la Francophonie avec quelques propos introductifs et je demanderai à mon collègue, Éric Pelletier, de vous parler brièvement des institutions de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Dans une deuxième étape, je propose de vous entretenir sur la Charte même de l'Organisation internationale de la Francophonie, tout particulièrement sur l'action politique conduite par le secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf. Après, mon collègue vous parlera de l'action de coopération menée par le secrétaire général de la Francophonie.

Est-ce que, madame la présidente, cette esquisse de présentation vous convient?

La présidente : Très bien.

M. de Cocatrix : Alors je me propose de commencer. Je voulais, à l'attention des sénateurs, vous donner quelques propos, je dirais, introductifs, à savoir sur la francophonie en tant que telle. Bien entendu, pour quelques sénatrices, quelques sénateurs, ce sont des informations qui sont d'ores et déjà connues et je vous prie, à l'avance, de m'en excuser, mais il est important que vous puissiez, je dirais, mesurer que la Francophonie, c'est avant tout une organisation internationale qui regroupe aujourd'hui 56 État membres, États et gouvernements membres, ainsi que 19 observateurs, ce qui fait un total de 75 États et gouvernements.

De plus, nous avons dans notre espace de la Francophonie à peu près 900 millions d'habitants francophones. Sur ces 900 millions d'habitants francophones, 220 millions parlent

language in the world. Of the Francophonie's 75 states, approximately 60 per cent of that population is under 30 years of age, so a fairly young population.

I also want to share with you that there are nearly 900,000 French teachers worldwide. Africa has the largest number of French speakers, with nearly 100 million speakers in the member countries.

I will end with a few statistics on the 75 member states and governments. They are spread across all five continents, and together, they represent a third of the United Nations' member states, thus a significant presence.

Lastly, French is the official language in 32 of the 75 member states and governments within the Organisation internationale de la Francophonie. There you have some background information, Madam Chair.

I will now hand the floor over to my colleague Éric Pelletier, who has been an advisor with the Cabinet of the Secretary General for nearly three years now, and who has been made available to Canadian authorities.

Éric Pelletier, Advisor responsible for Cooperation, Organisation internationale de la Francophonie: Madam Chair, with respect to the institutional structure of the Francophonie, it comprises a specific number of government institutions, some of which came into being before the Charter of La Francophonie was adopted and provided a better way forward for the entire French-speaking world. When it comes to the institutional Francophonie, first you have the Conference of Heads of State and Government, which meets every two years. As you know, the last time the summit was held in Canada was in the fall of 2008.

Immediately after the Conference of Heads of State and Government, we have the Ministerial Conference of La Francophonie, which we call the ministerial conference and which brings together the ministers responsible for the Francophonie. For instance, Bernard Valcourt is the minister responsible for the Francophonie within the Canadian government, as you probably know.

Next in the structure comes the Permanent Council of La Francophonie, which consists of the personal representatives of the heads of state and government. The council meets at least twice a year and, during summit years, three times annually.

Then enters the role of the Secretary General of La Francophonie. A bit later, when we cover the Charter of La Francophonie, we can take a more detailed look at the powers of the secretary general in fulfilling his role.

couramment le français. J'ajouterai, en plus, que le français est la neuvième langue la plus parlée sur la planète. Dans la majorité des membres de la Francophonie, de ces 75 États, que je mentionnais tout à l'heure, à peu près 60 p. 100 de la population ont moins de 30 ans, ce qui signifie qu'ils sont relativement jeunes.

Je souhaitais également vous donner l'information suivante, comme quoi il y a à travers l'espace francophone, près de 900 000 professeurs de français à travers le monde. C'est en Afrique que l'on recense le plus grand nombre de locuteurs francophones, avec à peu près 100 million de locuteurs dans les pays membres.

Et finalement, je terminerai avec quelques chiffres relativement précis sur les 75 États et gouvernements. Ils sont, bien entendu, répartis sur les cinq continents de notre planète, et ils représentent un tiers des Nations Unies, ce qui est quand même une force non négligeable, bien entendu.

Finalement, dernier élément, des 32 États et gouvernements de l'Organisation internationale de la Francophonie, dans 32 sur les 75, le français est la langue officielle du pays. Voilà en guise d'introduction, madame la présidente.

J'aimerais maintenant demander à mon collègue Éric Pelletier, qui est conseiller au cabinet du secrétaire général depuis près de trois ans maintenant et qui a été mis à disposition pour les autorités du Canada.

Éric Pelletier, conseiller chargé de la coopération, Organisation internationale de la Francophonie : Madame la présidente, lorsqu'on parle de la Francophonie institutionnelle, on parle d'un certain nombre d'institutions gouvernementales, certaines d'entre elles ont pris naissance avant que la Charte de la Francophonie soit adoptée et qu'elle apporte un meilleur avancement à l'ensemble du monde francophone. Lorsqu'on parle de la Francophonie institutionnelle, on parle d'abord de la conférence des chefs d'État et de gouvernements, qui se rencontrent tous les deux ans. Comme vous le savez, le dernier sommet qui a eu lieu au Canada, c'était à l'automne de 2008.

Immédiatement après la conférence des chefs d'État et des gouvernements, nous avons la Conférence ministérielle de la Francophonie, qui s'appelle pour nous la Conférence ministérielle, et qui généralement regroupe les ministres responsables de la Francophonie. Par exemple, au niveau du gouvernement canadien, c'est M. Bernard Valcourt qui est le ministre responsable de la Francophonie comme vous le savez probablement.

Immédiatement ensuite, en termes de la nomenclature de la Francophonie, nous avons le Conseil permanent de la Francophonie, qui est constitué des représentants personnels des chefs d'État et de gouvernements. Ils se réunissent au minimum deux fois par année et, durant les années où des sommets ont lieu, à trois reprises.

Ensuite, vous avez la fonction de secrétaire général de la Francophonie. Un peu plus tard, lorsqu'on parlera de la Charte de la Francophonie, on pourra élaborer et décrire davantage les différentes prérogatives dont jouit le secrétaire général dans l'exécution de cette tâche.

Under the direction of the secretary general is what we call the Organisation internationale de la Francophonie, which is recognized as an international organization under international law.

There is also the Parliamentary Assembly of La Francophonie, an advisory body to which a number of honourable senators belong.

The Francophonie also has four main operating agencies that undertake a wide array of human activities. The first is the Academic Agency of La Francophonie, which has a presence in over 90 countries and comprises nearly 800 member institutions.

The second operating agency is TV5 Monde and TV5 Québec Canada, which, as you know, are television networks that showcase the voice of French speakers on all five continents. These networks are available in nearly 200 million homes around the world and reach some 55 million viewers on a weekly basis.

The third operating agency is the Senghor University of Alexandria, a unique university that trains African public servants in the principles of modern governance, human rights and so forth.

The fourth and final operating agency I want to tell you about this afternoon is the International Association of Francophone Mayors, which as you are probably aware, was established a few years ago by former Quebec City Mayor Jean Pelletier in cooperation with former Paris Mayor Jacques Chirac, before he became the President of France.

On the subject of the Francophonie's institutions, I also want to point out the two major ministerial conferences established in Dakar, Senegal: the Conference of Education Ministers of French-speaking Countries and the Conference of Youth and Sports Ministers.

The institutional structure of the Francophonie has evolved over the past 40 years. The best example of that is the creation of the Conference of Education Ministers of French-speaking Countries in the 1960s when the Francophonie was institution-oriented; the summits did not come until much later.

On that note, I will now hand the floor back over to my colleague, who will outline for you the main points of the Francophonie charter.

Mr. de Cocatrix: Honourable senators, I will now say a few words on the Charter of La Francophonie. First, I would like you to keep in mind that the Francophonie, as Mr. Pelletier pointed out, was created in 1970, in Niamey, when a certain number of states came together to attend a summit that gave rise to the Agency of Cultural and Technical Cooperation. As you no doubt recall, the agency was created on the initiative of Léopold Sédar Senghor, Mr. Diori and Mr. Bourguiba, who were subsequently joined by Norodom Sihanouk, the King of Cambodia.

Sous le secrétaire général, nous avons ce que nous appelons l'Organisation internationale de la Francophonie, qui est une organisation reconnue en droit international comme une organisation internationale.

Nous avons aussi l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, qui est un organe consultatif de la Francophonie et dont plusieurs honorables sénateurs sont membres.

La Francophonie comporte aussi quatre grands opérateurs qui embrassent un vaste éventail d'activités humaines. Il y a d'abord l'Agence universitaire de la Francophonie, qui est présente aujourd'hui dans plus de 90 pays et qui est composée de presque 800 institutions membres.

Nous avons ensuite TV5Monde et TV5 Québec Canada qui, comme vous le savez, sont un reflet des voix francophones sur les cinq continents, disponibles dans presque 200 millions de foyers autour du monde et qui rejoint sur une base hebdomadaire près de 55 millions d'auditeurs.

Vient ensuite l'Université Senghor d'Alexandrie, qui est une université qui a la particularité de former des fonctionnaires africains dans tous les grands rudiments de la gouvernance moderne, des droits de la personne, et cetera.

Enfin, le dernier opérateur que j'aimerais évoquer cet après-midi est l'Association internationale des maires francophones qui, comme vous le savez probablement, a été créée il y a quelques années par M. Jean Pelletier alors qu'il était maire de Québec en collaboration avec le maire Jacques Chirac, qui était alors maire de Paris avant de devenir, plus tard, Président de la République française.

Enfin, au niveau des institutions de la Francophonie, je voulais simplement évoquer les deux grandes conférences ministérielles qui sont établies au Sénégal, à Dakar. Il s'agit de la Conférence ministérielle permanente des ministres de l'Éducation et de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports.

Lorsqu'on parle de la Francophonie institutionnelle, on parle d'une institution qui a évolué au cours des 40 dernières années. Le meilleur exemple est le fait que la Conférence des ministres de l'Éducation avait été créée dès les années 1960 alors que du côté de la Francophonie institutionnelle; les sommets ne viendront que beaucoup plus tard.

Sur ce, nous retournons maintenant à mon collègue qui va maintenant vous exposer les grandes lignes de la Charte de la Francophonie.

M. de Cocatrix : Honorables sénateurs, quelques propos maintenant concernant la Charte de la Francophonie. Avant de parler de la Charte de la Francophonie, j'aimerais quand même rappeler que la Francophonie, comme vient de le dire Éric Pelletier, est née en 1970, à Niamey, où un certain nombre d'États se sont retrouvés lors d'un sommet en tant que tel pour créer l'Agence de coopération culturelle et technique. C'était à l'initiative, vous vous en souvenez certainement, de M. Léopold Sédar Senghor, de M. Diori et de M. Bourguiba, auxquels s'est joint par la suite Norodom Sihanouk, le roi du Cambodge.

The four founding fathers of the Francophonie inspired the Francophonie movement and were responsible, at the institutional level, for the creation of the Agency of Cultural and Technical Cooperation in 1970. I will not go over every detail of the organization's history, but one of the main developments came 20 or 25 years later, in 1997, with the Summit of La Francophonie in Hanoi. There, a number of heads of state and government expressed the desire and the need for a new dimension, a political dimension, in addition to the existing cultural and technical component. That is where the political organization of the Francophonie was truly born, with not only the adoption of a charter, but also the creation of the position of the Secretary General of La Francophonie.

You will recall that the first Secretary General of La Francophonie, before current Secretary General Abdou Diouf, was the former Secretary-General of the United Nations, Boutros Boutros-Ghali.

That gives you some background on the political dimension of the Francophonie. Clearly, the charter lays out the powers that are within the secretary general's mandate. I will repeat something that Secretary General Abdou Diouf likes to tell us often: he balances on two feet, one foot is planted in the political realm, while the other is planted in the cooperative realm.

In a few moments, I will describe the political component, and my colleague will cover the cooperative component.

I will not list every single article in the Francophonie charter. The Hanoi summit provided the impetus for the organization's political involvement. Institutionally speaking, the process came full circle in Antananarivo, Madagascar, where the ministerial conference adopted the key instrument — the Charter of La Francophonie — that, to this day, governs the organization and all the institutions Mr. Pelletier mentioned.

The political actions of the Francophonie are embodied by the secretary general, who drives those efforts. He is the organization's spokesperson and official representative on the world stage.

He makes all the decisions in these matters, as well as those of sitting summit chairs. The most recent summits were held in Beirut, followed by Ouagadougou, Bucharest, Quebec City and finally Montreux. As you know, the next summit will be taking place in Kinshasa, in the Democratic Republic of the Congo.

That represents the bulk of the political actions. These decisions are based on the political environment both inside and outside the territory of the Francophonie itself.

Les quatre pères fondateurs de la Francophonie ont inspiré ce mouvement de la Francophonie et, institutionnellement parlant, en 1970, ont créé l'Agence de coopération technique et culturelle. Je ne vais pas vous faire un historique dans les détails, mais les principales étapes, depuis 1970, sont les suivantes : 20 ou 25 ans après, nous nous retrouvons lors du Sommet de la Francophonie à Hanoï, en 1997, sommet de la Francophonie qui, inspiré et impulsé par la nécessité exprimée par un certain nombre de chefs d'État et de gouvernements, ont voulu, à côté du volet culturel et technique, impulser ou incarner une dimension nouvelle, une dimension politique. Et c'est là qu'est née véritablement l'organisation politique de la Francophonie, avec l'adoption non seulement d'une charte, mais également la création du poste de secrétaire général de la Francophonie.

Vous vous souviendrez que le premier secrétaire général de la Francophonie, avant l'actuel secrétaire, qui est M. Abdou Diouf, était l'ancien secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali.

Voilà un peu la dimension politique de la Francophonie. Bien entendu, il y a dans la charte un certain nombre de prérogatives qui sont du ressort du secrétaire général. J'aime à le répéter, puisque c'est le secrétaire général qui nous le dit à maintes reprises. Notre secrétaire général actuel, M. Abdou Diouf, aime à dire qu'il marche sur ses deux pieds; d'une part, le volet politique et, d'autre part, le volet coopération.

Je vais vous développer en quelques minutes le volet essentiellement politique et mon collègue va développer le volet coopération.

Je ne vais pas énumérer tous les articles énumérés dans la Charte de la Francophonie, mais après le sommet de Hanoï qui a impulsé cette dimension politique de l'organisation, il y a eu un parachèvement institutionnel et puis c'est à Antananarivo, à Madagascar, où la conférence ministérielle a adopté l'instrument majeur, c'est-à-dire la Charte de la Francophonie qui régit encore aujourd'hui l'organisation en tant que telle, avec toutes les institutions que vient d'énumérer M. Pelletier.

Pour l'action politique qui est incarnée par le secrétaire général, le secrétaire général tout d'abord conduit l'action politique de la Francophonie. Il est le porte-parole et le représentant officiel de l'organisation au niveau officiel, au niveau international.

Il exerce toutes ses prérogatives, bien entendu, et celles des présidences en exercice des sommets qui se succèdent; les récents sommets en passant de Beyrouth à Ouagadougou, de Ouagadougou à Bucarest, de Bucarest à Québec, de Québec à Montreux. Le prochain sommet se tiendra, comme vous le savez, à l'automne prochain à Kinshasa, en République démocratique du Congo.

Ce sont l'essentiel de ses actions politiques. Il se base, bien entendu, sur cette action politique qu'il mène, sur l'environnement politique qui est autour et qui se situe au sein même de l'action de l'espace francophone.

For instance, crises are ongoing in certain parts of Africa and other countries. The secretary general is responsible for keeping informed of all developments through his official representatives dispatched abroad. Special envoys are sent on site to keep him up to date.

He recently dispatched a mission to Madagascar. Togo's former prime minister has been tasked with carrying out this mission on behalf of the secretary general to advise him of developments as they occur in Madagascar. You are probably aware that Madagascar was suspended from the political activities of the Francophonie. The Francophonie was of the view, however, that it was better to support the transition authorities to help restore democracy in Madagascar and eventually the nation's power within the bodies of the Francophonie.

With respect to the special envoys, he can, of course, provide alerts to the sitting summit chair, currently held by Switzerland.

He maintains close ties with the chair of the Ministerial Conference of La Francophonie and may, at any time, request a meeting of the ministerial conference or even a special meeting of the permanent council if the political climate in a state warrants.

That gives you a brief overview of the secretary general's political actions. As you can see, honourable senators, one of the secretary general's primary functions consists in undertaking political activities. That political action is entirely in keeping with the missions mentioned not just in the Charter of La Francophonie — as set out in a few very specific articles, which you can readily consult — but also in a document of paramount importance to us, the 10-year strategic framework adopted by heads of state and government at the 2004 summit in Ouagadougou. That framework spans the entire decade since the Ouagadougou summit, taking us to the end of 2013, when the competent authorities will once again be called upon to adopt a new strategic framework defining the new missions of the Francophonie.

As you know, the Francophonie has four main missions. I would still like to remind you of them: first, promoting the French language, and cultural and linguistic diversity; second, promoting peace, democracy and human rights; third, supporting education, training, higher learning and research; and finally, enhancing co-operation for sustainable development and solidarity.

Madam Chair, I know that we only touched on the political action carried out by the secretary general based on a mandate issued by heads of state and government, but I will be able to answer more specific questions later on.

I would now like to move on to the second component, co-operation. My colleague, Éric Pelletier, will go over that aspect.

Par exemple, actuellement, il y a un certain nombre de crises en Afrique et dans d'autres pays, et c'est le secrétaire général qui se tient régulièrement informé au travers de ses représentations officielles qu'il a dépêchées à l'extérieur. Il est informé par des envoyés spéciaux qu'il dépêche sur le terrain.

Actuellement, par exemple, il a dépêché une mission à Madagascar. C'est l'ancien premier ministre du Togo qui a conduit cette mission au nom du secrétaire général et qui lui rendra compte de l'évolution de la situation qui prévaut à Madagascar actuellement, Madagascar qui, comme vous le savez, a été suspendue politiquement de la Francophonie. Mais la Francophonie a estimé souhaitable d'accompagner les autorités de transition pour un retour à la démocratie et, bien entendu, avec un certain nombre d'échéances, un retour au sein des instances de la Francophonie.

Voilà en ce qui concerne ses envoyés spéciaux. Il peut, bien entendu, alerter la présidence en exercice du sommet, laquelle est actuellement assumée par la Suisse.

Il maintient des contacts très étroits avec la présidence de la Conférence ministérielle de la Francophonie et il peut, à tout moment, suggérer la convocation d'une conférence ministérielle le cas échéant ou même d'un conseil permanent extraordinaire si la situation politique dans un État devait le requérir.

Voilà un peu dans les grandes lignes les grandes actions politiques. Donc, honorables sénateurs, vous voyez bien que l'un des côtés vraiment essentiels de son action, c'est la dimension politique qui s'inscrit parfaitement dans les missions qui sont mentionnées non seulement dans la Charte de la Francophonie dans un certain nombre d'articles très précis que vous pourrez aisément consulter, mais également dans le cadre d'un document que nous considérons essentiel, qui est notre cadre stratégique décennal, qui a été approuvé par les chefs d'États et de gouvernements lors du sommet de Ouagadougou, en 2004, et qui couvre toute la décennie depuis Ouagadougou et qui va nous conduire jusqu'à la fin 2013, date à laquelle les instances seront de nouveau appelées à adopter un nouveau cadre stratégique qui définira les nouvelles missions de la Francophonie.

Comme vous le savez, les principales missions de la Francophonie sont au nombre de quatre. Je souhaitais quand même le rappeler : premièrement, promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique; deuxièmement, promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'homme; troisièmement, appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche; et enfin, la dernière mission, développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

Je sais, madame la présidente, l'action politique menée par le secrétaire général sur la base d'un mandat des chefs d'État et de gouvernements a été très brièvement énoncée, ou évoquée, mais je serais prêt tout à l'heure à répondre à des questions plus spécifiques.

J'aimerais maintenant passer au deuxième volet, le volet coopération, et c'est mon collègue, Éric Pelletier, qui va développer cet aspect.

Mr. Pelletier: I will quickly go over the co-operation aspect, which is facilitated by the secretary general. The secretary general's charter sets out a very specific role with regard to the enactment of the will of heads of state and government in terms of the Francophonie's multilateral co-operation. The Francophonie's multilateral co-operation is certainly an important area that absorbs almost 50 per cent of all our financial resources. It is an initiative that enables the secretary general, through the co-operation council, to bring together all the operating agencies of the Parliamentary Assembly of La Francophonie and the OIF. The objective is to enable those agencies to jointly plan the Francophonie's co-operation and solidarity actions based on the priority areas set out in the 10-year strategy document, as well as in all the other important documents that guide the secretary general in the performance of his or her duties. We could be talking about the Bamako Declaration on democracy, rights and freedoms, or the declaration that was signed in Saint-Boniface, Manitoba, on human safety and the conflict prevention. Finally, that enables the secretary general to provide the heads of state and member countries with a report on its activities that is usually useful because it implements a broad range of our priorities.

As part of his duties, the secretary general is in charge of appointing an OIF administrator, who is second in command in the Francophonie's institutional structure. That person is in charge of carrying out and facilitating multilateral intergovernmental co-operation actions and handling, under the secretary general's authority, all the administrative and financial activities involved in the management of a large organization.

Finally, the OIF carries out actions involving multilateral policies and co-operation in order to build active solidarity that benefits the citizens of member states and governments. The respect of cultural and linguistic diversity, and the promotion of the French language, peace and sustainable development are an important part of those actions.

It is the secretary general's duty to assess the outcome of a given action and suggest remedial mechanisms while ensuring the harmonization of the programs and actions of all operating agencies and the PAF.

Finally, the secretary general also has the mandate to invite civil and francophone society to meet every other year, usually following a summit. Those meetings provide civil society with an opportunity to speak out on the topics of debate for heads of state and government and their recommendations regarding those topics. Civil society can also support the OIF and the operating agencies in the implementation of the various resulting programs.

Madam Chair, honourable senators, I know that we have already taken up a lot of time, and I also know that you probably have questions. We will end our opening remarks here, so that we can answer any questions you may have. Thank you.

M. Pelletier : Je vais brièvement aborder le chapitre de la coopération, qui est animé par le secrétaire général. La charte du secrétaire général propose un rôle très précis au niveau de la mise en œuvre de la volonté des chefs d'États et de gouvernement au niveau de la coopération multilatérale de la Francophonie. Quand on parle de coopération multilatérale de la Francophonie, c'est certainement un domaine important qui accapare presque 50 p. 100 de toutes nos ressources financières, et c'est une action qui permet au secrétaire général, par l'entremise d'un Conseil de coopération, de rassembler l'ensemble des opérateurs de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et de l'OIF pour, de façon collective, planifier les actions de coopération et de solidarité de la Francophonie dans le respect des grands axes qui sont définis dans le document de stratégie décennale, mais également au niveau de tous les autres grands documents qui guident le secrétaire général dans ses fonctions, que ce soit la déclaration de Bamako sur la démocratie, les droits et libertés, que ce soit la déclaration de Saint-Boniface, au Manitoba, sur la sécurité humaine et la prévention des conflits et, enfin, lui permet de présenter aux différents chefs d'État et de gouvernement et aux États membres un rapport sur ses activités qui est généralement apprécié par le fait qu'il met en œuvre un vaste éventail de nos priorités.

Dans l'accomplissement de ses fonctions, le secrétaire général est responsable de la mise en place de l'administrateur de l'OIF, qui est le numéro deux de la Francophonie institutionnelle chargé d'exécuter et d'animer la coopération intergouvernementale multilatérale ainsi que d'assurer, sous l'autorité du secrétaire général, l'ensemble des questions administratives et financières qui peuvent concerner la gestion d'une grande organisation.

Enfin, l'OIF mène des actions de politiques et de coopération multilatérales pour donner corps à une solidarité active au bénéfice des populations des États et des gouvernements membres, et tout cela dans le respect de la diversité culturelle et linguistique et au service de la promotion de la langue française, de la paix et du développement durable.

C'est au secrétaire général qu'il incombe d'évaluer le résultat de l'action et de proposer des correctifs ou des mécanismes de correction lorsqu'il veille à l'harmonisation des programmes et des actions de l'ensemble des opérateurs et de l'APF.

Enfin, c'est au secrétaire général qu'il incombe à tous les deux ans de convoquer également la société civile et francophone normalement dans la foulée d'un sommet qui permet à la société civile de se prononcer à la fois sur les thèmes qui seront débattus, formulés à l'intention des chefs d'État et de gouvernement et de leurs recommandations sur ces thèmes, mais également d'accompagner l'OIF, les opérateurs, dans la mise en place des différentes programmations qui en découlent.

Madame la présidente, honorables sénateurs, je sais que nous avons déjà pris considérablement de temps et je sais également que vous avez probablement des questions, alors nous arrêterons sur ce notre exposé liminaire maintenant pour répondre aux questions que vous voudrez bien soulever. Je vous remercie.

[English]

The Chair: You covered so much ground that I thought there would not be questions, but it is no surprise that senators want to ask questions.

[Translation]

Senator Fortin-Duplessis: It was a real pleasure to hear from both of you. I have a quick comment to make before I ask my questions.

When you talked about the history, Mr. de Cocatrix, you did not mention the important summit of the Francophonie held in the late 1980s in Paris. You only quickly mentioned the Quebec City summit, even though that was a memorable and very important time for Canadians, parliamentarians and French speakers living in Canada. You look at the history of the Francophonie beginning with the implementation of your charter in 1996. The charter was revised in 1997, in Hanoi, and later in Madagascar in 2005. That was a little side note.

What are the strengths and weaknesses of the Charter of La Francophonie?

Mr. de Cocatrix: Thank you for the question. I would like to begin by clearing up a small misunderstanding. As I had only five minutes for my presentation, I could not possibly talk about the whole history and all the Francophonie summits. We are the first to say that, regardless of the location, the summits have always been very well received. They have also been appropriately influential. I mentioned the 2008 Quebec City summit, which was a great success. I hope you can forgive me for not discussing that further.

You asked me what the current strengths and weaknesses of the Francophonie charter were. I would like to begin with the strengths.

The current version of the Francophonie charter, adopted at the 2005 ministerial conference, in Tananarivo, finally put the finishing touches on the whole institutional dimension of the Francophonie, which has been going through a somewhat undefined evolution since 1970. That evolution has not been sufficiently controlled and has taken several different directions. We now have two parallel organizations. We have the Intergovernmental Agency of La Francophonie and the OIF, the Organisation internationale de la Francophonie. That difference in direction has been especially felt since the Hanoi summit, which encouraged the political dimension.

The current 2005 Francophonie charter is very beneficial because it makes the institutional dimension clearer. Today, that charter, which governs all the institutions, delineates the institutions and defines very clearly the secretary general's prerogatives and the organization of summits and conferences. It also defines the secretary general's action and co-operation prerogatives.

[Traduction]

La présidente : Vous avez traité de tellement de sujets que j'ai cru que les sénateurs n'auraient plus de questions à vous poser, mais ce serait mal les connaître.

[Français]

Le sénateur Fortin-Duplessis : C'était un grand plaisir de vous entendre tous les deux. J'aurais un bref commentaire à faire avant de poser mes questions.

Lorsque vous avez fait l'historique, M. de Cocatrix, vous avez passé sous silence le sommet important de la Francophonie qui s'était tenu à la fin des années 1980 à Paris, en France. Vous avez mentionné juste une petite fois, le sommet de Québec, alors que pour les Canadiens et les parlementaires canadiens et ceux qui vivent au Canada et parlent français, pour qui ce furent des moments forts et extrêmement importants. Vous considérez l'historique de la Francophonie à partir de l'installation de votre charte en 1996, qui a été révisée en 1997, à Hanoi et plus tard à Madagascar en 2005. C'était un petit aparté.

Quelle sont les forces et les faiblesses de la Charte de la Francophonie?

M. de Cocatrix : Je vous remercie de cette question. Tout d'abord, j'aimerais clarifier un petit malentendu. N'ayant que cinq minutes de présentation, il ne m'a pas été possible de développer tout l'historique de tous les sommets de la Francophonie. Nous sommes les premiers à dire, où qu'ils se situent, que les sommets ont été chaque fois merveilleusement acceptés, d'une part, et ont donné tout le rayonnement qu'il fallait, d'autre part. Il va sans dire que j'ai mentionné celui de Québec en 2008, qui a été une réussite totale. Vous me pardonneriez si je n'ai pas approfondi davantage.

Vous me demandez quelles sont les forces et les faiblesses de l'actuelle Charte de la Francophonie. J'aimerais d'abord parler de force.

La force de la Charte de la Francophonie actuellement en vigueur, celle de 2005, adoptée par la conférence ministérielle de 2005, à Antananarivo, a finalement parachevé l'ensemble du volet de la dimension institutionnelle de la Francophonie qui a connu, depuis 1970, une évolution quelque peu spécifique. Celle évolution n'a pas été contrôlée suffisamment et a connu un certain nombre d'orientations, à un moment même où nous avions deux sortes d'organisations puisque nous avions l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et nous avions, parallèlement, l'OIF, c'est-à-dire l'Organisation internationale de la Francophonie, en particulier depuis le sommet de Hanoi qui a impulsé la dimension politique.

L'actuelle Charte de la Francophonie de 2005 a l'immense avantage de clarifier la dimension institutionnelle et, de nos jours, cette charte qui régit l'ensemble des institutions, d'une part clarifie les institutions et définit très clairement les prérogatives du secrétaire général, comment sont organisés les sommets, les conférences, les prérogatives du secrétaire général dans son action et, d'autre part, dans son action coopération.

As the Chief of Cabinet of the Secretary General, I can say we are convinced that the current charter meets the organization's present needs, although there is some room for improvement.

I will now talk about the potential weaknesses. The charter may contain a few parts that could have been worded more clearly, with five or six years of hindsight. However, history cannot be changed. We have our Francophonie charter, which is doing fine. I think that all the stakeholder institutions feel that the Francophonie charter, with its few parts, is precisely the kind of document that helps clarify matters and provide the secretary general with a very clear mandate, which epitomizes not only the organization, but also all the Francophonie operating agencies. The Secretary General, Abdou Diouf, is not just the head of the OIF; he is also the Secretary General of the Francophonie, as a whole.

That is a quick answer to your question about the strengths and weaknesses of the current Francophonie charter.

Senator Fortin-Duplessis: Thank you. A Francophonie summit was held in 1986. The one you mentioned, in 2008, was not the only summit that has been held.

Mr. de Cocatrix: A Francophonie summit was held in 1986, here, in Paris. Since then, summits have been held every other year. You are right to mention that. Quebec City was one of the sites, but so was Moncton. There were also other meetings, like the Maurice summit, and so on. I could not talk about all of them, but you are perfectly right to bring that up.

[English]

The Chair: We did not expect you to cover all of the area, and I did impose a tight time limit on you. I appreciate that there is more interest and appetite for exploring than we have time, so we will do the best we can.

[Translation]

Senator Nolin: Gentlemen, thank you for your very interesting remarks. I have a substantive question, but I would like to begin with a more administrative one. What is your annual budget and how many employees do you have?

Mr. Pelletier: The organization's total budget is about 80 million euros, 50 per cent of which is absorbed by the Francophonie co-operation component.

We have about 325 employees here in Paris and in our regional representations around the world.

Senator Nolin: Now for my substantive question. You understood the exercise the Commonwealth heads of state have invited us to. Since the Commonwealth is made up of countries whose similarity lies in — to use an expression you like when

En tant que directeur de cabinet du secrétaire général, j'estime que l'actuelle charte, même si elle est encore perfectible, nous en sommes persuadés, répond aux actuels besoins de l'organisation.

J'en viens aux faiblesses éventuelles. Il peut y avoir quelques articles qui, avec cinq ou six ans de recul, auraient pu être clarifiés davantage. Mais on ne refait pas l'histoire, nous en sommes là, nous avons notre Charte de la Francophonie qui se maintient très bien. Et je crois que l'ensemble des acteurs des institutions a la même appréciation que la Charte de la Francophonie, avec ses quelques articles, est exactement cette institution qui permet de clarifier et de donner un mandat très clair au secrétaire général, qui incarne non seulement l'organisation mais également tous les opérateurs de la Francophonie puisque le secrétaire général, M. Abdou Diouf, est non seulement patron de l'OIF, mais également secrétaire général de la Francophonie en tant que tel.

Voilà, brièvement, quelques éléments que je voulais vous donner en guise de réponse concernant les forces et les faiblesses de l'actuelle Charte de la Francophonie.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Je vous remercie. Il y a eu un sommet de la Francophonie en 1986. Il n'y a pas seulement eu celui de 2008, que vous avez mentionné.

M. de Cocatrix : Il y a eu un sommet de la Francophonie en 1986, ici, à Paris, et il y a eu à tous les deux ans par la suite. Vous avez raison de le mentionner, il y a eu Québec, mais il y a aussi eu Moncton et il y en a eu également d'autres comme le sommet de Maurice, et cetera. Il ne m'a pas été possible de les mentionner tous, mais vous avez parfaitement raison de les mentionner.

[Traduction]

La présidente : Nous ne nous attendions pas à ce que vous traitiez de tous ces domaines, et je ne vous ai pas imposé de limite de temps. Je réalise que ces questions suscitent un tel intérêt et un tel désir d'en apprendre davantage que nous n'aurons pas le temps de tout traiter. Nous allons donc faire de notre mieux.

[Français]

Le sénateur Nolin : Merci, messieurs, pour vos propos fort intéressants. J'ai une question de fond, mais je voudrais débiter avec une question plus administrative. Quelle est l'ampleur de votre budget annuel et combien d'employés avez-vous?

M. Pelletier : Le budget total de l'organisation est d'environ 80 million d'euros et environ 50 p. 100 de ce montant est consacré à la coopération francophone.

En termes de personnel de l'organisation, nous avons environ 325 employés, ici au siège à Paris et autour du monde, dans nos représentations régionales.

Le sénateur Nolin : Ma question de fond maintenant. Vous aurez compris quel est l'exercice auquel nous sommes conviés par les chefs d'État du Commonwealth. Le Commonwealth étant un regroupement de pays qui ont en partage — pour utiliser

referring to the use of the French language — the use of common law, that British tradition of precedent, where conventions have a virtually constitutional value.

I am trying to reconcile that British reality with your own, which I would describe as more republican, where everything is written down, everything is provided for. You actually explained it very well when you showed — in your opening remarks and in your answers to my colleague's questions — the importance of the charter and evolutionary achievements. I would refer to them as "statutory achievements." They may be international, but they are nevertheless statutory.

Therefore, all of the Francophonie is organized, in terms of timelines and structure, around the authorities provided for in those documents. However, that is not the case in the Commonwealth's anglophone community.

Perhaps the Commonwealth countries looked on the other side of the fence and saw that the Francophonie had something they would also like to have.

I would like to hear any advice you could give to a group of countries mainly guided by the British tradition of precedent and convention. I think that, as a French person living in the European Union, Mr. de Cocatrix, you can certainly understand the duality, the bijuralism involved in some areas of co-existence with other countries, such as your British neighbours.

[English]

The Chair: Senator Nolin, I did suggest that the witnesses did not have to answer questions about the Commonwealth. Having heard Mr. de Cocatrix, I think he can answer the question without violating the rule about the Commonwealth. Perhaps you can reflect from a francophone point of view, as you pointed out, the strengths of the varying systems where the structures are important. Has that given la Francophonie levers that perhaps a convention base or common law base would not have.

[Translation]

Senator Nolin: That is exactly the point of my question.

Mr. de Cocatrix: Thank you, honourable senators. That is a fairly delicate question, but I am very glad Madam Chair clarified it, although it is still difficult for me to answer.

With your indulgence, I have something of an answer. First of all, I am not French. I am not from France, and I have nothing to do with the European Union. I am a Swiss citizen, since I am a Swiss diplomat. My government, like the Government of Canada, made my services available to the Office of the Secretary General.

l'expression qui vous est chère lorsque vous faites référence à l'usage de la langue française — l'usage de la common law, cette tradition britannique du précédent, où les conventions ont une valeur quasi constitutionnelle.

Je tente de réconcilier cette réalité britannique avec votre réalité que je qualifierais de plus républicaine, où tout est écrit, tout est prévu. Vous l'avez d'ailleurs bien expliqué lorsque vous avez démontré — dans vos propos liminaires ainsi qu'en répondant à la question de ma collègue — l'importance de la charte et des acquis de l'évolution. Je traiterais ces acquis « d'acquis statutaires », internationaux mais statutaires quand même.

Donc, toute la Francophonie est organisée, minutée, structurée autour d'instances prévues dans des textes, alors que dans la communauté anglophone du Commonwealth, ce n'est pas le cas.

Peut-être que les pays du Commonwealth ont regardé de l'autre côté de la clôture et ont vu à la Francophonie ce qu'ils voulaient bien voir se produire du côté du Commonwealth.

J'aimerais entendre les conseils que vous pourriez donner à un groupe de pays principalement animés par la tradition britannique du précédent et de la convention. Et surtout vous, monsieur de Cocatrix, étant Français et évoluant dans l'Union européenne, vous êtes à même de comprendre la dualité, le bijuridisme qui anime certains des aspects de la vie en commun, je pense, entre autres, avec vos voisins britanniques.

[Traduction]

La présidente : Sénateur Nolin, j'ai indiqué aux témoins qu'ils n'auraient pas à répondre à des questions sur le Commonwealth. Après avoir entendu monsieur de Cocatrix, je crois qu'il peut répondre à la question sans contrevenir à ce dont nous avons convenu en la matière. Peut-être pouvez-vous aborder cette question d'un point de vue francophone, comme vous l'avez signalé, c'est-à-dire celui des forces des divers systèmes dans lesquels les structures sont importantes. Cela a-t-il donné à la Francophonie des leviers dont une organisation s'appuyant sur une convention ou sur la common law ne disposerait pas?

[Français]

Le sénateur Nolin : C'est exactement le fait saillant de ma question.

M. de Cocatrix : Merci, honorables sénateurs. Vous me posez une question assez délicate, mais je suis très heureux que madame la présidente ait pu clarifier la question qui m'est difficile quand même de répondre.

Quelques éléments de réponse, si vous me permettez. Tout d'abord, je ne suis pas Français, donc je ne suis pas issu de la France, je n'ai rien à voir avec l'Union européenne. Je suis un citoyen suisse puisque je suis diplomate suisse et que mon gouvernement, comme le gouvernement du Canada d'ailleurs, m'a mis à la disposition au cabinet du Secrétaire général.

There are several advisers and senior officials at the office, but our main duty is the multilateral component. I am not speaking as a Swiss citizen.

We are entirely aware of that situation. We just hope that the economic crisis we are going through will end in the coming months and years. That is why we are counting on big countries, such as Canada, France, Quebec — the government — Switzerland, but also other countries, such as Monaco and Luxembourg, to join us in this great mission that is the will of heads of state and government.

Éric Pelletier will want to add to my remarks.

Mr. Pelletier: I must say that the Organisation internationale de la Francophonie is not alone in this. Many other international organizations are going through a similar experience. Over the last few years, our organization has undergone a major transformation. That transformation enabled the organization to focus on its value added in its co-operation actions to which the Francophonie adds a unique element, together with other international organizations. We could not mention this earlier, but the Organisation internationale de la Francophonie has over 31 co-operation agreements with a number of international organizations.

Earlier, we mentioned the Commonwealth, but the same goes for organizations such as UNESCO and UNICEF. Our priority in those kinds of operations is to ensure that our value added, when combined with that of our partners, enables us to implement missions for citizens, for countries we are helping. So, yes, the situation is difficult, but I think that the administrator and our secretary general are also very committed to exploring the various options with international partner organizations, and even partners that can sometimes contribute to our charity or private-sector programs. They can also benefit from advancing our cause. I think that is something we share with the whole international community right now.

Mr. de Cocatrix: My colleague Éric Pelletier's comments on value added are correct. He is absolutely right. Madam Chair, I would like to reiterate that, despite a relatively small budget, our value added is not bad when compared with that of other international organizations. It is exactly in terms of that value added that the secretary general and the whole organization were able to make the institution more efficient, and cohesive, and more visible on the international stage, especially over the course of the past decade. It is precisely that value added that gives the organization its influential authority.

Nous sommes, au sein du cabinet, un certains nombre de collègues, de conseillers, de hauts fonctionnaires, mais nous représentons avant tout le volet multilatéral. Je ne m'exprime pas en tant que citoyen suisse.

Nous en sommes tout à fait conscients. Nous espérons tout simplement que la crise financière que nous traversons verra une autre lumière dans les mois, dans les années à venir et c'est la raison pour laquelle nous comptons sur des grands États tels que le Canada, la France, le Québec — le gouvernement —, la Suisse, mais aussi d'autres pays tels que Monaco, le Luxembourg pour nous accompagner dans cette grande mission qui a été souhaitée par les chefs d'États et de gouvernements.

Éric Pelletier souhaitera compléter les propos que j'ai esquissés maintenant.

M. Pelletier : Je dois aussi vous avouer que l'Organisation internationale de la Francophonie n'est pas toute seule dans ce champ. Ce que nous vivons, beaucoup d'autres organisations internationales le vivent. Notre organisation a passé au cours des dernières années une transformation majeure qui lui a permis de se concentrer sur sa valeur ajoutée dans ses actions de coopération où la Francophonie apporte un élément unique et, en coopération avec d'autres organisations internationales, on n'a pas pu mentionner plus tôt, mais l'Organisation internationale de la Francophonie possède plus de 31 accords de coopération avec une série d'organisations internationales.

On a évoqué plus tôt le Commonwealth, mais c'est aussi vrai avec des grandes organisations comme l'UNESCO, l'UNICEF, et cetera. Ce qui nous guide dans ce genre d'opération est de s'assurer que notre valeur ajoutée, additionnée à celle de nos partenaires, nous permet de mettre en place des missions au service des populations, des pays auxquels nous venons en aide. Donc, oui, c'est un contexte difficile, mais je crois que monsieur l'administrateur, notre secrétaire général sont très attachés aussi à explorer avec des partenaires d'organisation internationale, et même des partenaires qui peuvent dans certains cas contribuer à nos programmes du secteur privé ou du milieu caritatif, qui peuvent avoir également des intérêts à avancer notre cause et sur ce, je pense que c'est une destinée que nous partageons avec l'ensemble de la communauté internationale à ce moment-ci.

M. de Cocatrix : Mon collègue, Éric Pelletier, a tout à fait raison lorsqu'il parle de valeur ajoutée. Il a parfaitement raison. Je voudrais, madame la présidente, rappeler qu'en dépit d'un budget relativement modeste, quand on compare aux autres organisations internationales, notre valeur ajoutée est ce qu'elle est. Et où le Secrétaire général et toute l'organisation dans son ensemble ont réussi à mieux rendre l'organisation performante, cohérente, plus visible sur la scène internationale, en particulier durant cette dernière décennie, c'est justement cette valeur ajoutée et c'est son magister d'influence.

You know that, even with limited means, the direction of things can still be influenced considerably. That being said, the organization could do with some additional financial resources. We would, of course, be able to take on and carry out more missions. Thank you.

[English]

The Chair: Thank you for this opportunity to learn a little more about the organization of la Francophonie as we study the Commonwealth. Your work on behalf of Canadians and other members of la Francophonie is very valuable to us. We are televising these discussions, so, by your presence here today by video conference, many more Canadians are learning about the Francophonie and will help the Canadian government and parliamentarians in la Francophonie to put forward your message.

You have underscored for me that many of the values that the Commonwealth pursues are shared with la Francophonie because they are universal values that we subscribe to. We are interested in how to maximize the inputs from Canada in a meaningful way for the citizens of Canada. You have certainly given us a different perspective, one that we should know about and will reflect on how that may or may not impact on the Commonwealth. Your contribution has been valuable, and we appreciate the time that you have taken.

Senators, we are adjourned.
(The committee adjourned.)

Vous le savez, avec peu de moyens, vous pouvez néanmoins influencer considérablement l'évolution des choses. Cela étant dit, si l'organisation pouvait disposer de moyens financiers supplémentaires, nous arriverions bien entendu à exécuter, à amplifier les missions qui nous ont été confiées. Je vous remercie.

[Traduction]

La présidente : Je vous remercie de nous avoir permis, dans le cadre d'une étude du Commonwealth, d'en apprendre un peu plus sur l'organisation de la Francophonie. Le travail que vous faites au nom de tous les Canadiens et des autres membres de la Francophonie est précieux à nos yeux. Nos débats sont télévisés et votre présence parmi nous aujourd'hui, par vidéoconférence, a permis à un nombre de Canadiens d'en apprendre davantage sur la Francophonie. Cela aidera le gouvernement et les parlementaires canadiens appartenant à la Francophonie à faire connaître votre message.

Vous avez insisté sur le fait que le Commonwealth et la Francophonie partagent nombre de leurs valeurs, car ce sont des valeurs universelles auxquelles nous souscrivons tous. Nous, nous cherchons ici à réellement maximiser l'apport du Canada pour le profit des citoyens de notre pays. Vous nous avez très certainement fait part d'un point de vue différent, qu'il est important que nous connaissions, et qui influencera les recommandations que nous formulerons, qu'elles soient retenues ou non par le Commonwealth. Votre apport a été précieux et nous vous remercions du temps que vous nous avez consacré.

Mesdames et messieurs les sénateurs, la séance est levée.
(La séance est levée.)

WITNESSES

Wednesday, March 7, 2012

Commonwealth Parliamentary Association — Parliament of Canada:

Russ Hiebert, M.P., Chair;

Joe Preston, M.P., Member.

As individuals:

Nick Hare, Former Commonwealth Deputy Secretary (Development Cooperation);

Arthur Donahoe, Former Secretary General of the Commonwealth Parliamentary Association (by video conference);

Richard Bourne, Senior Fellow, Institute of Commonwealth Studies, School of Advanced Studies, University of London (by video conference).

Thursday, March 8, 2012

Commonwealth Secretariat:

Kamalesh Sharma, Secretary-General (by video conference).

Organisation internationale de la Francophonie:

Pierre de Cocatrix, Chief of Cabinet of the Secretary General (by video conference);

Eric Pelletier, Advisor responsible for Cooperation (by video conference).

TÉMOINS

Le mercredi 7 mars 2012

Association parlementaire du Commonwealth — Parlement du Canada :

Russ Hiebert, député, président;

Joe Preston, membre.

À titre personnel :

Nick Hare, ancien sous-secrétaire du Commonwealth (Coopération au développement);

Arthur Donahoe, ancien secrétaire général de l'Association parlementaire du Commonwealth (par vidéoconférence);

Richard Bourne, boursier principal, Institut des études du Commonwealth, École des études supérieures, Université de Londres (par vidéoconférence).

Le jeudi 8 mars 2012

Secrétariat du Commonwealth :

Kamalesh Sharma, secrétaire général (par vidéoconférence).

Organisation internationale de la Francophonie :

Pierre de Cocatrix, chef de cabinet du secrétaire général (par vidéoconférence);

Eric Pelletier, conseiller chargé de la Coopération (par vidéoconférence).